

REPUBLIQUE FRANÇAISE

CdC - La Porte Normande

Numéro SIRET : 24270056500094

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE SAINT ANDRE DE L EURE

M14

COMPTE ADMINISTRATIF

voté par nature

BUDGET : Communauté de Communes La Porte Normande

ANNEE 2016

PROJET APPROUVE PAR LE CONSEIL

06 JUIL. 2017

ARRIVÉE



SOMMAIRE

I. Informations générales

- p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières
 p.3 B - Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

- p.4 A1 - Vue d'ensemble - Exécutions du budget et détail des restes à réaliser
 p.6 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
 p.7 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
 p.9 B1 - Balance générale du budget - Dépenses
 p.10 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III. Vote du budget

- p.11 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses - Articles
 p.14 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes - Articles
 p.16 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
 p.17 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
 p.18 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV – AUTRES ANNEXES

	Jointes	Sans Objet
A - Eléments du bilan		
p.19 A1 - Présentation croisée par fonction	X	
p.27 A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	X	
p.38 A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	X	
p.47 A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
p.48 A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
p.50 A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
p.51 A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
p.52 A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
p.54 A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	X	
p.55 A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	X	
p.56 A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	X	
p.57 A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
p.58 A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
p.59 A4 - Etat des provisions	X	
p.60 A5 - Etalement des provisions	X	
p.61 A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.62 A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
p.63 A7.2.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services assujettis à la Tva - Section de fonctionnement	X	
p.64 A7.2.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services assujettis à la Tva - Section d'investissement	X	
p.65 A7.3.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	X	
p.66 A7.3.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Investissement	X	
p.67 A8 - Etat des charges transférées	X	
p.68 A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	X	
p.69 A10.1 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT)	X	
p.71 A10.2 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT)	X	
p.72 A10.3 - Opérations liées aux cessions	X	
p.73 A10.4 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme)	X	
p.74 A10.5 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme)	X	
p.75 A11 - Etat des travaux en régie	X	
p.76 A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	X	
B - Engagements hors bilan		
p.77 B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	X	
p.81 B1.2 - Calcul du ratio d'endettement	X	
p.82 B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	X	
p.83 B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	X	
p.84 B1.5 - Etat des autres engagements donnés	X	
p.85 B1.6 - Etat des engagements reçus	X	
p.86 B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	X	
p.87 B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	X	
p.88 B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	X	
p.89 B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	X	
C - Autres éléments d'informations		
p.90 C1.1 - Etat du personnel	X	
p.99 C1.2 - Action de formation des élus	X	
p.100 C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	X	
p.101 C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	X	
p.102 C3.2 - Liste des établissements publics créés	X	
p.103 C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	X	
p.104 C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	X	
p.105 C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	X	
p.107 C3.6 - Identification des flux croisés	X	
D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures		
p.108 D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	X	
p.109 D2 - Arrêté et signatures	X	

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas l'établissement, ni au titre de l'exercice , ni au titre du détail des comptes du bilan.
 Dans ce cas , cochez la case « sans objet » correspondante. (Ne pas produire d'état néant)

Code INSEE

27507

CdC - La Porte Normande
Communaute de Communes La Porte NormandeCA
2016**I - INFORMATIONS GENERALES****I****INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES****A**

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	20 421
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>) :	754
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)	Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier	
1 735 212,00	0,00	81,95
		0,00

Informations financières - ratios (2)	Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1 Dépenses d'exploitation/Dépenses réelles de fonctionnement	99,39%	0,00%
2 Produit exploitation domaine/Recettes réelles de fonctionnement	17,44%	0,00%
3 Transferts reçus/Recettes réelles de fonctionnement	17,33%	0,00%
4 Emprunts réalisés/Dépenses d'équipement brut	0,00%	0,00%
5 Encours de la dette	0,00	0,00

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grises ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus. Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE(1)

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B 3.
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".

III - Les provisions sont budgétaires.

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 8 443 348,81	G 8 714 759,29
	Section d'investissement	B 2 541 795,35	H 1 232 366,30
+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE 2015	Report en section de fonctionnement (002)	C (si déficit)	I 1 590 317,59 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D 870 811,41 (si déficit)	J (si excédent)
=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		11 855 955,57 = A+B+C+D	11 537 443,18 = G+H+I+J

RESTES A REALISER A REPORTER EN 2017 (1)	Section de fonctionnement	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 35 866,63	L 69 814,79
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2017	35 866,63 = E+F	69 814,79 = K+L

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	8 443 348,81 = A+C+E	10 305 076,88 = G+I+K
	Section d'investissement	3 448 473,39 = B+D+F	1 302 181,09 = H+J+L
	TOTAL CUMULE	11 891 822,20 = A+B+C+D+E+F	11 607 257,97 = G+H+I+J+K+L

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**VUE D'ENSEMBLE****II****A1****DETAIL DES RESTES A REALISER**

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	E 0,00	K 0,00
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	F 35 866,63	L 69 814,79
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	69 814,79
21	Immobilisations corporelles	30 866,63	
1019	Déchets ménagers - Bacs	5 000,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).
 Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

II

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	2 642 998,00	1 996 067,91	501 354,30	0,00	145 575,79
012	Charges de personnel et frais assimilés	3 568 031,00	3 533 754,09	1 520,01	0,00	32 756,90
014	Atténuations de produits	90 082,00	90 082,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	2 145 222,00	1 881 131,02	203 048,15	0,00	61 042,83
Total des dépenses de gestion courante		8 446 333,00	7 501 035,02	705 922,46	0,00	239 375,52
66	Charges financières	50 967,00	32 219,71	18 284,20	0,00	463,09
67	Charges exceptionnelles	1 600,00	552,20	0,00	0,00	1 047,80
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	110 000,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		8 608 900,00	7 533 806,93	724 206,66	0,00	350 886,41
023	Virement à la section d'investissement (2)	824 645,00				
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (3)	185 419,00	185 335,22			83,78
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 010 064,00	185 335,22			824 728,78
TOTAL		9 618 964,00	7 719 142,15	724 206,66	0,00	1 175 615,19
Pour information		(3)				
D002 Déficit de fonctionnement reporté de		2015	0,00			

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	84 017,00	141 797,03	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes divers	485 500,00	504 949,47	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	5 098 805,00	5 368 704,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	1 606 050,00	1 459 169,02	51 080,00	0,00	95 800,98
75	Autres produits de gestion courante	604 275,00	1 014 989,77	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		7 878 647,00	8 489 609,29	51 080,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	150 000,00	167 254,14	6 660,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		8 028 647,00	8 656 863,43	57 740,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (2)	0,00	155,86			0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	155,86			0,00
TOTAL		8 028 647,00	8 657 019,29	57 740,00	0,00	0,00
Pour information		(3)				
R002 Excédent de fonctionnement reporté de		2015	1 590 317,59			

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté)

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES
II**A3****DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	31 700,00	11 601,12	0,00	20 098,88
204	Subventions d'équipement versées	1 274 742,00	1 274 742,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 466 560,00	1 056 575,58	30 866,63	379 117,79
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	5 000,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	2 773 002,00	2 342 918,70	35 866,63	394 216,67
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	198 921,00	198 615,79	0,00	305,21
18	Compte de liaison : affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	3 500,00	105,00	0,00	3 395,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	5 000,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	207 421,00	198 720,79	0,00	8 700,21
45..	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	2 980 423,00	2 541 639,49	35 866,63	402 916,88
040	Opérations d'ordre entre sections (1)	0,00	155,86	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00	155,86	0,00	0,00
	TOTAL	2 980 423,00	2 541 795,35	35 866,63	402 761,02
	Pour information	(3)			
	D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2015	870 811,41			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 728 000,00	0,00	0,00	1 728 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	1 728 000,00	0,00	0,00	1 728 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	219 982,00	153 842,00	69 814,79	0,00
1068	Dotations, fonds divers et réserves (7)	893 189,00	893 189,08	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits de cessions	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	1 113 171,00	1 047 031,08	69 814,79	0,00
45..	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	2 841 171,00	1 047 031,08	69 814,79	1 724 325,13
021	Virement de la section de fonctionnement (1)	824 645,00	0,00	0,00	83,78
040	Opérations d'ordre entre sections (1)	185 419,00	185 335,22	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	1 010 064,00	185 335,22		824 728,78
	TOTAL	3 851 235,00	1 232 366,30	69 814,79	2 549 053,91
	Pour information	(3)			
	R001 Solde d'exécution positif reporté de 2015	0,00			

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**II****SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES****A3**(1) $DF\ 023 = RI\ 021 ; DI\ 040 = RF\ 042 ; RI\ 040 = DF\ 042 ; DI\ 041 = RI\ 041 ; DF\ 043 = RF\ 043.$

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 497 422,21		2 497 422,21
012	Charges de personnel et frais assimilés	3 535 274,10		3 535 274,10
014	Atténuations de produits	90 082,00		90 082,00
65	Autres charges de gestion courante	2 084 179,17		2 084 179,17
66	Charges financières	50 503,91	0,00	50 503,91
67	Charges exceptionnelles	552,20	278,16	830,36
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	185 057,06	185 057,06
Dépenses de fonctionnement - Total		8 258 013,59	185 335,22	8 443 348,81
Pour information				0,00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2015				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	198 615,79	0,00	198 615,79
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	<i>Differences sur réalisations d'immobilisations</i>		155,86	155,86
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	11 601,12	0,00	11 601,12
204	Subventions d'équipements versés	1 274 742,00	0,00	1 274 742,00
21	Immobilisations corporelles (6)	1 056 575,58	0,00	1 056 575,58
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	105,00	0,00	105,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3..	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement - Total		2 541 639,49	155,86	2 541 795,35
Pour information				870 811,41
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de 2015				

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires ;

(2) Voir liste des opérations d'ordre ;

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants ;

(5) Si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires ;

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement » ;

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9) ;

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotaison initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**II****BALANCE GENERALE DU BUDGET****B2****2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	141 797,03		141 797,03
70	Produits des services, du domaine et ventes divers	504 949,47		504 949,47
73	Impôts et taxes	5 368 704,00		5 368 704,00
74	Dotations, subventions et participations	1 510 249,02		1 510 249,02
75	Autres produits de gestion courante	1 014 989,77		1 014 989,77
76	Produits financiers	0,00		0,00
77	Produits Exceptionnels	173 914,14	155,86	174 070,00
Recettes de fonctionnement - Total		8 714 603,43	155,86	8 714 759,29
Pour information				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2015				1 590 317,59

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	153 842,00	0,00	153 842,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	893 189,08		893 189,08
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	278,16	278,16
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		185 057,06	185 057,06
45..	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3..	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement - Total		1 047 031,08	185 335,22	1 232 366,30
Pour information				
R 001 Solde d'exécution positif reporté de 2015				0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	2 642 998,00	1 996 067,91	501 354,30	0,00	145 575,79
6023	Alimentation	0,00	-250,00	0,00	0,00	250,00
60611	Eau et assainissement	2 820,00	2 710,06	100,94	0,00	9,00
60612	Énergie - Électricité	31 221,00	31 018,52	838,54	0,00	0,00
60621	Combustibles	33,00	0,00	0,00	0,00	33,00
60622	Carburants	82 847,00	66 122,40	11 203,19	0,00	5 521,41
60623	Alimentation	117 380,00	99 508,78	6 511,10	0,00	11 360,12
60624	Produits de traitement	20,00	0,00	0,00	0,00	20,00
60628	Autres fournitures non stockées	150,00	0,00	0,00	0,00	150,00
60631	Fournitures d'entretien	6 612,00	4 944,64	0,00	0,00	1 667,36
60632	Fournitures de petit équipement	13 810,00	5 559,70	207,79	0,00	8 042,51
60633	Fournitures de voirie	17 070,00	9 370,48	751,20	0,00	6 948,32
60636	Vêtements de travail	5 100,00	4 890,60	0,00	0,00	209,40
6064	Fournitures administratives	8 035,00	6 222,09	0,00	0,00	1 812,91
6068	Autres matières et fournitures	19 650,00	15 563,28	1 299,73	0,00	2 786,99
611	Contrats de prestations de services	337 090,00	240 475,27	28 564,90	0,00	68 049,83
6132	Locations immobilières	400,00	392,00	0,00	0,00	8,00
6135	Locations mobilières	249 210,00	242 122,81	5 801,42	0,00	1 285,77
61521	Terrains	5 000,00	5 100,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	11 800,00	8 732,98	0,00	0,00	3 067,02
615231	Entretien et réparations voiries	13 000,00	6 470,19	4 866,00	0,00	1 663,81
61551	Matériel roulant	18 200,00	20 179,76	1 421,98	0,00	0,00
61558	Autres biens mobiliers	3 600,00	5 549,21	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	6 592,00	7 249,94	1 595,08	0,00	0,00
6161	Assurance multirisques	20 480,00	13 671,04	0,00	0,00	6 808,96
6162	Assurance obligatoire dommage - construction	0,00	2 825,65	0,00	0,00	0,00
6168	Autres primes d'assurance	0,00	2 984,32	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	3 620,00	3 700,21	310,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	22 900,00	13 687,10	300,00	0,00	8 912,90
6188	Autres frais divers	150,00	0,00	0,00	0,00	150,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	1 620,00	0,00	0,00	0,00	1 620,00
6226	Honoraires	57 800,00	30 185,60	0,00	0,00	27 614,40
6231	Annonces et insertions	2 300,00	972,00	0,00	0,00	1 328,00
6232	Fêtes et cérémonies	1 300,00	-46,82	0,00	0,00	1 346,82
6236	Catalogues et imprimés	27 500,00	18 574,39	0,00	0,00	8 925,61
6238	Divers	400,00	5 400,00	0,00	0,00	0,00
6241	Transports de biens	800,00	433,14	0,00	0,00	366,86
6247	Transports collectifs	1 285 050,00	1 227 929,37	81 388,56	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	6 587,00	6 235,68	0,00	0,00	351,32
6256	Missions	150,00	0,00	0,00	0,00	150,00
6257	Réceptions	0,00	136,35	0,00	0,00	0,00

(1) Détailier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
6261	Frais d'affranchissement	15 322,00	13 873,10	0,00	0,00	1 448,90
6262	Frais de télécommunications	25 704,00	18 618,64	7 388,22	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	2 075,00	1 397,02	391,76	0,00	286,22
62878	A d'autres organismes	216 000,00	-149 480,51	348 413,89	0,00	17 066,62
637	Autres impôts, taxes, ... (autres organismes)	3 600,00	3 038,92	0,00	0,00	561,08
012	Charges de personnel et frais assimilés	3 568 031,00	3 533 754,09	1 520,01	0,00	32 756,90
6218	Autre personnel extérieur	194 561,00	174 392,09	1 454,01	0,00	18 714,90
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	9 916,00	9 635,61	0,00	0,00	280,39
6333	Participation des employeurs à la form° profes	0,00	3 275,00	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	33 451,00	31 594,56	0,00	0,00	1 856,44
6338	Autres impôts, taxes, ... sur rémunérations	5 963,00	5 795,95	0,00	0,00	167,05
64111	Rémunération principale	1 215 672,00	1 257 564,61	0,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations	955 353,00	901 709,42	0,00	0,00	53 643,58
64162	Emplois d'avenir	41 326,00	46 933,12	0,00	0,00	0,00
64168	Autres emplois d'insertion	17 285,00	50 508,90	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	431 737,00	413 095,05	0,00	0,00	18 641,95
6453	Cotisations aux caisses de retraite	339 010,00	378 860,18	0,00	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	64 501,00	49 627,02	0,00	0,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	231 404,00	187 264,43	0,00	0,00	14 873,98
6474	Versements aux autres œuvres sociales	24 207,00	21 364,59	0,00	0,00	2 842,41
6475	Médecine du travail, pharmacie	3 645,00	2 133,56	66,00	0,00	1 445,44
014	Atténuations de produits	90 082,00	90 082,00	0,00	0,00	0,00
73923	Reversements sur FNGIR	90 082,00	90 082,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	2 145 222,00	1 881 131,02	203 048,15	0,00	61 042,83
651	Redevances pour concessions, brevets, licenc	1 300,00	333,18	0,00	0,00	966,82
6531	Indemnités	68 040,00	64 705,19	0,00	0,00	3 334,81
6533	Cotisations de retraite	2 734,00	2 610,99	0,00	0,00	123,01
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	13 802,00	13 000,68	0,00	0,00	801,32
65541	Contributions au fonds de compensation des c	1 565 886,00	1 335 431,34	174 042,36	0,00	56 412,30
6557	Contributions au titre de la politique de l'habita	26 000,00	0,00	19 713,79	0,00	6 286,21
6558	Autres contributions obligatoires	1 500,00	10 813,36	0,00	0,00	0,00
657341	Communes membres du GFP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657348	Autres communes	440 000,00	435 489,00	0,00	0,00	4 511,00
65737	Autres établissements publics locaux	5 900,00	933,24	0,00	0,00	4 966,76
6574	Subventions de fonctionnement aux associati	20 060,00	17 774,04	9 292,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de la gestion courante	0,00	40,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		8 446 333,00	7 501 035,02	705 922,46	0,00	239 375,52
66	Charges financières (b)	50 967,00	32 219,71	18 284,20	0,00	463,09
66111	Intérêts réglés à l'échéance	53 677,00	53 710,43	0,00	0,00	0,00
66112	Intérêts - rattachement des intérêts courus nor	-3 210,00	-21 490,72	18 284,20	0,00	0,00

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6615 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
6618	Intérêts des autres dettes	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
67	Charges exceptionnelles (c)	1 600,00	552,20	0,00	0,00	1 047,80
6718	Autres charges exceptionnelles sur opérations	0,00	249,52	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 500,00	302,68	0,00	0,00	1 197,32
678	Autres charges exceptionnelles	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)	110 000,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		8 608 900,00	7 533 806,93	724 206,66	0,00	350 886,41
023	Virement à la section d'investissement	824 645,00	0,00			
042	Opérations d'ordre de transfert entre sectio	185 419,00	185 335,22			83,78
675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00	278,16			0,00
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles	185 419,00	185 057,06			361,94
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 010 064,00	185 335,22			824 728,78
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sectio	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 010 064,00	185 335,22			824 728,78
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		9 618 964,00	7 719 142,15	724 206,66	0,00	1 175 615,19
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2015		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	-21 490,72
Montant de l'exercice 2015	18 284,20
= Différence ICNE 2016 - ICNE 2015	-39 774,92

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

1. *Allochthonous* (non-native) species
2. *Native* species
3. *Endemic* (native to the area)

4. *Indigenous* (native to the area)
5. *Exotic* (non-native to the area)

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	84 017,00	141 797,03	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	84 017,00	141 543,83	0,00	0,00	0,00
6479	Remboursements sur autres charges sociales	0,00	253,20	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes	485 500,00	504 949,47	0,00	0,00	0,00
7018	Autres ventes de produits finis	11 300,00	10 121,00	0,00	0,00	1 179,00
70611	Redevance d'enlèvement des ordures ménagères	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70632	A caractère de loisirs	5 000,00	6 620,00	0,00	0,00	0,00
7066	Redevances et droits des services à caractère social	435 200,00	432 795,22	0,00	0,00	2 404,78
70688	Autres prestations de services	4 000,00	20 426,36	0,00	0,00	0,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	0,00	2 547,00	0,00	0,00	0,00
70872	par les budgets annexes et les régies municipales	30 000,00	32 439,89	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	5 098 805,00	5 368 704,00	0,00	0,00	0,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	2 300 000,00	2 420 040,00	0,00	0,00	0,00
73112	Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises	130 000,00	150 621,00	0,00	0,00	0,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	4 500,00	6 631,00	0,00	0,00	0,00
7325	Fonds de péréquation ressources intercommunales	170 000,00	264 724,00	0,00	0,00	0,00
7331	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	2 494 305,00	2 526 688,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	1 606 050,00	1 459 169,02	51 080,00	0,00	95 800,98
74124	Dotation d'intercommunalité	323 600,00	231 619,00	0,00	0,00	91 981,00
74126	Dotation de compensation des groupements de	1 500,00	2 294,00	0,00	0,00	0,00
7472	Régions	4 000,00	8 590,00	9 760,00	0,00	0,00
7473	Départements	1 006 000,00	1 032 184,89	7 200,00	0,00	0,00
74741	Communes membres du GFP	3 000,00	4 222,00	0,00	0,00	0,00
74748	Autres communes	19 000,00	21 623,09	0,00	0,00	0,00
74751	GFP de rattachement	15 000,00	-1 632,32	29 000,00	0,00	15 000,00
74758	Autres groupements	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7478	Autres organismes	110 450,00	129 667,36	5 120,00	0,00	0,00
748314	Dotation unique compensations spécifiques taxe	500,00	713,00	0,00	0,00	0,00
74832	Attribution du Fonds départemental de la taxe professionnelle	30 000,00	-128,00	0,00	0,00	30 128,00
74833	Etat - Compensation au titre de la CET (CVAE et CVAE)	0,00	6,00	0,00	0,00	0,00
74834	Etat - Compensation au titre des exonérations de TVA	15 000,00	17 162,00	0,00	0,00	0,00
74835	Etat - Compensation au titre des exonérations de la TVA	13 000,00	12 848,00	0,00	0,00	152,00
7488	Autres attributions et participations	50 000,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
75	Autres produits de gestion courante	604 275,00	1 014 989,77	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	1 775,00	1 776,50	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	602 500,00	1 013 213,27	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES		7 878 647,00	8 489 609,29	51 080,00	0,00	0,00
(a) = (70+73+74+75+013)						
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	150 000,00	167 254,14	6 660,00	0,00	0,00
7718	Autres produits exceptionnels sur opérations de	0,00	41,84	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exerc. antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	122,30	0,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	150 000,00	167 090,00	6 660,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		8 028 647,00	8 656 863,43	57 740,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section:	0,00	155,86	0,00	0,00	0,00
7761	Différences sur réalisations (négatives) transférées	0,00	155,86	0,00	0,00	0,00

(1) Détailier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 778.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU BUDGET**III****SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES****A2**

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
043	<i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>	0,00	0,00			0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	0,00	155,86			0,00
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	8 028 647,00	8 657 019,29	57 740,00	0,00	0,00
	Pour information					
	R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2015	1 590 317,59				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2015	0,00
= Différence ICNE 2016 - ICNE 2015	0,00

(1) Détalier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	31 700,00	11 601,12	0,00	20 098,88
2051	Concessions et droits similaires	31 700,00	11 601,12	0,00	20 098,88
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	1 274 742,00	1 274 742,00	0,00	0,00
2041642	SPIC - Bâtiments et installations	1 274 742,00	1 274 742,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	1 466 560,00	1 056 575,58	30 866,63	379 117,79
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	250,00	0,00	0,00	250,00
2128	Autres agencements et aménagements de terrains	10 000,00	7 338,04	0,00	2 661,96
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installat° générales, agencements, aménagements des con	166 000,00	403,84	894,23	164 701,93
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00
21533	Réseaux câblés	40 000,00	0,00	0,00	40 000,00
21568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	300,00	0,00	0,00	300,00
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	46 196,00	34 515,96	3 000,00	8 680,04
21751	Réseaux de voirie	1 158 114,00	998 414,74	22 924,43	136 774,83
21757	Matériel et outillage de voirie	5 800,00	0,00	0,00	5 800,00
2181	Installations générales, agencements et aménagements div	9 700,00	528,88	0,00	9 171,12
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	13 250,00	5 776,35	0,00	7 473,65
2184	Mobilier	15 250,00	5 792,37	4 047,97	5 409,66
2188	Autres immobilisations corporelles	1 700,00	3 805,40	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement n° 1019 (2)	0,00	0,00	5 000,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	2 773 002,00	2 342 918,70	35 866,63	394 216,67
16	Emprunts et dettes assimilées	198 921,00	146 915,74	0,00	52 005,26
1641	Emprunts en euros	197 561,00	146 121,85	0,00	51 439,15
168748	Autres communes	1 360,00	793,89	0,00	566,11
27	Autres immobilisations financières	3 500,00	105,00	0,00	3 395,00
275	Dépôts et cautionnements versés	3 500,00	105,00	0,00	3 395,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00
	Total des dépenses financières	207 421,00	147 020,74	0,00	60 400,26
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	2 980 423,00	2 489 939,44	35 866,63	454 616,93
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)	0,00	155,86	0,00	0,00
	Charges transférées (6)	0,00	155,86	0,00	0,00
192	Plus ou moins-value sur cession d'immobilisation	0,00	155,86	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	0,00	155,86	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	2 980 423,00	2 490 095,30	35 866,63	454 461,07
	Pour information D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2015	870 811,41			

(1) Détailier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III - VOTE DU BUDGET**III****SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES****B2**

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 728 000,00	0,00	0,00	1 728 000,00
1641	Emprunts en euros	1 728 000,00	0,00	0,00	1 728 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	1 728 000,00	0,00	0,00	1 728 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 113 171,00	1 047 031,08	69 814,79	0,00
10222	F.C.T.V.A.	219 982,00	153 842,00	69 814,79	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	893 189,00	893 189,08	0,00	0,00
	Total des recettes financières	1 113 171,00	1 047 031,08	69 814,79	0,00
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES	2 841 171,00	1 047 031,08	69 814,79	1 724 325,13
021	Virement de la section de fonctionnement	824 645,00			
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (3)(4)	185 419,00	185 335,22		83,78
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	0,00	278,16		0,00
28051	Concessions et droits similaires	19 952,00	19 950,84		1,16
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	13,00	13,00		0,00
28128	Autres agencements et aménagements de terrains	3 561,00	3 560,72		0,28
281318	Autres bâtiments publics	25 252,00	25 252,29		0,00
28135	Installat° générales, agencements, aménagement des cons:	5 020,00	5 021,41		0,00
28138	Autres constructions	51,00	51,06		0,00
281561	Matériel roulant	11 708,00	11 707,14		0,86
281571	Matériel roulant	6 152,00	6 152,00		0,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	679,00	316,00		363,00
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	31 641,00	31 638,69		2,31
281751	Réseaux de voirie	34 203,00	34 204,15		0,00
28181	Installations générales, agencements et aménagements div.	737,00	737,44		0,00
28182	Matériel de transport	1 323,00	1 323,00		0,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	26 711,00	26 709,18		1,82
28184	Mobilier	11 955,00	11 959,53		0,00
28188	Autres immobilisations corporelles	6 461,00	6 460,61		0,39
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	1 010 064,00	185 335,22		824 728,78
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	1 010 064,00	185 335,22		824 728,78
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	3 851 235,00	1 232 366,30	69 814,79	2 549 053,91
	Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté de 2015	0,00			

(1) Détailier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III - VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****III****B3****OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1019**

LIBELLE : Déchets ménagers - Bacs

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire Cumul des réalisations (2)
		Crédits ouverts (BP + DM + RAR 2015)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
	DEPENSES	0,00	A	0,00	5 000,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		5 000,00	0,00	219 050,88
2111	Terrains nus	0,00		0,00	0,00	0,00
2135	Installat° générales, agencements, aménag.	0,00		0,00	0,00	0,00
2158	Autres installations, matériel et outillage t	0,00		5 000,00	0,00	198 708,40
2183	Matériel de bureau et matériel informatiqu	0,00		0,00	0,00	398,00
2184	Mobilier	0,00		0,00	0,00	19 944,48
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire Cumul des réalisations (2)
	Crédits ouverts (BP + DM + RAR 2015)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C	0,00	0,00	D
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00	0,00
1326	Autres établissements publics locaux	0,00		0,00	0,00
1327	Budget communautaire et fonds structure	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00	0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	0,00 D-B -219 050,88

(1) Détailer les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Libellé	INVESTISSEMENT						FONCTIONNEMENT		
	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux des administrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement
Dépenses réelles	0,00	1 305 463,51	0,00	0,00	4 120,65	0,00	2 049,28	0,00	1 082 985,31
- Equipements municipaux (2)		30 721,51	0,00	0,00	4 120,65	0,00	2 049,28	0,00	1 119 876,75
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		1 274 742,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 274 742,00
- Opérations financières	0,00								0,00
Dépenses d'ordre	0,00								0,00
Solde d'exécution reporté de 2015	0,00	2 259 163,83	0,00	0,00	4 120,65	0,00	2 843,17	0,00	1 146 479,11
Total dépenses	0,00	954 940,44	0,00	242,00	8 910,73	7 773,25	17,00	3 731,50	0,00
Total recettes	0,00	954 940,44	0,00	242,00	8 910,73	3 652,60	17,00	888,33	0,00
Solde d'investissement	0,00	-1 304 223,39	0,00					-889 727,73	0,00
RESTE A REALISER au 31/12/2016									
Total RAR dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00	4 047,97	0,00	0,00	31 818,66	0,00
Total RAR recettes	0,00	685,06	0,00	0,00	66,96	0,00	0,00	68 838,15	44,62
SOLDE RAR d'investissement	0,00	685,06	0,00	0,00	-3 981,01	0,00	0,00	37 019,49	44,62

REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser 2015)

	REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser 2015)	RESTE A REALISER au 31/12/2016
Total dépenses	703 965,58	1 471 612,12
Total recettes	57 740,60	5 482 375,66
Solde de fonctionnement	-646 229,58	4 011 063,54
Total RAR dépenses	0,00	0,00
Total RAR recettes	0,00	0,00
Solde RAR fonctionnement	0,00	0,00

	REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser 2015)	RESTE A REALISER au 31/12/2016
Total dépenses	1 260 595,00	132 229,31
Total recettes	1 160 286,41	22 871,00
Solde de fonctionnement	-120 309,59	-114 701,17
Total RAR dépenses	0,00	0,00
Total RAR recettes	0,00	0,00
Solde RAR fonctionnement	0,00	0,00

CdC - La Porte Normande - 27 - Communauté de Communes La Porte Normande

	CA	2016
IV - ANNEXES	IV	A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

- (1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs et services publics ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10. Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements et services suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).
- (2) Ou biens de la structure intercommunale.
- (3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV - ANNEXES**PRÉSENTATION CROISÉE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)**

Art (1)	Libellé	INVESTISSEMENT						DEPENSES			TOTAL
		01 Opérations non ventilables	0 Services généraux des administrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	
		0,00	2 259 163,83	0,00	0,00	8 168,62	0,00	2 843,17	0,00	1 178 297,77	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	82 783,91	0,00	0,00	0,00	0,00	2 843,17	0,00	112 988,71	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	82 783,91	0,00	0,00	0,00	0,00	1 784,65	0,00	112 988,71	0,00
168748	Autres communes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 058,52	0,00	0,00	1 058,52
20	Immobilisations incorporelles	0,00	11 601,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 601,12
2051	Concessions et droits similaires	0,00	11 601,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 601,12
204	Subventions d'équipement versées	0,00	1 274 742,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 274 742,00
2041642	SPIC - Bâtiments et installations	0,00	1 274 742,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 274 742,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	19 120,39	0,00	0,00	0,00	4 120,66	0,00	0,00	0,00	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbusques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements de terrains	0,00	7 338,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 338,04
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installat° générales, agencements, aménagements des locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21533	Réseaux câblés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21568	Autre matériel et outillage d'entretien et de défense civile	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	34 515,96
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	403,84
21751	Réseaux de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21757	Matériel et outillage de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	528 BB
2181	Installations générales, agencements et aménagements	0,00	5 776,35	0,00	0,00	0,00	0,00	4 120,66	0,00	0,00	5 776,35
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	0,00	1 671,72	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 782,37
2184	Mobilier	0,00	3 805,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 805,40
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	105,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	105,00
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	105,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'ordre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
192	Plus ou moins-value sur cession d'immobilisation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution reporté à 2015	0,00	870 811,41	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	870 811,41

	IV	A1
Total dépenses d'investissement	0,00	2 843,17
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00
168748	Autres communes	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
2051	Concessions et droits similaires	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00
2041642	SPIC - Bâtiments et installations	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbusques	0,00
2128	Autres agencements et aménagements de terrains	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00
2135	Installat° générales, agencements, aménagements des locaux	0,00
2152	Installations de voirie	0,00
21533	Réseaux câblés	0,00
21568	Autre matériel et outillage d'entretien et de défense civile	0,00
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	0,00
21751	Réseaux de voirie	0,00
21757	Matériel et outillage de voirie	0,00
2181	Installations générales, agencements et aménagements	0,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	0,00
2184	Mobilier	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00
	Opérations d'équipement	0,00
	Dépenses d'ordre	0,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00
192	Plus ou moins-value sur cession d'immobilisation	0,00
001	Solde d'exécution reporté à 2015	0,00

IV - ANNEXES**PRÉSENTATION CROISÉE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)**

Art (1)	Libellé	REÇETTES							FONCTIONNEMENT				
		01 Opérations non ventilables	0 Services généraux des administrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
Total recettes d'investissement													
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	95 805,50	0,00	242,00	8 910,73	7 840,21	17,00	3731,50	0,00	325 589,53	44,62	1 302 187,99
10222	F.C.T.V.A.	0,00	89 751,79	0,00	0,00	609,00	0,00	0,00	374,10	0,00	146 295,19	0,00	1 047 031,08
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	6 562,71	0,00	0,00	609,00	0,00	0,00	374,10	0,00	146 295,19	0,00	153 842,90
Recettes d'ordre		0,00	893 189,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	833 189,08
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	55 188,65	0,00	242,00	8 910,73	7 164,25	17,00	3 357,40	0,00	110 455,19	0,00	165 335,22
21/58	Autres installations, matériel et outillage techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2805/1	Concessions et droits similaires	0,00	19 620,80	0,00	0,00	80,00	250,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	278,16
2812/1	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	13,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 950,14
2812/3	Autres agencements et aménagements de terrains	0,00	3 560,72	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13,00
2813/8	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 560,72
2813/9	Installat° générales, agencements, aménagement des co	0,00	69,00	0,00	0,00	1 283,78	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 252,29
2813/9	Autres constructions	0,00	51,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 021,41
2815/1	Matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	51,06
2815/7	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 707,14
2815/8	Autres installations, matériel et outillage techniques	0,00	1 178,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 152,00
2817/51	Réseaux de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	4 968,47	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	316,00
2818/1	Installations générales, agencements et aménagements	0,00	578,49	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	34 204,15
2818/2	Matériel de transport	0,00	1 323,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	737,44
2818/3	Matériel de bureau et matériel informatique	0,00	22 542,36	0,00	162,00	1 597,24	1 488,19	17,00	125,90	0,00	0,00	0,00	1 323,00
2818/4	Matériel	0,00	1 001,45	0,00	0,00	5 310,02	5 310,02	0,00	3 198,50	0,00	776,49	0,00	26 709,18
2818/8	Autres immobilisations corporelles	0,00	5 250,37	0,00	0,00	1 061,24	116,00	0,00	33,00	0,00	2 449,56	0,00	11 939,53
											0,00	0,00	6 460,61

Total dépenses de fonctionnement	DÉPENSES																			
	011 Charges à caractère général	6023 Alimentation	60611 Eau et assainissement	60612 Énergie - Électricité	60621 Combustibles	60622 Carburants	501 354,30	150 620,93	1 471 612,12	0,00	1 280 295,90	132 229,31	1 876 790,19	4 296,19	578 062,37	31 584,18	2 292 069,75	71 340,12	8 443 348,81	
6022	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	100,94	1 060,25	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-250,00	0,00	1 550,75	0,00	99,06	0,00	-250,00	
60611	Concessions et droits similaires	838,54	17 492,85	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 456,89	0,00	4 581,23	0,00	6 325,04	0,00	2 811,09	
60612	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
60621	Autres installations, matériel et outillage techniques	11 203,19	359,81	0,00	0,00	68,38	610,71	415,52	376,22	227,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	64 064,17	0,00	171,71	0,00	31 857,06
60622	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	77 325,58

IV - ANNEXES

PRÉSENTATION CROISÉE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

IV

A1

Art (1)	Libellé	TOTAL											
		01 Opérations non ventilables	0 Services généraux des administrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	
60623	Alimentation	6 511,10	1 400,12	0,00	7 279,24	75 974,73	0,00	14 574,64	0,00	280,00	0,00	106 019,88	
60624	Produits de traitement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
60631	Fournitures d'entretien	1 360,97	0,00	0,00	25,09	806,82	0,00	2 705,07	0,00	46,69	0,00	4 944,64	
60632	Fournitures de petit équipement	2 661,52	0,00	0,00	1 051,36	39,86	0,00	22,80	0,00	1 691,59	92,57	5 767,49	
60633	Fournitures de voirie	751,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 370,48	0,00	10 121,68	
60636	Vêtements de travail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 890,60	0,00	4 890,60	
6064	Fournitures administratives	3 826,07	0,00	162,80	174,63	1 124,90	0,00	260,57	40,36	489,08	143,68	6 222,09	
6068	Autres matières et fournitures	1 299,73	1 491,18	0,00	0,00	190,80	13 586,04	0,00	264,79	0,00	30,47	0,00	16 863,01
611	Contrats de prestations de services	28 564,90	44 833,90	0,00	0,00	34 389,66	41 027,83	0,00	27 079,95	0,00	93 133,93	0,00	269 040,17
6132	Locations immobilières	0,00	392,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	392,00	
6135	Locations mobilières	5 801,42	11 789,44	0,00	838,29	12 312,20	6 606,02	79,53	1 702,47	235,69	208 106,32	452,85	247 924,23
61521	Terrains	0,00	5 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 100,00	
61522	Entretien et réparations bâtiments publics	0,00	475,68	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 169,06	0,00	6 116,26	271,98	8 732,98
61523	Entretien et réparations voiries	4 866,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 470,19	
61551	Matériel roulant	1 421,98	168,60	0,00	849,52	0,00	2 809,82	448,65	0,00	15 903,17	0,00	21 601,74	
61558	Autres biens mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 549,21	0,00	5 549,21	
6156	Maintenance	1 595,08	5 593,97	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 186,75	0,00	469,22	0,00	8 845,02
6161	Assurance multirisques	0,00	1 407,87	0,00	1 068,96	724,31	730,02	1 091,40	0,00	8 648,48	0,00	13 671,04	
6162	Assurance obligatoire dommage - construction	0,00	345,15	0,00	0,00	1 180,25	0,00	173,75	0,00	867,00	259,50	2 825,65	
6168	Autres primes d'assurance	0,00	505,66	0,00	0,00	1 181,82	19,75	502,22	0,00	774,87	0,00	2 984,32	
6182	Documentation générale et technique	310,00	1 283,79	0,00	93,80	50,00	267,20	0,00	1 724,02	0,00	281,40	0,00	4 010,21
6184	Versements à des organismes de formation	300,00	5 220,27	0,00	0,00	5 427,00	0,00	0,00	0,00	3 039,83	0,00	13 987,10	
6188	Autres frais divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-70,00	0,00	29 880,00	0,00	30 185,60	
6226	Honoraires	0,00	375,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	972,00	
6231	Annonces et insertions	0,00	864,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-46,82	
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	-46,82	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	541,78	501,04	267,10	177,00	
6236	Catalogues et imprimés	0,00	12 123,75	0,00	0,00	3 401,18	2 087,60	0,00	530,40	395,76	35,70	18 574,39	
6238	Divers	0,00	5 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 400,00	
6241	Transports de biens	0,00	37,17	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	462,75	0,00	433,14	
6247	Transport collectifs	81 388,56	370,00	0,00	1 190 937,19	595,25	901,79	36 337,17	285,01	0,00	0,00	1 309 317,93	
6251	Voyages et déplacements	0,00	3 140,52	0,00	121,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 235,68	
6256	Missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	136,35	0,00	136,35	
6257	Receptions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
6261	Frais d'affranchissement	0,00	9 292,42	0,00	1 541,52	98,98	312,71	10,54	315,34	312,71	2 243,78	89,81	

IV - ANNEXES**PRÉSENTATION CROISÉE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)**

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux des administrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
6292	Frais de télécommunications	7 388,22	7 302,88	0,00	143,60	288,64	5 402,42	48,84	2 328,79	0,00	3 103,47	0,00	26 006,86
6277	Services bancaires et assimilés	391,76	188,03	0,00	501,23	0,00	707,76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 788,70
62878	A d'autres organismes	348 413,89	4 814,28	0,00	0,00	0,00	-3 754,02	0,00	0,00	0,00	-150 540,77	0,00	198 333,38
637	Autres impôts, taxes,...(autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	3 038,92	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 038,92
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 520,01	572 123,34	0,00	79 953,29	54 774,67	1 676 758,59	0,00	491 395,50	20,16	639 149,62	19 578,92	3 535 274,10
6218	Autre personnel extérieur	1 454,01	140,90	0,00	26 226,72	280,76	147 743,71	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	175 846,70
6332	Colisations versées au F.N.A.L.	0,00	1 506,49	0,00	164,35	147,51	4 541,55	0,00	1 429,93	12,60	1 785,44	47,74	9 635,61
6333	Participation des employés à la form° professionnelle	0,00	1 385,00	0,00	0,00	0,00	1 130,00	0,00	0,00	0,00	750,00	0,00	3 275,00
6336	Colisations CNFPT et Centres de gestion	0,00	4 744,97	0,00	499,80	516,16	14 860,70	0,00	4 960,62	0,00	5 845,24	167,07	31 594,35
6338	Autres impôts, taxes,...sur rémunérations	0,00	903,76	0,00	95,69	88,53	2 734,30	0,00	857,96	7,56	1 076,54	28,61	5 795,95
64111	Rémunération principale	0,00	325 437,92	0,00	33 748,06	35 982,95	384 627,79	0,00	241 869,06	0,00	221 905,97	13 992,85	1 257 56,51
64131	Rémunerations	0,00	65 032,53	0,00	1 392,14	0,00	592 044,43	0,00	78 981,24	0,00	163 604,97	654,11	901 709,52
64162	Emplois d'avenir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	46 933,12	0,00	46 933,12
64168	Autres emplois d'insertion	0,00	0,00	0,00	537,96	0,00	44 517,11	0,00	0,00	0,00	5 453,83	0,00	50 508,90
6451	Colisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	52 466,33	0,00	5 008,60	4 939,70	211 859,82	0,00	60 609,30	0,00	76 523,85	1 687,45	413 095,05
6454	Colisations aux caisses de retraite	0,00	79 611,39	0,00	8 721,57	9 432,23	150 063,74	0,00	65 446,22	0,00	62 625,80	2 957,23	378 869,18
6455	Colisations aux A.S.S.E.D.I.C	0,00	-107,60	0,00	123,52	0,00	33 887,74	0,00	4 668,63	0,00	11 032,87	41,86	49 627,02
64744	Contributions pour assurance du personnel	0,00	37 026,95	0,00	3 204,60	3 045,90	80 003,09	0,00	28 365,32	0,00	35 618,57	0,00	187 264,43
64745	Versements aux autres œuvres sociales	0,00	3 322,90	0,00	227,28	340,92	B 285,81	0,00	3 863,82	0,00	5 113,86	0,00	21 364,59
6475	Médicine du travail, pharmacie	66,00	441,80	0,00	0,00	0,00	468,80	0,00	343,40	0,00	879,56	0,00	2 199,56
014	Atténuations de produits	0,00	90 082,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	90 082,00
73923	Reversements sur FINGIR	0,00	90 082,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	90 082,00
65	Autres charges de gestion courante	203 048,15	58 328,09	0,00	5 142,17	3 960,29	0,00	0,00	19 447,81	896,39	1 217 387,87	49 955,40	2 084 179,17
6551	Redevances pour concessions, brevets, licences, logiciels	0,00	333,18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	333,18
65531	Indemnités	0,00	32 987,28	0,00	3 806,21	0,00	537,29	11 448,57	2 537,29	102,66	462,12	308,04	64 705,19
65533	Colisations de retraite	0,00	1 327,35	0,00	154,08	0,00	0,00	0,00	787,86	1 181,88	0,00	0,00	2 610,99
65544	Colisations de sécurité sociale - part patronale	0,00	9 061,20	0,00	1 181,88	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 000,68
65545	Contributions au fonds de compensation des charges liées	174 042,36	69 058,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 204 335,30	42 038,00	1 509 473,70
65557	Contributions au titre de la politique de l'habitat	19 773,79	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 713,79
65558	Autres contributions obligatoires	0,00	10 813,36	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 813,36
657341	Communes membres du GFP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657348	Autres communes	0,00	435 489,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	435 489,00
65737	Autres établissements publics locaux	0,00	933,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	933,24
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres	9 292,00	4 285,46	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 020,00	-2 531,42	0,00	0,00	27 056,04
6558	Charges diverses de la gestion courante	0,00	40,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40,00

IV - ANNEXES**PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)****IV****A1**

Art (1)	Libellé	TOTAL										
		01 Opérations	0 Services généraux non ventilables	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique
66	Charges financières	-1 957,88	19 019,59	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	946,43	0,00	32 490,77	0,00
66111	Intérêts légitimes à l'échéance	0,00	19 941,23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 022,94	0,00	32 746,26	0,00
66112	Intérêts rattachement des intérêts courus non échus	-1 952,88	-921,64	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-76,51	0,00	-255,49	0,00
6618	Intérêts des autres dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	249,52	0,00	0,00	302,68	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67118	Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	0,00	249,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	55 188,65	0,00	242,00	8 910,73	7 164,25	17,00	3 357,40	0,00	110 455,19	0,00
	Dépenses d'ordre											
642	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	55 188,65	0,00	242,00	8 910,73	7 164,25	17,00	3 357,40	0,00	110 455,19	0,00
675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00	0,00	0,00	242,00	8 910,73	7 164,25	17,00	3 357,40	0,00	278,16	0,00
6811	Dotation aux amort. des immos incorporels et corporels	0,00	55 188,65	0,00	242,00	8 910,73	7 164,25	17,00	3 357,40	0,00	110 177,03	0,00
	RECETTES											
	Total recettes de fonctionnement	57 740,00	5 482 675,66	0,00	1 160 286,41	22 871,00	762 089,92	154,00	206 339,75	11 600,00	2 585 637,10	15 683,94
013	Atténuations de charges	0,00	45 583,78	0,00	349,07	0,00	67 711,07	0,00	4 512,96	0,00	23 414,85	225,30
6419	Rémunérations sur rémunérations du personnel	0,00	45 583,78	0,00	349,07	0,00	67 457,97	0,00	4 512,96	0,00	23 414,85	225,30
6479	Remboursements sur autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	253,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	36 771,73	0,00	0,00	10 121,06	354 000,96	154,00	50 836,43	0,00	36 807,61	16 058,64
7018	Autres ventes de produits finis	0,00	0,00	0,00	0,00	10 121,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70611	Redevance d'enlèvement des ordures ménagères	0,00	6 620,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70632	A caractère de loisirs	0,00	27 604,73	0,00	0,00	0,00	0,00	154,00	50 836,43	0,00	20 426,36	0,00
7066	Redevances et droits des services à caractère social	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7068B	Autres prestations de services	0,00	2 547,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 381,25	16 058,64
70872	par les budgets annexes et les régies municipales	0,00	2 842,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes											
73111	Taxes foncières et d'habitation	0,00	2 420 040,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73112	Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises	0,00	150 621,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	0,00	8 631,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7325	Fonds de péréquation ressources intercommunales et co	0,00	264 724,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 526 688,00	0,00
7331	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	51 030,00	265 764,00	0,00	1 159 937,34	12 750,40	2 100,00	0,00	5 250,00	11 600,00	-1 632,32	-600,00
74124	Dotation d'intercommunalité	0,00	23 619,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV - ANNEXES

PRÉSENTATION CROISÉE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux des administrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique		TOTAL
												A1	IV	
74126	Dotation de compensation des groupements de commun	9 760,00	2 294,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 294,00
7472	Régions	7 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 350,00
7473	Départements	0,00	0,00	1 019 674,89	2 500,00	4 000,00	600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-1 650,00	1 039 384,89	4 222,00
74741	Communes membres du GFP	0,00	0,00	0,90	1 722,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 623,09
74748	Autres communes	0,00	0,00	0,00	21 623,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	27 367,68
74751	GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-1 632,32	0,00	0,00
74758	Autres groupements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7478	Autres organismes	5 120,00	5 250,00	0,00	116 917,36	3 750,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
748314	Dotation unique compensations spécifiques taxe profess	0,00	713,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	134 787,36
74832	Attribution du Fonds départemental de la taxe profession	0,00	-128,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	713,00
74833	Etat - Compensation au titre de la CET (CVAE et CFE)	0,00	6,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-128,00
74834	Etat - Compensation au titre des exonérations des taxes d'	0,00	17 162,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6,00
74835	Etat - Compensation au titre des exonérations de taxe d'	0,00	12 848,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 162,00
7488	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 848,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	531 132,20	0,00	0,00	338 036,41	0,00	145 740,36	0,00	80,80	0,00	0,00	0,00	1 014 985,77
752	Revenus des immubles	0,00	1 776,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 776,50
768	Produits divers de gestion courante	0,00	529 355,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 013 213,27
77	Produits exceptionnels	6 660,00	167 090,36	0,00	0,00	41,48	0,00	0,00	0,00	122,30	0,00	0,00	0,00	173 914,14
7718	Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	0,00	0,36	0,00	0,00	41,48	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	41,14
773	Mandats annulés (exerc. antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	122,30
7783	Produits exceptionnels divers	6 660,00	167 090,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	173 750,00
Recettes d'ordre		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	155,86
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	155,86
7761	Déficiences sur réalisations (négatives) transférées en fin	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	155,86
002	Excédent de fonctionnement reporté	0,00	1 590 317,59	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 590 317,59

(1) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales

CHAPITRES	Opérations non ventilables	01		02 Administration générale	Total
		01	02		
DEPENSES TOTALES (1)		703 969,58		1 471 612,12	2 175 581,70
011 Charges à caractère général	501 354,30		150 620,93		651 975,23
012 Charges de personnel et frais assimilés	1 520,01		572 123,34		573 643,35
014 Atténuations de produits	0,00		90 082,00		90 082,00
022 Dépenses imprévues (fonctionnement)	0,00		-0,00		0,00
023 Versement à la section d'investissement	0,00		0,00		0,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections			55 188,65		55 188,65
052 Autres charges de gestion courante	203 048,15		584 328,09		787 376,24
065 Autres charges de gestion courante	-1 952,88		19 019,59		17 066,71
066 Charges financières	0,00		249,52		249,52
067 Charges exceptionnelles					
RECETTES TOTALES (1)	57 740,00		5 482 675,66		5 540 415,66
002 Résultat du fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	0,00		1 590 317,59		1 590 317,59
013 Atténuations de charges	0,00		45 563,78		45 563,78
070 Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00		36 771,73		36 771,73
73 Impôts et taxes	0,00		2 842 016,00		2 842 016,00
74 Dotations, subventions et participations	51 080,00		269 764,00		320 844,00
75 Autres produits de gestion courante	0,00		531 132,20		531 132,20
77 Produits exceptionnels	6 660,00		167 050,36		173 750,36

	CA	2016
IV - ANNEXES		
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISÉE PAR FONCTION DETAIL FONCTIONNEMENT		

Sous-fonction 02	020 Administration générale de la collectivité	023 Information, communication, publicité	IV A1.1
CHAPITRES			
DEPENSES TOTALES (1)			
011 Charges à caractère général	1 256 909,15	214 702,97	
012 Charges de personnel et frais assimilés	107 100,88	43 520,05	
014 Atténuations de produits	471 412,78	100 650,56	
022 Dépenses imprévues (fonctionnement)	90 082,00	0,00	
023 Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	
042 Opérations d'ordre de transfert entre section	43 630,73	11 557,92	
65 Autres charges de gestion courante	526 487,08	57 841,01	
66 Charges financières	17 886,16	1 133,43	
67 Charges exceptionnelles	249,52	0,00	
RECETTES TOTALES (1)			
002 Résultat de fonctionnement reporté (excédé)	5 476 055,66	6 620,00	
013 Atténuations de charges	1 580 317,58	0,00	
70 Produits des services, du domaine et ventes :	45 583,78	0,00	
73 Impôts et taxes	30 151,73	6 620,00	
74 Dotations, subventions et participations	2 842 016,00	0,00	
75 Autres produits de gestion courante	269 764,00	0,00	
77 Produits exceptionnels	531 132,20	0,00	
	167 080,36	0,00	

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

FONCTION 2 Enseignement-formation

CHAPITRES	25 Services annexes de l'enseignement	Total
DÉPENSES TOTALES (1)	1 280 595,00	1 280 595,00
011 Charges à caractère général	1 195 257,54	1 195 257,54
012 Charges de personnel et frais assimilés	79 953,29	79 953,29
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	242,00	242,00
65 Autres charges de gestion courante	5 142,17	5 142,17
RECETTES TOTALES (1)	1 160 286,41	1 160 286,41
013 Atténuations de charges	349,07	349,07
73 Impôts et taxes	0,00	0,00
74 Dotations, subventions et participations	1 159 937,34	1 159 937,34

CHAPITRES	252 Transports scolaires	Sous-fonction 25
DÉPENSES TOTALES (1)	1 280 595,00	1 280 595,00
011 Charges à caractère général	1 195 257,54	1 195 257,54
012 Charges de personnel et frais assimilés	79 953,29	79 953,29
042 Opérations d'ordre de transfert entre section	242,00	242,00
65 Autres charges de gestion courante	5 142,17	5 142,17
RECETTES TOTALES (1)	1 160 286,41	1 160 286,41
013 Atténuations de charges	349,07	349,07
73 Impôts et taxes	0,00	0,00
74 Dotations, subventions et participations	1 159 937,34	1 159 937,34

(1) de l'exercice + restes à réaliser

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT
FONCTION 3 Culture

CHAPITRES	32 Conservation et diffusion des	33 Action culturelle	Total
DEPENSES TOTALES (1)	53 824,04	78 405,27	132 229,31
011 Charges à caractère général	5 752,91	58 830,71	64 583,62
012 Charges de personnel et frais assimilés	35 591,20	19 183,47	54 774,67
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	8 519,64	391,09	8 910,73
65 Autres charges de gestion courante	3 960,29	0,00	3 960,29
RECETTES TOTALES (1)	0,00	22 871,00	22 871,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	10 121,00	10 121,00
74 Dotations, subventions et participations	0,00	12 750,00	12 750,00

CHAPITRES	Sous-fonction 32
	321 Bibliothèques et médiathèques
CHAPITRES	
DEPENSES TOTALES (1)	53 824,04
011 Charges à caractère général	5 752,91
012 Charges de personnel et frais assimilés	35 591,20
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	8 519,64
65 Autres charges de gestion courante	3 960,29
RECETTES TOTALES (1)	0,00
70 Produits des services, du domaine et ventes	0,00
74 Dotations, subventions et participations	0,00

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 4 Sport et jeunesse

CHAPITRES	42 Jeunesse		Total
	DÉPENSES TOTALES (1)	1 876 790,19	
011 Charges à caractère général	192 564,67		192 564,67
012 Charges de personnel et frais assimilés	1 676 736,59		1 676 736,59
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	7 164,25		7 164,25
65 Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
67 Charges exceptionnelles	302,68		302,68
RECETTES TOTALES (1)	762 089,02		762 089,02
013 Atténuations de charges	67 711,07		67 711,07
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	354 200,06		354 200,06
74 Dotations, subventions et participations	2 100,00		2 100,00
75 Autres produits de gestion courante	338 036,41		338 036,41
77 Produits exceptionnels	41,48		41,48

CHAPITRES	Sous-fonction 42		
	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances
CHAPITRES			
DÉPENSES TOTALES (1)	1 780 128,76	82 987,47	13 573,96
011 Charges à caractère général	154 980,47	31 239,35	6 334,85
012 Charges de personnel et frais assimilés	1 619 632,10	50 989,93	6 136,56
042 Opérations d'ordre de transfert entre section	5 203,51	758,19	1 202,55
65 Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00
67 Charges exceptionnelles	302,68	0,00	0,00
RECETTES TOTALES (1)	746 370,36	11 896,01	3 822,65
013 Atténuations de charges	67 711,07	0,00	0,00
70 Produits des services, du domaine et ventes	341 781,40	11 896,01	522,65
74 Dotations, subventions et participations	0,00	0,00	2 100,00
75 Autres produits de gestion courante	336 838,41	0,00	1 200,00
77 Produits exceptionnels	41,48	0,00	0,00

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISÉE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT
FONCTION 5 Interventions sociales et santé

CHAPITRES	52 Interventions sociales	Total
DEPENSES TOTALES (1)	4 296,19	4 296,19
011 Charges à caractère général	4 279,19	4 279,19
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	17,00	17,00
RECETTES TOTALES (1)	154,00	154,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	154,00	154,00

CHAPITRES	Sous-fonction 52	
CHAPITRES	521 Services à caractère social pour handicapés et inadaptés	523 Actions en faveur des personnes en difficulté
DEPENSES TOTALES (1)	-70,00	4 366,19
011 Charges à caractère général	-70,00	4 349,19
042 Opérations d'ordre de transfert entre section	0,00	17,00
RECETTES TOTALES (1)	0,00	154,00
70 Produits des services, du domaine et ventes	0,00	154,00

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

FONCTION 6 Famille

CHAPITRES	Services communs	Aides à la famille	Crèches et garderies	Total	
				60	63
DÉPENSES TOTALES (1)					
011 Charges à caractère général	128 508,04	71 436,79	378 117,54		578 062,37
011 Charges de personnel et frais assimilés	13 463,77	14 559,97	34 891,49		62 915,23
012 Charges d'ordre de transfert entre sections	95 362,73	56 430,60	339 582,17		491 985,50
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	213,73	126,10	3 017,57		3 357,40
65 Autres charges de gestion courante	19 447,81	0,00	0,00		19 447,81
66 Charges financières	0,00	320,12	626,31		946,43
RECETTES TOTALES (1)	5 250,00	26 202,35	174 887,40	206 339,75	
013 Atténuations de charges	0,00	644,70	3 868,26		4 512,96
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	0,00	50 836,43		50 836,43
74 Dotations, subventions et participations	5 250,00	0,00	0,00		5 250,00
75 Autres produits de gestion courante	0,00	25 557,65	120 182,71		145 740,36

	CA	2016
--	----	------

IV - ANNEXES		
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION		
DETAIL FONCTIONNEMENT		

FONCTION 7 Logement

CHAPITRES	70 Services communs	Total
DEPENSES TOTALES (1)	31 584,18	31 584,18
011 Charges à caractère général	30 667,63	30 667,63
012 Charges de personnel et frais assimilés	20,16	20,16
65 Autres charges de gestion courante	896,39	896,39
RECETTES TOTALES (1)	11 600,00	11 600,00
74 Dotations, subventions et participations	11 600,00	11 600,00

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

FONCTION 8 Aménagement et services urbains, environnement

CHAPITRES	Services urbains	Aménagement urbain	Environnement	Total	
				81	82
DEPENSES TOTALES (1)					
011 Charges à caractère général	1 929 919,89	360 529,40		2 420,46	2 292 869,75
012 Charges de personnel et frais assimilés	226 230,35	67 145,95		0,00	293 376,30
022 Dépenses imprévues (fonctionnement)	4 293 933,32	299 166,30		0,00	639 149,62
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00		0,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante	50 883,24	59 571,95		0,00	110 455,19
66 Charges financières	1 209 835,24	5 142,17		2 420,46	1 217 337,87
RECETTES TOTALES (1)	12 987,74	19 503,03		0,00	32 490,77
013 Atténuations de charges	2 560 965,52	24 671,58		0,00	2 585 637,10
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	19 250,43	4 164,42		0,00	23 414,85
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	155,86	0,00		0,00	155,86
73 Impôts et taxes	16 381,25	20 426,36		0,00	36 807,61
74 Dotations, subventions et participations	2 526 688,00	0,00		0,00	2 526 688,00
75 Autres produits de gestion courante	-1 632,32	0,00		0,00	-1 632,32
77 Produits exceptionnels	0,00	80,80		0,00	80,80
	122,30	0,00		0,00	122,30
Sous-fonction 81					
CHAPITRES	811 Eau et assainissement.	812 Collecte et traitement des ordures ménagères	Voirie communale et routes	Sous-fonction 82	
				822	824
DEPENSES TOTALES (1)					
011 Charges à caractère général	47 972,71	1 881 947,18	344 243,28	16 286,12	2 420,46
012 Charges de personnel et frais assimilés	8 216,99	218 013,36	56 618,81	10 527,14	0,00
022 Dépenses imprévues (fonctionnement)	39 755,72	390 227,60	209 166,30	0,00	0,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante	0,00	50 883,24	63 812,97	5 758,98	0,00
66 Charges financières	0,00	1 209 835,24	5 142,17	0,00	2 420,46
RECETTES TOTALES (1)	16 532,26	2 544 433,26	24 671,58	0,00	0,00
013 Atténuations de charges	151,01	19 099,42	4 164,42	0,00	0,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre section	0,00	155,86	0,00	0,00	0,00
70 Produits des services, du domaine et ventes	16 381,25	0,00	20 426,36	0,00	0,00
73 Impôts et taxes	0,00	2 526 688,00	0,00	0,00	0,00
74 Dotations, subventions et participations	0,00	-1 632,32	0,00	0,00	0,00

(1) de l'exercice + restes à réaliser
C-1-1-B

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISSEE PAR FONCTION DETAIL FONCTIONNEMENT

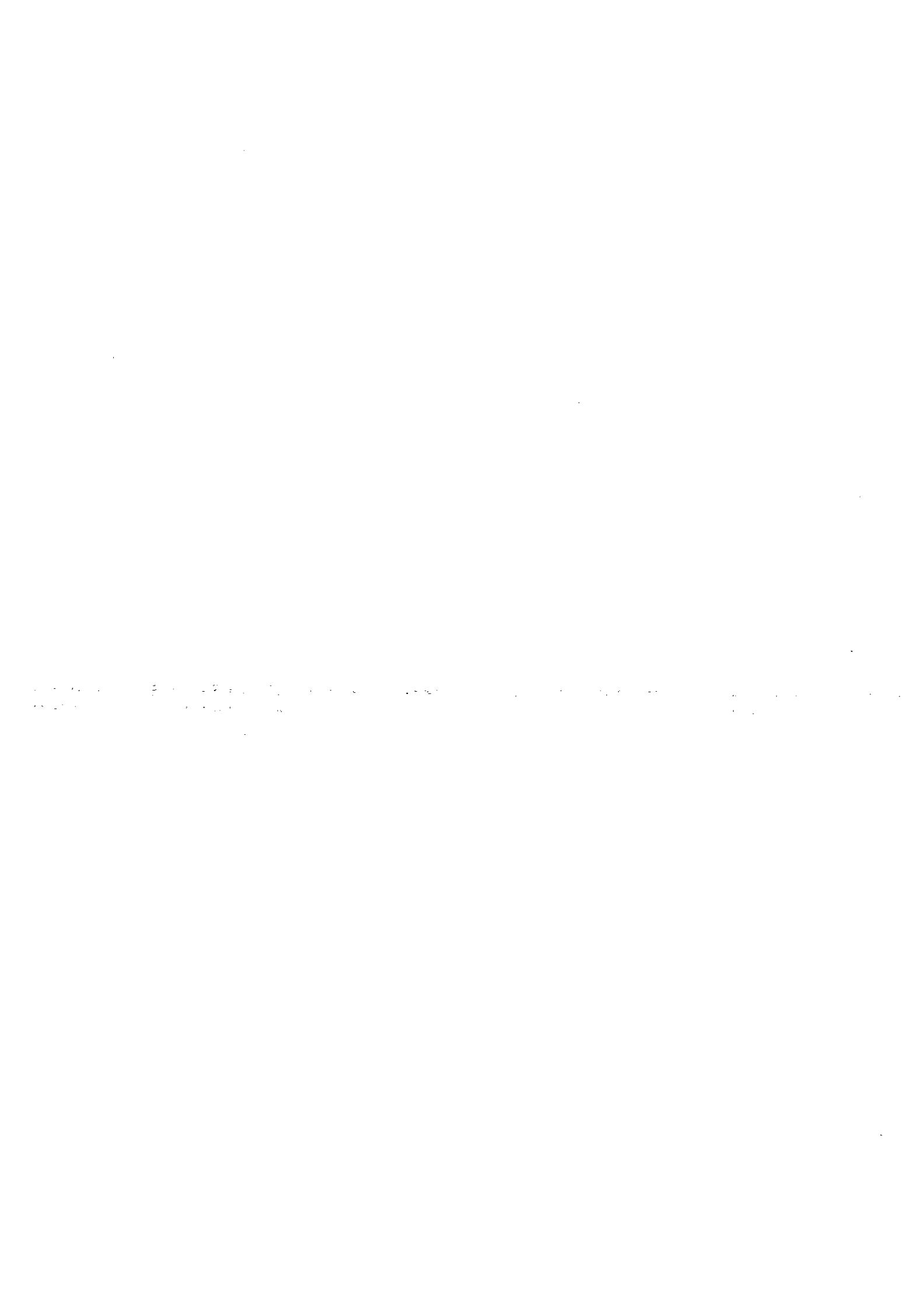
Sous-fonction 81		Sous-fonction 82		Sous-fonction 83	
		812 Collecte et traitement des ordures ménagères	822 Voirie communale et routes	824 Autres opérations d'aménagement urbain	831 Aménagement des eaux
75 Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	80,80	0,00	0,00
77 Produits exceptionnels	0,00	122,30	0,00	0,00	0,00

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

FONCTION 9 Action économique

CHAPITRES	Interventions économiques	Total	
		90	71 340,12
DÉPENSES TOTALES (1)			
011 Charges à caractère général	1 802,80	1 802,80	19 578,92
012 Charges de personnel et frais assimilés	49 958,40	49 958,40	49 958,40
66 Autres charges de gestion courante	15 683,94	15 683,94	15 683,94
RECETTES TOTALES (1)			
013 Atténuations de charges	225,30	225,30	225,30
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	16 058,64	16 058,64	16 058,64
74 Dotations, subventions et participations	-600,00	-600,00	-600,00



IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT
FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales

CHAPITRES	02 Administration générale	Total
DÉPENSES TOTALES (1)	2 259 163,83	2 259 163,83
Non individualisées en opérations	2 259 163,83	2 259 163,83
001 Solde d'exécution de la section d'investissement	870 811,41	870 811,41
020 Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	82 783,91	82 783,91
20 Immobilisations incorporelles	11 601,12	11 601,12
204 Subventions d'équipement versées	1 274 742,00	1 274 742,00
21 Immobilisations corporelles	19 120,39	19 120,39
27 Autres immobilisations financières	105,00	105,00
RECETTES TOTALES (1)	954 940,44	954 940,44
Non affectées aux opérations	954 940,44	954 940,44
021 Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect.	55 188,65	55 188,65
10 Dotations, fonds divers et réserves	899 751,79	899 751,79
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

Sous-fonction : 02

CHAPITRES	020 Administration générale de la	023 Information, communication,
DÉPENSES TOTALES (1)	2 217 880,12	41 283,71
Non individualisées en opérations	2 217 880,12	41 283,71
001 Solde d'exécution de la section d'investissement	870 811,41	0,00
020 Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	57 853,43	24 930,48
20 Immobilisations incorporelles	9 645,60	1 955,52
204 Subventions d'équipement versées	1 274 742,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	4 722,68	14 397,71
27 Autres immobilisations financières	105,00	0,00
RECETTES TOTALES (1)	940 741,91	14 198,53
Non affectées aux opérations	940 741,91	14 198,53

(1) de l'exercice + restes à réaliser. N'inscrire que les recettes spécifiquement affectées à un équipement

CdC - La Porte Normande - 27 - Communauté de Communes La Porte Normande

	CA	2016
IV - ANNEXES		
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION		
DETAIL INVESTISSEMENT		
Sous-fonction : 02		
	020	023
	Administration générale de la	Information, communication,
021 Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	43 630,73	11 557,92
10 Dotations, fonds divers et réserves	897 111,18	2 640,61
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

(1) de l'exercice + restes à réaliser. N'inscrire que les recettes spécifiquement affectées à un équipement

C-1-B

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN PRÉSENTATION CROISÉE PAR FONCTION DÉTAIL INVESTISSEMENT

FONCTION 2 Enseignement-formation

CHAPITRES	Services annexes de l'enseignement	Total	
		25	242,00
RECETTES TOTALES (1)		242,00	242,00
Non affectées aux opérations		242,00	242,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect		242,00	242,00

CHAPITRES	Sous-fonction : 25	
	252	Transports scolaires
RECETTES TOTALES (1)	242,00	242,00
Non affectées aux opérations	242,00	242,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	242,00	242,00

(1) de l'exercice + restes à réaliser. N'inscrire que les recettes spécifiquement affectées à un équipement.

IV - ANNEXES		
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION		
DETAIL INVESTISSEMENT		

FONCTION 3 Culture

CHAPITRES	32 Conservation et diffusion des patrimoines	33 Action culturelle	Total
RECETTES TOTALES (1)	8 519,64	391,09	8 910,73
Non affectées aux opérations	8 519,64	391,09	8 910,73
040 Opérations d'ordre de transfert entre sec	8 519,64	391,09	8 910,73

CHAPITRES	Sous-fonction : 32
	321 Bibliothèques et médiathèques
RECETTES TOTALES (1)	8 519,64
Non affectées aux opérations	8 519,64
040 Opérations d'ordre de transfert entre sec	8 519,64

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION DETAIL INVESTISSEMENT

FONCTION 4 Sport et jeunesse

CHAPITRES	42 Jeunesse	Total
DEPENSES TOTALES (1)	4 120,65	4 120,65
Non individualisées en opérations	4 120,65	4 120,65
21 Immobilisations corporelles	4 120,65	4 120,65
RECETTES TOTALES (1)	7 773,25	7 773,25
Non affectées aux opérations	7 773,25	7 773,25
040 Opérations d'ordre de transfert entre secteur	7 164,25	7 164,25
10 Dotations, fonds divers et réserves	609,00	609,00

Sous-fonction : 42

CHAPITRES	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances
DEPENSES TOTALES (1)	4 120,65	0,00	0,00
Non individualisées en opérations	4 120,65	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	4 120,65	0,00	0,00
RECETTES TOTALES (1)	5 812,51	758,19	1 202,55
Non affectées aux opérations	5 812,51	758,19	1 202,55
040 Opérations d'ordre de transfert entre secteur	5 203,51	758,19	1 202,55
10 Dotations, fonds divers et réserves	609,00	0,00	0,00

(1) de l'exercice + restes à réaliser. N'inscrire que les recettes spécifiquement affectées à un équipement

CdC - La Porte Normande - 27 - Communauté de Communes La Porte Normande

	CA	2016
IV - ANNEXES		
ELEMENTS DU BILAN		

**PRESENTATION CROISÉE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT**

FONCTION 5 Interventions sociales et santé

CHAPITRES	52 Interventions sociales	Total
RECETTES TOTALES (1)		
Non affectées aux opérations	17,00	17,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	17,00	17,00

CHAPITRES	Sous-fonction : 52
	523 Actions en faveur des personnes en
RECETTES TOTALES (1)	
Non affectées aux opérations	17,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	17,00

(1) de l'exercice + restes à réaliser. N'inscrire que les recettes spécifiquement affectées à un équipement

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRÉSENTATION CROISÉE PAR FONCTION
DÉTAIL INVESTISSEMENT

				IV
				A1.2

FONCTION 6 Famille

CHAPITRES	60 Services communs	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	Total
DEPENSES TOTALES (1)	0,00	1 058,52	1 784,65	2 843,17
Non individualisées en opérations	0,00	1 058,52	1 784,65	2 843,17
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	1 058,52	1 784,65	2 843,17
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES TOTALES (1)	213,73	211,10	3 306,67	3 731,50
Non affectées aux opérations	213,73	211,10	3 306,67	3 731,50
040 Opérations d'ordre de transfert entre sec	213,73	126,10	3 017,57	3 357,40
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	85,00	289,10	374,10

CHAPITRES

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISSEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

FONCTION 8 Aménagement et services urbains, environnement

CHAPITRES	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	Total
DEPENSES TOTALES (1)	62 565,78	1 083 913,33	1 146 479,11
Non individualisées en opérations	62 565,78	1 083 913,33	1 146 479,11
040 Opérations d'ordre de transfert entre sec	155,86	0,00	155,86
16 Emprunts et dettes assimilées	28 029,37	84 959,34	112 988,71
21 Immobilisations corporelles	34 380,55	988 953,99	1 023 334,54
N° Opérations	0,00	0,00	0,00
1019 Déchets ménagers - Bacs	0,00	0,00	0,00
RECETTES TOTALES (1)	55 831,43	200 919,95	256 751,38
Non affectées aux opérations	55 831,43	200 919,95	256 751,38
040 Opérations d'ordre de transfert entre sec	50 883,24	59 571,95	110 455,19
10 Dotations, fonds divers et réserves	4 948,19	141 348,00	146 296,19
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00

Sous-fonction : 81 Sous-fonction : 82

CHAPITRES	812 Collecte et traitement des	822 Voie communale et routes	824 Autres opérations d'aménagement
DEPENSES TOTALES (1)	62 565,78	1 083 509,49	403,84
Non individualisées en opérations	62 565,78	1 083 509,49	403,84
040 Opérations d'ordre de transfert entre sec	155,86	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	28 029,37	84 959,34	0,00
21 Immobilisations corporelles	34 380,55	998 550,15	403,84
N° Opérations	0,00	0,00	0,00
1019 Déchets ménagers - Bacs	0,00	0,00	0,00
RECETTES TOTALES (1)	55 831,43	192 794,26	8 125,69
Non affectées aux opérations	55 831,43	192 794,26	8 125,69
040 Opérations d'ordre de transfert entre sec	50 883,24	53 812,97	5 758,98
10 Dotations, fonds divers et réserves	4 948,19	138 981,29	2 366,71
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00

(1) de l'exercice + restes à réaliser. N'inscrire que les recettes spécifiquement affectées à un équipement
C-1-B

CdC - La Porte Normande - 27 - Communauté de Communes La Porte Normande	CA	2016
---	----	------

IV - ANNEXES		
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2	IV

FONCTION 9 Action économique

CHAPITRES	90 Interventions économiques	Total		
RECETTES TOTALES (1)	0,00	0,00		
Non affectées aux opérations	0,00	0,00		
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		

(1) de l'exercice + restes à réaliser. N'inscrire que les recettes spécifiquement affectées à un équipement

CdC - La Porte Normande - 27 - Communauté de Communes La Porte Normande

	CA	2016
--	-----------	-------------

IV - ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
CREDITS DE TRESORERIE (1)**

	IV
	A2.1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
519 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n° NOR : INTB830071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6611 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

CdC - La Porte Normande - 27 - Communauté de Communes La Porte Normande

CA 2016

IV - ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)**

A2.2

IV - ANNEXES		V	
		Emprunts et dettes à l'origine du contrat	
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature ou date de mobilisation (1)	Date de démission ou date de mobilisation (1)
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)			
1641 Emprunts en euros (total)			
900058361322	CRÉDIT LOCAL DE FRANCE	18/03/2003	01/04/2003
900058361222	CRÉDIT LOCAL DE FRANCE	30/07/2004	01/10/2004
900165551512	CRÉDIT AGRICOLE NORMANDIE SEINE	27/12/2010	27/03/2011
900219270012	CAISSE DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS FAEFM	13/01/2012	01/02/2013
9002262650612	CAISSE D'EPARGNE HAUTE NORMANDIE	10/12/2012	03/03/2013
9003142860112	CRÉDIT AGRICOLE NORMANDIE SEINE	19/12/2013	19/03/2014
900334080312	CLASS FINANCIAL SERVICES	03/03/2014	08/04/2014
900357640212	CRÉDIT AGRICOLE NORMANDIE SEINE	07/07/2014	11/10/2014
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)			
168748 Autres communes (total)	COMMUNE DE SAINT ANDRÉ DE LEUPE	17/03/2003	07/04/2003
CONVENTION			
Total général			

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : ; fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle, B : mensuelle, S : bimensuelle, T : trimestrielle, X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel progressif ; F pour *in fine*, X pour autres à préciser

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES
**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)**
IV
A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverte ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture (11)	Capital restant du au 31/12/2016	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et Dettes au 31/12/2016				Annuités de l'exercice		
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux dinéret au 31/12/2016 (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)												
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 453 152,07					197 557,27	53 390,31	0,00	18 495,17
900056361322	N	0,00		1 453 152,07					197 557,27	53 390,31	0,00	18 495,17
900056361222	N	0,00		10 557,19	4,33 F			5,69	1 784,65	702,82	0,00	453,07
900165551512	N	0,00		175 378,83	6,17 F			4,6	20 844,77	9 026,29	0,00	7 382,25
900219270012	N	0,00		162 370,96	4,00 F			2,69	37 944,14	5 007,86	0,00	60,86
900232650612	N	0,00		25 937,66	0,17 F			4,04	24 380,48	2 055,07	0,00	958,89
900314280112	N	0,00		222 051,89	5,25 F			3,44	37 008,66	8 859,87	0,00	6 325,02
900334080312	N	0,00		418 795,23	12,00 F			3,36501	27 967,98	14 486,74	0,00	502,09
900357640212	N	0,00		0,00	0,00 F			0 83313	19 047,22	83,91	0,00	0,00
165 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)												
166748 Autres communes (total)		0,00		7 739,93					2 921,47	28 029,37	13 167,75	0,00
CONVENTION	N	0,00		7 739,93					1 094,66	1 094,66	283,98	0,00
Total général		0,00		1 460 892,00				3,37	1 094,66	283,98	0,00	0,00
									198 657,93	53 674,29	0,00	18 495,17

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICB/B/015077C du 25 juillet 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (cas-t-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Monnayer l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES
**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (Hors A1)**
IV**A2.3**

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/2016 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/2016 (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant du
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap), ou encadré (tunnel) A														
TOTAL A		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %
Barrière simple B														
Option d'échange C														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé D														
Multiplicateur jusqu'à 5 E														
Autres types de structures F														
TOTAL GENERAL		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F) selon la classification de la charte de bonne conduite en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant du contrat et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : indice zone euro / 2 : indices inflation française ou zone euro ou / 3 : écart entre ces indices / 4 : écart indice zone euro / 5 : écart indice zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'indice ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'indice ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou, le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, indice ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 6611 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 66B.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 76.

IV - ANNEXES
**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)**
IV**A2.4**

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits (encours) % de l'encours	8 100,00%					
	Montant en euros	1 460 892,00					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits % de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits % de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits % de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits % de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits % de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/2016 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES
**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)**
IV**A2.5**

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert					Instrument de couverture					Primes éventuelles
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant à 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date du début contrat	Date de fin du contrat	Montant des commissions diverses	
Total											

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Si s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swapition).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

	CA	2016
IV - ANNEXES		
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)		
A2.5	IV	

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de l'emprunt couvert)	Effet de l'instrument de couverture			Catégorie d'emprunt (8)
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé	Taux reçu (7)	
Total				

- (5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux
 (6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
 (7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.
 (8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)**

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Organisme préteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des rembour- sements (6)	Caractéristique du taux	Coût de sortie (10)	Annuité de l'exercice	ICNE de l'exercice	
	Année	Profil (5)						Type de taux (7)	Type de index (8) de taux	Niveau (9)	Montant (12)	Intérêts (13)
Total des dépenses au c/166												
Refinancement de dette (3)												
Total des recettes au c/166												
Refinancement de dette (4)												

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques ayant réaménagé des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour fixe, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux simple : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouveau emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de son(s) unique(s) en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 6611 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE 2016 (1)**

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années	Taux (2)	Nominal	Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)			Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)
							Contrat initial	Type de taux (3)	Contrat renégocié			

- (1) Incrire les emprunts renégociés, à la date de vote du budget, pour l'exercice N.
(2) Taux à la date de renégociation.
(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).
(5) Nominal à la date de renégociation.
(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement constant, indiquer C pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X : autre.

IV - ANNEXES**IV**
**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)**
A2.8

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au - / - / N	Annuité au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL					
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dette provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668 .

IV - ANNEXES**IV****ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
AUTRES DETTES****A2.9**

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restante

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN MÉTHODES UTILISÉES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

CHOIX DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE		Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) :		
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
TOTAL						

(1)Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée

(2)Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges et contentieux au titre du procès...;provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement...)

IV - ANNEXES**IV****ELEMENTS DU BILAN
ETALEMENT DES PROVISIONS (1)****A5**

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 31/12/N	Provision constituée au cours de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent "Etat des provisions" qui font l'objet d'un étalement.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2015)	Réalisations
	DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B	203 921,00	I 198 615,79
	16 Emprunts et dettes assimilées (A)	198 921,00	198 615,79
1641	Emprunts en euros	197 561,00	197 557,27
1687	Autres dettes	1 360,00	1 058,52
	Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)	5 000,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	5 000,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	5 000,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12/2016	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (2015)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	198 615,79	35 866,63	870 811,41	1 105 293,83

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV - ANNEXES**IV****ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES****A6.2****RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2015)	Réalisations
	RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	1 230 046,00	III 338 899,06
	Ressources propres externes de l'année (a)	219 982,00	153 842,00
10222	Dotations, fonds divers et réserves	219 982,00	153 842,00
	Ressources propres internes de l'année (b)(6)	1 010 064,00	185 057,06
28051	<i>Amortissement des immobilisations</i>	19 952,00	19 950,84
28121	<i>Amortissement des immobilisations</i>	13,00	13,00
28128	<i>Amortissement des immobilisations</i>	3 561,00	3 560,72
281318	<i>Amortissement des immobilisations</i>	25 252,00	25 252,29
28135	<i>Amortissement des immobilisations</i>	5 020,00	5 021,41
28138	<i>Amortissement des immobilisations</i>	51,00	51,06
281561	<i>Amortissement des immobilisations</i>	11 708,00	11 707,14
281571	<i>Amortissement des immobilisations</i>	6 152,00	6 152,00
281578	<i>Amortissement des immobilisations</i>	679,00	316,00
28158	<i>Amortissement des immobilisations</i>	31 641,00	31 638,69
281751	<i>Amortissement des immobilisations</i>	34 203,00	34 204,15
28181	<i>Amortissement des immobilisations</i>	737,00	737,44
28182	<i>Amortissement des immobilisations</i>	1 323,00	1 323,00
28183	<i>Amortissement des immobilisations</i>	26 711,00	26 709,18
28184	<i>Amortissement des immobilisations</i>	11 955,00	11 959,53
28188	<i>Amortissement des immobilisations</i>	6 461,00	6 460,61
024	Produits de cessions	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	824 645,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12/2016	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	338 899,06	69 814,79	0,00	893 189,08	1 301 902,93

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 1 105 293,83
Ressources propres disponibles	IV 1 301 902,93
Solde	V = IV - II (3) + 196 609,10

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN****ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA - SECTION DE FONCTIONNEMENT**

Ax.2.1

(Article R. 2313-3 du CGCT - services assujettis sans faire l'objet d'un budget distinct du budget général)

A7.2.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES - MANDATS EMIS			RECETTES - TITRES EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant	Article (1)	Libellé (1)	Montant
	Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles	
	<i>Total des dépenses d'ordre</i>			<i>Total des recettes d'ordre</i>	
	TOTAL GENERAL			TOTAL GENERAL	

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le service.

ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN****ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA - SECTION D'INVESTISSEMENT**

Ax.2.2

(Article R. 2313-3 du CGCT - services assujettis sans faire l'objet d'un budget distinct du budget général)

A7.2.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES - MANDATS EMIS			RECETTES - TITRES EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant	Article (1)	Libellé (1)	Montant
	Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles	
	Total des dépenses d'ordre			Total des recettes d'ordre	
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES			TOTAL GENERAL DES RECETTES	

ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN****ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM - SECTION DE FONCTIONNEMENT**

Ax.3.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

DEPENSES (1)		RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)
<i>Recettes issues de la TEOM</i>				
<i>Dotations et participations reçues</i>				
<i>Autres recettes de fonctionnement éventuelles</i>				
Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles	
Total des dépenses d'ordre			Total des recettes d'ordre	
TOTAL GENERAL			TOTAL GENERAL.	

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L.2313-1 du CGCT ;
(2) Détalier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(3) Si la commune ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires

ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN****ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM - SECTION D'INVESTISSEMENT**

Ax.3.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

DEPENSES (1)		RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées			Souscription d'emprunts et dettes assimilées
	Acquisitions d'immobilisations			Dotations et subventions reçues
	Opérations d'équipement			
	Autres dépenses éventuelles			Autres recettes éventuelles
	Opérations pour compte de tiers			Opérations pour compte de tiers
	Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles
	Total des dépenses d'ordre			Total des recettes d'ordre
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES			TOTAL GENERAL DES RECETTES

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L.2313-1 du CGCT ;
(2) Détallier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV - ANNEXES**IV****ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES****A8****A8 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES**

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir=I - (II+III)

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir=I - (II+III)

	CdC - La Porte Normande	- 27 - Communauté de Communes La Porte Normande	CA	2016
--	-------------------------	---	----	------

IV - ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)	A9

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération :	Intitulé de l'opération :	Date de la délibération :				
		Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice	Réalisations	Restes à réaliser	Op. à annuler
		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)				Cumul des réalisations au 31/12/N
DEPENSES (a)						
Dépenses nettes (a-c)						
RECETTES (b)						
Recettes nettes (b-d)						

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
(2) Inscrite le chapitre et la nature des travaux.
(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
(4) Indiquer le chapitre.

IV - ANNEXES**IV****ELEMENTS DU BILAN****A10.1****VARIATION DES PATRIMOINES (article R.2313-3 du CGCT) - ENTREES
ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS**

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
15/01/2016	MOVEA 800 L BULLE A VERRE MOBILE	969,60	0,00	10
15/01/2016	BULLE A VERRE HUBL O INSONORISEE	1 431,60	0,00	10
15/01/2016	BULLE A VERRE HUBL O INSONORISEE	1 431,60	0,00	10
15/01/2016	BULLE A VERRE HUBL O INSONORISEE	1 431,60	0,00	10
15/01/2016	BULLE A VERRE HUBL O INSONORISEE	1 431,60	0,00	10
17/02/2016	CESSION DE DROIT D'UTILISATION ANNEE 2016	3 804,00	0,00	2
24/03/2016	LOT 100 BACS OM 240 LITRES VERT ANGLAIS GRIS FONCE ET 30 COUVERC	3 624,60	0,00	6
05/04/2016	ECRAN LG 24"LED 1920X1080	134,90	0,00	4
05/04/2016	PC ASUS INTEL CORE i3-6100	548,96	0,00	4
05/04/2016	INTERFACE ZEUS			
05/04/2016	ECRAN LG 24"LED 1920X1080	134,90	0,00	4
05/04/2016	DISQUE DUR EXTERNE SEAGATE PORTABLE EXPANSION	139,96	0,00	4
05/04/2016	PC ASUS INTEL CORE i3-6100 DGS	548,96	0,00	4
05/04/2016	ASUS INTEL CORE i3-40054	538,96	0,00	4
05/04/2016	ECRAN LG 24"LED 1920X1080	134,90	0,00	4
05/04/2016	ECRAN LG 24"LED 1920X1080	149,90	0,00	4
05/04/2016	ECRAN LG 24"LED 1920X1080	134,90	0,00	4
05/04/2016	PC ASUS INTEL CORE i3-6100 PROJET MARE	538,90	0,00	4
15/04/2016	GIROUETTE LE CORBEAU ET LE RENARD PORTE NATURE	135,00	0,00	5
21/04/2016	LICENCES MICROSOFT	2 145,60	0,00	2
21/04/2016	LICENCES MICFRSOFT	1 764,00	0,00	2
21/04/2016	Commande Licences supplémentaires Microsoft	504,00	0,00	2
25/04/2016	TAPIS ANTIPOUSSIÈRE MARCILLY	118,08	0,00	10
29/04/2016	Rajout Module de personnes supp. Zeus	1 428,00	0,00	2
02/05/2016	LOT BACS A ALBUM UP ORANGE	211,18	0,00	10
04/05/2016	FABRICATION DE JEUX POUR PORTE NATURE	3 470,40	0,00	10
10/05/2016	MEUBLE POUR MATIEL DESSIN ET PEINTURE	256,56	0,00	10
10/05/2016	CARRÉS DE POTAGER PORTE NATURE	159,16	0,00	10
12/05/2016	MEUBLE 6 BACS IINCOLORE	200,10	0,00	10
13/05/2016	LOT CHEVAL PEINT 2F	347,18	0,00	10
13/05/2016	LOT 3 CHARIOTS PLATEAUX METAL	458,62	0,00	10
13/05/2016	LOT 3 MEUBLES RANGEMENT	1 279,21	0,00	10
13/05/2016	PRESENTOIR CADRE METAL	347,18	0,00	10
13/05/2016	LOT MEUBLE 91 CM ET 24 BACS	494,39	0,00	10
13/05/2016	LOT 50 BACS OM 360 LITRES VERT ANGLAIS GRIS FONCE	2 523,60	0,00	10
13/05/2016	LOT 50 BACS OM 140 LITRES VERT ANGLAIS GRIS FONCE	1 341,60	0,00	10
13/05/2016	LOT 50 BACS OM 240 LITRES VERT ANGLAIS GRIS FONCE	1 759,20	0,00	10
13/05/2016	LOT 12 BACS OM 660 LITRES VERT ANGLAIS GRIS FONCE	1 659,17	0,00	10
30/05/2016	Borne Wifi Exterieure Porte Nature	382,80	0,00	4
06/06/2016	Commande matériel PORTE NATURE	178,69	0,00	4
08/06/2016	MOBILE EN RESINE PORTE NATURE	200,00	0,00	5
22/06/2016	PARCOURS PIEDS NUS PORTE NATURE	7 178,88	0,00	15
06/09/2016	Impression panneaux + billetterie + Affiches + Flyers + Badges d	528,88	0,00	15

IV - ANNEXES**IV****ELEMENTS DU BILAN****VARIATION DES PATRIMOINES (article R.2313-3 du CGCT) - ENTREES
ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS****A10.1**

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
13/09/2016	Meubles à 3 tiroirs (comptabilité)	517,75	0,00	10
23/09/2016	Pièce détachée traceuse citadine C47	80,40	0,00	6
11/10/2016	4 CONTENERS OCCASION COLLECTE VERRE	480,00	0,00	6
04/11/2016	BACS OM	1 368,00	0,00	6
04/11/2016	BACS OM	190,77	0,00	6
04/11/2016	BACS OM	95,04	0,00	6
04/11/2016	BACS OM	1 341,60	0,00	6
04/11/2016	BACS OM	1 644,45	0,00	6
04/11/2016	BACS OM	111,11	0,00	6
04/11/2016	BACS OM	47,52	0,00	6
07/11/2016	Licence créative adobe	1 955,52	0,00	2
09/11/2016	Matériel informatique	518,80	0,00	2
16/11/2016	Apple MacBook Marie-Eve Service Com'	1 645,10	0,00	2
24/11/2016	MACHINE A LAVER POUR ALSH	1 153,97	0,00	10
02/12/2016	ACHAT DE MOBILIER POUR ALSH	408,15	0,00	10
Divers				
01/06/2016	VERSEMENT SUBVENTION AU BUDGET ANNEXE POUR TRAVAUX D AMENAGEMENT	1 274 742,00	0,00	30
TOTAL GENERAL		1 332 501,50	0,00	

IV - ANNEXES**IV****ELEMENTS DU BILAN****A10.2****VARIATION DES PATRIMOINES (article R. 2313-3 du CGCT) - SORTIES
ETAT DES SORTIES D'IMMOBILISATION**

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Mises à la réforme							
07/03/2016	TELEPHONE MOBILE CORE PRIME	67,53	4	17,00	50,53	0,00	-50,53
TOTAL GENERAL		67,53					-50,53

IV - ANNEXES**IV****ELEMENTS DU BILAN
OPÉRATIONS LIÉES AUX CESSIONS****A10.3**

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Produit des cessions		Réalisations
compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	122,30
compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	278,16

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		A10.4
VARIATION DES PATRIMOINES (article L.300-5 du code de l'urbanisme) - ENTREES ETAT DES ENTREES DES IMMOBILISATIONS (L.300-5 du code de l'urbanisme)		

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre gratuit				
			0,00	
Mise à disposition			0,00	
			0,00	
Affectation			0,00	
			0,00	
Mises en concession ou affermage				
			0,00	
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV - ANNEXES							IV
ELEMENTS DU BILAN							A10.5
VARIATION DES PATRIMOINES (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - SORTIES ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L.300-5 du code de l'urbanisme)							

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Cessions à titre gratuit							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à disposition							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Affectation							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mises en concession ou affermage							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Divers							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV - ANNEXES**IV****ELEMENTS DU BILAN - ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)****A11****SECTION DE FONCTIONNEMENT**

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
	TOTAL GENERAL		

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
	TOTAL GENERAL	

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détalier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

RATIO

	Montant
Recette 72 (I)	
Recettes réelles de fonctionnement	8 714 603,43
Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement	

ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN
EMPLOI DES CREDITS COMMUNAUTAIRES DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION
GLOBALE****FONDS EUROPEENS RECUS ET REVERSES PAR LA COLLECTIVITE GESTIONNAIRE**

(reproduire l'annexe par fonds européen géré)

Libellé du fonds européen géré :

- (1) A détailler conformément au plan de comptes.
(2) Les informations seront extraites de PRESAGE.
(3) Les justificatifs aux dépenses peuvent provenir de plusieurs émetteurs pour la même opération.
(*) La collectivité gestionnaire (commune ou EPCI) peut être bénéficiaire des fonds lorsqu'elle est maître d'ouvrage.
(**) Hors dépenses d'assistance technique.
(***) Dans ce cas, la collectivité gestionnaire est bénéficiaire des fonds.

IV - ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNÉS ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ÉTABLISSEMENT****ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ÉTABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)**

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)	Objet de l'emprunt garantie	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant du 31/12/2016	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial	Taux à la date du budget (5)	Taux à la date du budget (6)	Index (4)	Index (5)	Niveau de taux	Catégorie d'emprunt (7)	Indicats ou devises pouvant modifier l'emprunt	Amplitude garantie au cours de l'exercice	En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					2 168 473,40	2 022 230,51											68 462,99	31 105,38
LE LOGEMENT FAMILIAL DE L'EURE	2007 P	AMENAGEMENT TERRAIN CONSTRUCTION LOGEMENT FAMILIAL AU "HABIT-8"	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS FAEFM	77 450,00	73 995,66	40,25	A	R	4,0	R							2 983,00	579,27
LE LOGEMENT FAMILIAL DE L'EURE	2007 P	Logement Mare Bourgeois St André-10	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS FAEFM	47 940,00	45 036,68	40,75	A	R	3,75	R							1 706,19	461,94
ADS INSERTION	2007 P	Construciton de 4 logements Mare Bourgeois St André-11	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS FAEFM	163 857,00	150 955,06	25,75	A	F	4,5	F							6 896,17	2 293,17
		CAUTIONADS BATIMENT ZAE LA CROIX PRUNELLE-25	CAISSE D'EPARGNE HAUTE NORMANDIE	47 000,00	31 493,95	14,08	A	F	4,0	F							1 464,04	1 644,51

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour lin fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB101507/C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales),

(7) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant les critères énoncés à l'article 66111 « Intérêts réglementaires » à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT****ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)**

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de fil	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/2016	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial		Taux à la date du vote du budget (5)		Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuairel (5)	Taux (3)			
LE LOGEMENT FAMILIAL DE L'EURE	2008 P	CONSTRUCTION FAMILIAL (5) AU L'HABIT-9	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS FAEFM	177 694,00	158 297,78	25/25	A	R	4,0	R	4,0	R	4,0	6 459,00	3 177,32
EURE HABITAT	2008 P	OFFICE PUBLIC AMENAGEMENT ET CONSTRUCTION DE L'EURE/10 LOGIS RUE	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS FAEFM	536 940,00	502 202,87	31/75	S	R	5,83	R	5,83	R	5,92	29 524,21	5 294,55
EURE HABITAT	2009 P	OFFICE PUBLIC AMENAGEMENT ET CONSTRUCTION DE L'EURE/ACQUISITION	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS FAEFM	63 280,00	76 210,59	42/08	A	R	4,6	R	4,6	R	4,6	1 431,24	1 154,05
EURE HABITAT	2010 P	Logement Rue Grande Bois Le Roy-15	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS FAEFM	16 880,00	15 981,12	44/83	A	R	2,05	R	2,05	R	2,05	331,50	331,50
EURE HABITAT	2010 P	Logement Rue Grande Bois Le Roy-16	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS FAEFM	79 600,00	74 446,85	34/83	A	R	2,85	R	2,85	R	2,85	2 152,56	1 111,51
SLOGE	2010 P	Logements S.I.L.O.G.E rue de l'Empire à Prey-77	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS FAEFM	45 306,80	43 348,59	44/67	A	R	2,85	R	2,85	R	2,85	1 246,79	398,65
SLOGE	2010 P	Logements S.I.L.O.G.E rue de l'Empire à Prey-18	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS FAEFM	148 143,20	137 691,90	34,87	A	R	2,65	R	2,65	R	2,4	3 705,90	2 153,48

- (1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).
(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Indiquer le type d'intérêt (ex. EURIBOR 3 mois ...).
(5) Taux annuel, tous frais compris.
(6) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
(7) Catégorie d'emprunt Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICB81015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

- (8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « intérêts régliés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- C-3-4-A022

IV - ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT****ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)**

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)	Objet de l'emprunt garantie	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant du au 31/12/2016	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (5)			Catégorie d'emprunt (7)	Indice ou devises pouvant modifier l'emprunt	Amortiss. garantie au cours de l'exercice	
								Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Index (4)	Niveau de taux					
EURE HABITAT	2010 P	LOGEMENTS RUE GRANDE BOIS LE ROY-23	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS FAEFM	42 720,00	39 372,34	34,83	A F			2,05		2,05				821,57	704,43
EURE HABITAT	2011 P	LOGEMENTS RUE GRANDE BOIS LEROU-24	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS FAEFM	47 120,00	45 193,27	44,83	A F			2,85	F	2,85				1 299,85	415,62
SILAGE	2013 X	AIDE INTEGRATION ACQUISITION DU TERRAIN RUE DE GARENCIERIES PREY	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS FAEFM	21 800,00	20 788,20	46,58	A F			1,05	F	1,05				221 85	340,80
SILAGE	2013 X	ACQUISITION DU TERRAIN RUE DE GARENCIERIES PREY	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS FAEFM	12 440,00	11 971,35	46,58	A F			1,85	F	1,85				224,41	159,09
SILAGE	2013 X	ACQUISITION DU TERRAIN RUE DE GARENCIERIES PREY	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS FAEFM	27 640,00	26 598,73	46,58	A F			1,85	F	1,85				498,62	353,47
SILAGE	2013 X	CONSTRUCTION DE 2 LOGEMENTS RUE DE GARENCIERIES PREY	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS FAEFM	46 878,20	44 001,91	36,58	A F			1,05	F	1,05				472,20	989,13
SILAGE	2013 X	CONSTRUCTION DE 2 LOGEMENTS RUE DE GARENCIERIES PREY	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS FAEFM	88 438,40	83 816,80	36,58	A F			1,85	F	1,85				1 579,63	1 566,66

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour linéaire, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux après opérations suivant la typologie de la circulaire ICB/1015077C du 25 juillet 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales),

(7) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivants la typologie de la circulaire ICB/1015077C du 25 juillet 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 661 « intérêts réglementaires » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES
**ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT**
ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)	Objet de l'emprunt garantil	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/2016	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial	Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
									Taux (3)	Index (4)	Taux actuel (5)	Index (4)	Taux (3)		
SLOGE	2013 X	CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT RUE DE GARENCIERES PREY	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS FAEFM	35 314,80	33 651,51	36,58	A	F		2,35	F		1,85		633,05
SECOMILE	2014 X	CONSTRUCTION 11 LOGEMENTS SUR LA COMMUNE DE CROTH	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS FAEFM	60 948,00	58 273,60	37,83	A	F		0,8	F		0,55		328,07
SECOMILE	2014 X	CONSTRUCTION 11 LOGEMENTS CROTH	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS FAEFM	39 689,00	38 353,56	47,83	A	F		0,8	F		0,35		214,78
SECOMILE	2014 X	CONSTRUCTION INDIVIDUELLES SUR LA COMMUNE DE CROTH	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS FAEFM	199 417,00	191 971,69	37,83	A	V		1,6	V		1,35		696,65
SECOMILE	2014 X	CONSTRUCTION 11 LOGEMENTS INDIVIDUELLES SUR LA COMMUNE DE CROTH	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS FAEFM	121 966,00	118 606,46	47,83	A	F		1,6	F		1,35		2 643,56
TOTAL GENERAL					2 166 473,40	2 022 230,51									1 624,80
															1 749,72
															68 462,99
															31 105,38

- (1) Indiquer C pour amortissement constant; P pour amortissement progressif, F pour linéaire, X pour autres (à préciser).
(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Indiquer le type d'intérêt (ex. EURIBOR 3 mois ...).
(5) Taux annuel, tous frais compris.
(6) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
(7) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB/01/5077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

- (8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (Intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- C-3-4-A022

	CA	2016
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	0,00
Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice	8 714 603,43
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	0,00%

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 151-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES**IV****ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
8016 - ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL****B1.3**

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

CdC - La Porte Normande - 27 - Communauté de Communes La Porte Normande	CA	2016
IV - ANNEXES	IV	

**ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE**

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.
(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

IV - ANNEXES**IV****ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES****B1.5**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
TOTAL							

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible;
- la colonne « Dette en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV - ANNEXES**IV****ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNÉS ET RECUS
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS****B1.6**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Péodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
TOTAL							

IV - ANNEXES**IV**

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNÉS ET RECUS
LISTE DES CONCOURS ATTRIBUÉS À DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS
 (article L. 2313-1 du CGCT)

B1.7

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
TOTAL GENERAL		

IV - ANNEXES**IV****ENGAGEMENTS HORS BILAN****B2.1****SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT**

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice N	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis
 (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions

IV - ANNEXES**IV****ENGAGEMENTS HORS BILAN****B2.2****SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT**

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice N	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis
 (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions

IV - ANNEXES**IV**
ENGAGEMENTS HORS BILAN
ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE
B3**Libellé de la recette :****Reste à employer au 01/01/N :**

Recettes				Dépenses			
Chapitre	Article	Libellé article	Montant	Chapitre	Article	Libellé article	Montant

Reste à employer au 31/12/N :

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :	0,00
TOTAL Recettes	TOTAL Dépenses
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :	

IV - ANNEXE

**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
ETAT DU PERSONNEL AU 31/12**

F1-1 : ETAT DU PERSONNEL AU 31/12

							8.00
REDACTEUR PRINCIPAL DE 1 ^{RE} CLASSE	B	8.00			8.00	7.00	1.00
REDACTEUR PRINCIPAL DE 2 ^{ME} CLASSE	B	1.00			1.00	1.00	1.00
ADJOINT ADMINISTRATIF PPAL DE 2 ^{ME} CLASSE	C	1.00			1.00	1.00	1.00
ATTACHE	C	4.00			4.00	4.00	4.00
	A	2.00			2.00	1.00	2.00
	A	2.00			1.00	1.00	1.00
	A	10.00			10.00	3.00	6.75
INGENIEUR	A	1.00			1.00	1.00	1.00
TECHNICIEN PRINCIPAL DE 2 ^{ME} CLASSE	B	1.00			1.00	1.00	1.00
TECHNICIEN	B	2.00			2.00	1.00	1.16
ADJOINT ADMINISTRATIF 2 ^{ME} CLASSE	B	2.00			2.00	1.00	1.16
CHAUFFEUR	C	3.00			3.00	0.58	0.58
RUPPER	C	3.00			3.00	3.00	3.00
	C	3.00			3.00	3.00	3.00
					5.00	4.75	4.75
EDUCATEUR PRINCIPAL DE JEUNES ENFANTS	B	5.00			5.00	4.75	4.75
AGENT SOCIAL DE 2 ^{ME} CLASSE	C	3.00			3.00	3.00	3.00
	C	2.00			2.00	1.75	1.75
AUXILIAIRE DE PUEL. PPAL DE 2 ^{ME} CLASSE	C	3.00			3.00	3.00	3.00
INFIRMIER SOINS GENERAUX CLASSE NORMALE	A	2.00			2.00	2.00	2.00
	A	1.00			1.00	1.00	1.00
					1.00	1.00	1.00
ADJOINT DU PATRIMOINE PPAL DE 2 ^{ME} CLASSE	C	1.00			1.00	1.00	1.00
ANIMATEUR PRINCIPAL DE 2 ^{ME} CLASSE	C	6.00			6.00	6.00	6.00
ADJOINT D'ANIMATION PPAL DE 1 ^{RE} CLASSE	B	1.00			1.00	1.00	1.00
	C	1.00			1.00	1.00	1.00

NOR : INTRAGENOTIC n° NOR : INTRAGENOTIC n° 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

les grilles ou rampes sont designées conformément à la circulaire N° 100. - IN 1920.

(4) Équivalent temps plein annuel travaille (ETPAT) : Le décompte est proportionnel au temps effectué.

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETP. Un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent tout le temps, correspond à 0,8 ETP.

IV - ANNEXE

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
ETAT DU PERSONNEL AU 31/12

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12

ADJOINT D'ANIMATION PPAL DE 2ME CLASSE
 ANIMATEUR

	C	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00
	B	3.00	3.00	3.00	3.00	3.00
		33.00		33.00	24.75	7.75
					32.50	

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NDR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Équivalent temps plein annuel (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année ;

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail = 100 % présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ;

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, l'emploi spécifique (tel que par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, etc.)

IV - ANNEXE

**AUTRES ÉLÉMÉNTS D'INFORMATIONS
ETAT DU PERSONNEL AU 31/12**

Agents occupant un emploi permanent (6)	ADJOINT ADMINISTRATIF 2ME CLASSE ATTACHE CHAUFFEUR CHAUFFEUR RIPPER RIPPER TECHNICIEN	B A C C C C C C B B	TECH ADM TECH TECH TECH TECH TECH TECH TECH TECH	58 388 488 488 386 386 409 19136.27 18368.43	A A A A A A A A A A	27642.24	CDI									
						19453.17	CDI									
						22906.98	CDI									
						22906.98	CDI									
						19315.28	CDI									
						17008.86	CDI									
						19136.27	CDI									
						18368.43	CDI									
Agents occupant un emploi non permanent (7)		C C C C C C C C C C	ADM ANIM ADM ANIM ANIM ANIM ANIM ANIM ANIM ANIM	A A A A A A A A A A	A A A A A A A A A A	A A A A A A A A A A	CDD CDD CDD CDD CDD CDD CDD CDD CDD CDD									

IV - ANNEXE

**AUTRES ÉLÉMÉNTS D'INFORMATIONS
ETAT DU PERSONNEL AU 31/12**

IV - ANNEXE

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION

ETAT DU PERSONNEL

IV - ANNEXE

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
ETAT DU PERSONNEL AU 31/12

C1

			IV
ADJOINT ANIMATION 2ME CLASSE	C	ANIM	A
ADJOINT ANIMATION 2ME CLASSE	C	ANIM	A
ADJOINT ANIMATION 2ME CLASSE	C	ANIM	A
ADJOINT ANIMATION 2ME CLASSE	C	ANIM	A
ADJOINT ANIMATION 2ME CLASSE	C	ANIM	A
ADJOINT ANIMATION 2ME CLASSE	C	OTR	A
ADJOINT ANIMATION 2ME CLASSE	C	OTR	A
ADJOINT ANIMATION 2ME CLASSE	C	ANIM	A
ADJOINT ANIMATION 2ME CLASSE	C	ANIM	A
ADJOINT ANIMATION 2ME CLASSE	C	OTR	A
ADJOINT ANIMATION 2ME CLASSE	C	OTR	A
ADJOINT ANIMATION 2ME CLASSE	C	ANIM	A
ADJOINT ANIMATION 2ME CLASSE	C	ANIM	A
ADJOINT ANIMATION 2ME CLASSE	C	ANIM	A
ADJOINT ANIMATION 2ME CLASSE	C	ANIM	A
ADJOINT ANIMATION 2ME CLASSE	C	ANIM	A
ADJOINT ANIMATION 2ME CLASSE	C	ANIM	A
ADJOINT ANIMATION 2ME CLASSE	C	ANIM	A
ADJOINT ANIMATION 2ME CLASSE	C	ANIM	A
ADJOINT ANIMATION 2ME CLASSE	C	ANIM	A
ADJOINT ANIMATION 2ME CLASSE	C	ANIM	A
ADJOINT ANIMATION 2ME CLASSE	C	ANIM	A
ADJOINT ANIMATION 2ME CLASSE	C	ANIM	A
ADJOINT ANIMATION 2ME CLASSE	C	ANIM	A
ADJOINT ANIMATION 2ME CLASSE	C	ANIM	A
ADJOINT ANIMATION 2ME CLASSE	C	ANIM	A
ADJOINT ANIMATION 2ME CLASSE	C	ANIM	A
ADJOINT ANIMATION 2ME CLASSE	C	ANIM	A
ADJOINT ANIMATION 2ME CLASSE	C	ANIM	A
ADJOINT ANIMATION 2ME CLASSE	C	ANIM	A
ADJOINT ANIMATION 2ME CLASSE	C	ANIM	A
ADJOINT ANIMATION 2ME CLASSE	C	ANIM	A
ADJOINT ANIMATION 2ME CLASSE	C	ANIM	A
ADJOINT ANIMATION 2ME CLASSE	C	ANIM	A
ADJOINT ANIMATION 2ME CLASSE	C	ANIM	A
ADJOINT ANIMATION 2ME CLASSE	C	ANIM	A
ADJOINT ANIMATION 2ME CLASSE	C	ANIM	A
ADJOINT ANIMATION 2ME CLASSE	C	ANIM	A
ADJOINT ANIMATION 2ME CLASSE	C	ADM	A
ADJOINT ANIMATION DE 2EME CLASSE	C		
ADJOINT ANIMATION DE 2EME CLASSE	C		
ADJOINT ANIMATION DE 2EME CLASSE	C		

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
ÉTAT DU PERSONNEL AU 31/12

IV - ANNEXE

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 31/12

Communaute de Commune La Porte Normande

Compte administratif
2016

IV - ANNEXE

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
ETAT DU PERSONNEL AU 31/12

		IV
	C1	
RIPPER	C	TECH
RIPPER	C	OTR
RIPPER	C	OTR
RIPPER	C	TECH
STAGIAIRE	C	OTR
STAGIAIRE GRATIFICATION	C	OTR
TECHNICIEN	B	TECH
TOTAL GÉNÉRAL		
		283999,54

(1) CATÉGORIES A, B et C.

(2) SECTEUR ADM. Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médecin-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sport.

CULT : Culturel.

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : Mission non rattachable à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (Indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a : article 3, 1er alinéa à accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maternité, maladie, ...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1 : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2 : emplois du niveau de la catégories A lorsqu'au sein des services ou la nature des fonctions la justifient.

3-3-3 : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements communautés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4 : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements communaux dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la qualité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5 : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : agents travaillant dans les catégories C.

47 : articles 47 recrutements directs sur emprise fonctionnelle.

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A / autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrat aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-63 du 28 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un taux dans l'encart, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES**IV****AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION
ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/2016**

C1.2

(Articles L.2123-12 et L. 2123-14-1 du CGCT.)

ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION	ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

IV - ANNEXES**IV**

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT
FINANCIER
(articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

C2

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à
Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (2)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
01/01/2016	ADS INSERTION	ADS INSERTION		2 000,00
01/01/2016	CIDFFL DE L'EURE	CIDFFL DE L'EURE		1 970,00
01/01/2016	CLUB AERONAUTIQUE DE ST ANDRE DE L'EURE	CLUB AERONAUTIQUE DE ST ANDRE DE L'EURE		4 000,00
01/01/2016	COLLEGE 7 EPIS	COLLEGE 7 EPIS		1 500,00
01/01/2016	MISSION LOCALE PAYS D'EVREUX	MISSION LOCALE PAYS D'EVREUX		10 090,00
01/01/2016	RESTO DU COEUR ST ANDRE	RESTO DU COEUR ST ANDRE	Association	500,00
<u>Autres</u>				

(1) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);
(2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	C3.1

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
SETOM DE L'EURE			1 447 150,00
SIVVEA			46 236,00
Autres organismes de regroupement			
PAYS D'AVRE D'EURE ET D'ITON			72 500,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU+fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre

IV - ANNEXES**IV****AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE (1)****C3.2**

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence. Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régle si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;

- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV - ANNEXES**IV**
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

C3.3

Catégorie	Intitulé / objet	Date de création	N° et date délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA

IV - ANNEXES**IV****AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS****C3.4****LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE**

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)

IV - ANNEXES**IV****AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION****C3.5****PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES****1 - Communauté de Communes La Porte Normande**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2015)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	3 851 235,00	3 412 606,76	35 866,63	402 761,61
RECETTES	3 851 235,00	1 232 366,30	69 814,79	2 549 053,91
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	9 618 964,00	8 443 348,81	0,00	1 175 615,19
RECETTES	9 618 964,00	10 305 076,88	0,00	0,00

(1) Y compris les rattachements.

2 - Budget Economie (1)

BUDGET : Budget Economie N°SIRET : 24270056500037				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2015)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 898 706,00	224 000,78	339 897,09	1 334 808,13
RECETTES	1 898 706,00	1 328 116,02	0,00	570 589,98
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	152 334,00	100 140,61	0,00	52 193,39
RECETTES	152 334,00	203 528,11	0,00	0,00

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées... qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

2 - Service Public Assainissement Collectif (1)

BUDGET : Service Public Assainissement Collectif N°SIRET : 24270056500086				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2015)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	2 310 402,00	844 408,17	27 648,12	1 438 345,71
RECETTES	2 310 402,00	1 654 077,79	427 436,00	228 888,21
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	1 450 537,00	997 883,33	0,00	452 653,67
RECETTES	1 450 537,00	1 514 117,89	0,00	0,00

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées... qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

2 - Service Public Assainissement Non Collectif (1)

BUDGET : Service Public Assainissement Non Collectif N°SIRET : 24270056500045				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2015)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	20 823,00	0,00	0,00	20 823,00
RECETTES	20 823,00	20 822,54	0,00	0,46
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	188 698,00	138 133,30	0,00	50 564,70
RECETTES	188 698,00	170 912,06	0,00	17 785,94

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées... qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

IV - ANNEXES**IV****AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION****C3.5****PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES****3 - PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES
(avant la neutralisation des flux réciproques)**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2015)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	8 081 166,00	4 481 015,71	403 411,84	3 196 738,45
RECETTES	8 081 166,00	4 235 382,65	497 250,79	3 348 532,56
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	11 410 533,00	9 679 506,05	0,00	1 731 026,95
RECETTES	11 410 533,00	12 193 634,94	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	19 491 699,00	14 160 521,76	403 411,84	4 927 765,40
TOTAL GENERAL DES RECETTES	19 491 699,00	16 429 017,59	497 250,79	2 565 430,62

(1) Y compris les rattachements.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION IDENTIFICATION DES FLUX CROISES	C3.6

1 - FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. liste des opérations en annexe de la M14)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR 2015)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT Dépenses Recettes				
FONCTIONNEMENT Dépenses Recettes				

2 - PRÉSENTATION CONSOLIDÉE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR 2015)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT Dépenses Recettes				
FONCTIONNEMENT Dépenses Recettes				
TOTAL GENERAL DES DEPENSES				
TOTAL GENERAL DES RECETTES				

IV - ANNEXES**IV****DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES****D1**

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases / N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / N-1 (%)	Produit proposé par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
TOTAL						

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice	112
Nombre de membres présents	78
Nombre de suffrages exprimés	98
VOTES :	Pour Contre Abstentions
	98
	—
Date de convocation :	21/06/2017

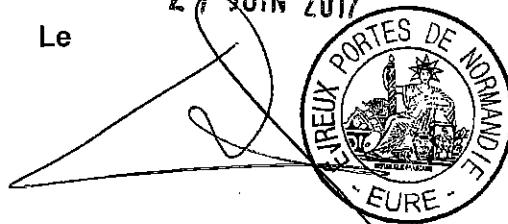
Présenté par M. le Président d'Evreux Portes de Normandie

A Evreux

Le

27 JUIN 2017

LE PRESIDENT



Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session ordinaire

A Evreux

Le

27 JUIN 2017

Les membres du Conseil Communautaire, voir page suivante,

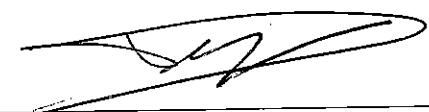
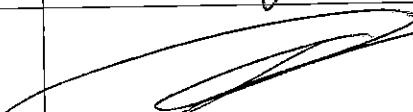
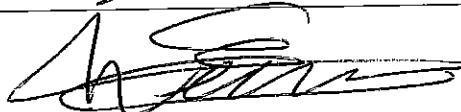
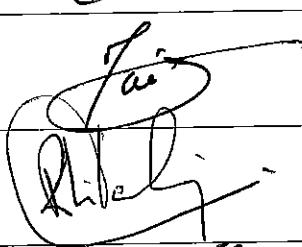
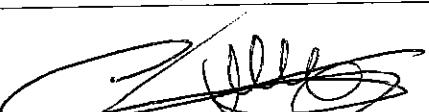
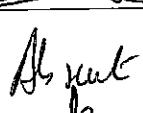
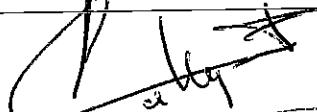
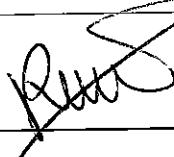
Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la réception en préfecture, le

Et de la publication, le

A

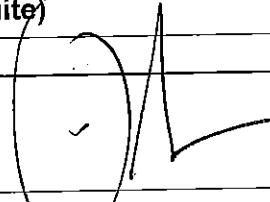
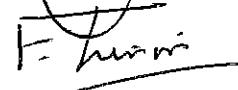
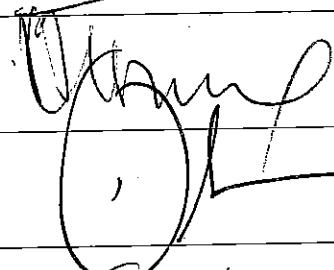
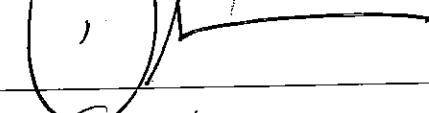
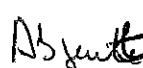
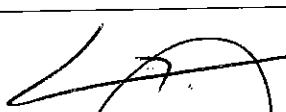
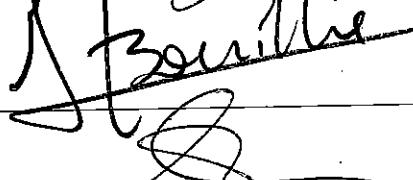
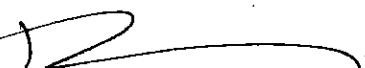
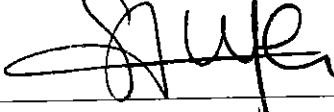
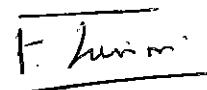
Le

LE PRESIDENT

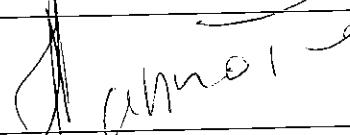
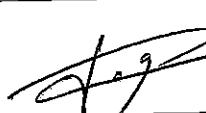
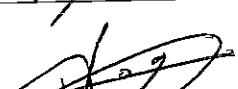
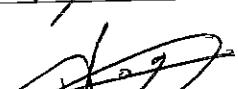
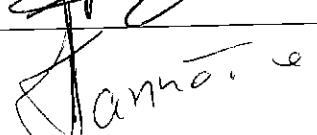
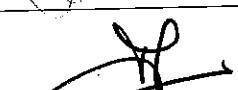
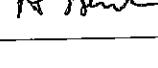
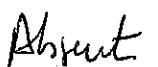
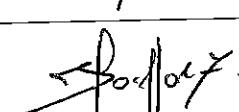
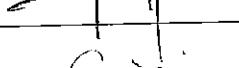
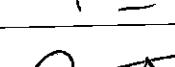
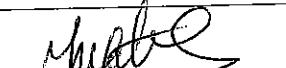
COMMUNE	NOM COMPLET	SIGNATURE
ANGERVILLE LA CAMPAGNE	M. DOSSANG Guy	
ARNIERES SUR ITON	Mme DELAVIGNE Nadine	
AVIRON	M. BEHAR Claude Ar Jean-Pierre FOLLIN	
BOIS LE ROY	M. MOREL Jean-Pierre	
BONCOURT	M. PRIEZ Rémi	
BRETAGNOLLES	Mme LEMONNE Christine	
CAUGE	M. MAILLARD Jean-Marie	
CHAMPIGNY-LA-FUTELAYE	M. SAULNIER Robin	
CHAVIGNY-BAILLEUL	M. COCHON Michel	
CIERREY	M. BARRAL Fernand Ar Bertrand MAUCOLIN	
COUDRES	M. CISSEY Raymond	
CROTH	Mme COULONG Rosine	
DARDEZ	M. MARQUAIS Raynal	
EMALLEVILLE	M. PATTYN Patrick	
EPIEDS	Mme REVEL Ketty	

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES (suite)	D2

EVREUX	M. LEFRAND Guy Président	
EVREUX	Mme BEAUVILLARD Karène	
EVREUX	M. BOURRELLIER Ludovic	
EVREUX	Mme DURANTON Nicole Pré à Mme ETIAZAOUI	
EVREUX	M. GAVARD- GONGALLUD Nicolas Pré à Mme LEON	
EVREUX	Mme TUBIANA Camille Pré à Mme BEAUVILLARD	
EVREUX	M. PAVON Jean-Pierre Pré à M. LEFRAND	
EVREUX	Mme AUGER Stéphanie	
EVREUX	M. LEPINTEUR Olivier Pré à M. BOURRELLIER	
EVREUX	Mme DIOUKHANE Coumba	Absente
EVREUX	M. ROUSSEL Emmanuel	
EVREUX	Mme LEBARBIER Stéphanie	 Absent
EVREUX	M. BOUILLIE Jean-Luc	
EVREUX	Mme LESEIGNEUR Diane	
EVREUX	M. HOUSSAIS Anthony Pré à Mme PECQUEUX	
EVREUX	Mme PECQUEUX Delphine	

EVREUX	M. DERRAR Mohamed	
EVREUX	Mme LUVINI Françoise	
EVREUX	M. MANE Abdoulaye	
EVREUX	Mme BANDELIER Lysiane Prés de M. DERRAR	
EVREUX	M. FRERET Robin Prés de Mme MARAGLIANO	
EVREUX	Mme MARAGLIANO Francine	
EVREUX	M. CAPUANO Giovanni	
EVREUX	Mme LEON Patricia	
EVREUX	M. ETTAZAOUI Driss	
EVREUX	Mme MORLOCK Sabine Prés de M. BOVILLIE	
EVREUX	M. VINE Pascal Prés de M. MABIRE	
EVREUX	Mme JUIN Clarisse Prés de Mme DESSEIGNEUR	
EVREUX	M. BENTALHA Mohammed Prés de M. OSSIAN G	
EVREUX	Mme LEPETIT Chantal Prés de Mme AUGER	
EVREUX	M. GHZALALE Fouade	
EVREUX	Mme BUCHE Véronique Prés de Mme LUVINI	

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES (suite)	D2

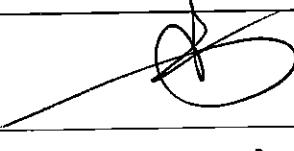
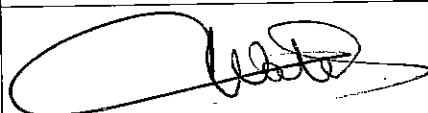
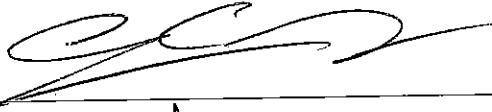
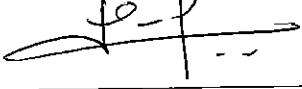
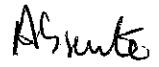
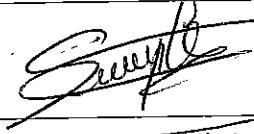
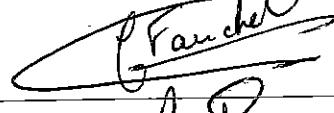
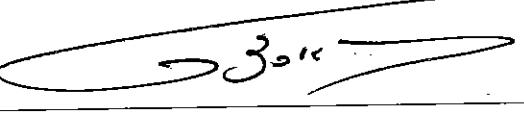
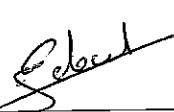
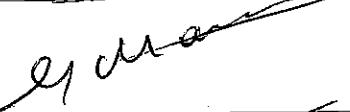
EVREUX	Mme MORDRET Anaïs <i>Prix à Mr ROUSSEL</i>	
EVREUX	M. CHAMPREDON Michel	 Absent
EVREUX	Mme HANOTEAUX Maryvonne	 Absent
EVREUX	M. VEYRI Timour	 Absent
EVREUX	Mme KONTE Maryata <i>Prix à Mr NOGAREDE</i>	 
EVREUX	M. NOGAREDE Alain	
EVREUX	Mme MARTIN Françoise <i>Prix à Mme HANOTEAUX</i>	 
EVREUX	M. SILIGHINI Gérard <i>Prix à Mr RANGER</i>	 
EVREUX	M. CAMOIN Emmanuel	 Absent
EVREUX	Mme VILAIN Mireille	 Absent
FAUVILLE	M. MORILLON Marc	 
FOUCRAINVILLE	M. GIPSON Séverine	 
FRESNEY	M. DESSAINT Didier	 
GARENNES-SUR-EURE	M. DOUARD Daniel <i>As SP GATINE</i>	 
GAUCIEL	M. HAMEL Raynald	 
GAUVILLE LA CAMPAGNE	Mme CANEL Françoise	 

IV - ANNEXES

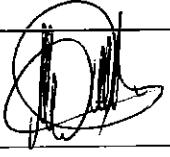
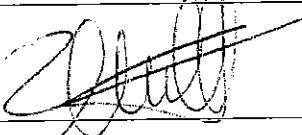
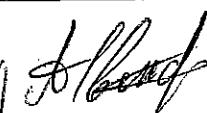
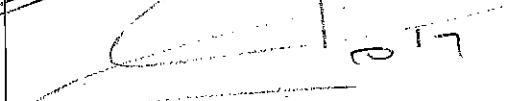
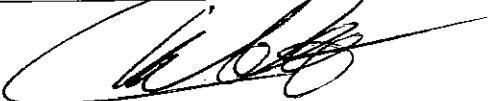
IV

ARRETE ET SIGNATURES (suite)

D2

GRAVIGNY	M. GANTIER François	
GRAVIGNY	Mme BAUGE Agnès	
GRAVIGNY	M. WATEL Patrik	
GROSSOEUVRE	M. COLLEU Etienne	
GUICHAINVILLE	Mme LE GOFF Hélène	
GUICHAINVILLE	M. CHAPLAIS Robert <i>Parrainage Mme LE GOFF</i>	
HUEST	M. MOLINA Michel	
IRREVILLE	Mme BOCAGE Sophie	
JUMELLES	Mme BONNARD Renée <i>Mme C. SURPLIE</i>	
LA BARONNIE	M. FAUCHET Gérard	
LA BARONNIE	Mme GUESNET Séverine	
LA CHAPELLE DU BOIS DES FAULX	M. CASTEL Patrick	
LA COUTURE-BOUSSEY	M. BOREGGIO Sylvain	
LA FORET-DU-PARC	M. HEBERT Dominique	
LA TRINITE	M. FEUVRAIS Martial <i>M. Gilbert MASCRIER</i>	
LE BOULAY MORIN	M. EUDIER Moïse	

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES (suite)	D2

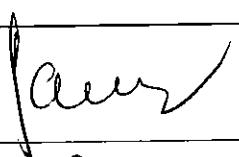
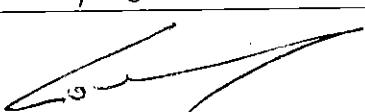
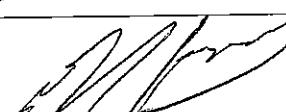
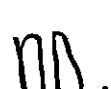
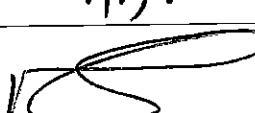
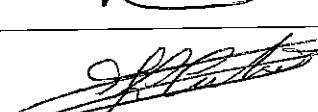
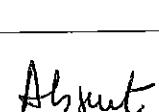
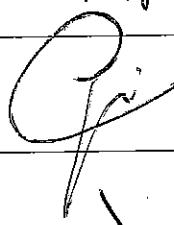
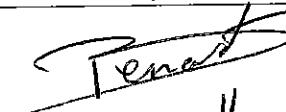
LE MESNIL FUGUET	M. DULONDEL Michel	
LE PLESSIS GROHAN	M. WALASZEK Jean-Pierre	
LE VAL DAVID	Mme LEMEILLEUR Monica	
LE VIEIL EVREUX	M. PERRIN Marc	
LES AUTHIEUX	M. ALBENQUE Roger	
LES BAUX SAINTE CROIX	M. HUBERT Xavier	
LES VENTES	M. SIMON Stéphane M. DAUPHIN - HENNEQUER	
L'HABIT	M. PICHOIS Jean-Pierre	
LIGNEROLLES	M. LEBLOND Jean	
MARCILLY-SUR- EURE	M. ROYOUX Claude	
MISEREY	M. GILLES Hervé	
MOUSSEAUX- NEUVILLE	M. KELLO Philippe	
NORMANVILLE	M. MABIRE Arnaud	
PARVILLE	M. SENKEWITCH Georges	
PREY	M. JENNAT Daniel	
REUILLY	M. LEFRANCOIS Thierry	

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES (suite)

D2

SACQUEVILLE	M. JAMES Jean-Claude	
SAINT-ANDRE-DE-L'EURE	M. MASSON Serge Pvrs & Am Samson	
SAINT-ANDRE-DE-L'EURE	Mme COURSIN Marie-Martine	
SAINT-ANDRE-DE-L'EURE	Mme SAMSON Michelle	
SAINT-GERMAIN-DE-FRESNEY	M. CONFAIS Max	
SAINT GERMAIN DES ANGLES	M. BROCHOT Bernard	
SAINT-LAURENT-DES-BOIS	M. BAZIRE Guy	
SAINT LUC	M. CINTRAT Jean-Luc	
SAINT MARTIN LA CAMPAGNE	M. DE LANGHE Christian	
SAINT SEBASTIEN DE MORSENT	M. GROIZELEAU Bruno	
SAINT SEBASTIEN DE MORSENT	Mme HAGUET VOLCKAERT Florence	
SAINT SEBASTIEN DE MORSENT	M. RANGER Michel	
SAINT SEBASTIEN DE MORSENT	Mme COSTENTIN Stéphanie	
SAINT VIGOR	M. CHOKOMERT Patrice	
SASSEY	Mme BENARD Catherine	
SEREZ	M. CAILLEUX Jean-Michel	

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES (suite)	D2

TOURNEVILLE	M. ROUSSEL Cédric	<i>Absent</i>
--------------------	--------------------------	---------------

REPUBLIQUE FRANCAISE

24270056500086

**COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT
CdC - La Porte Normande**

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE SAINT ANDRE DE L EURE

**SERVICE PUBLIC LOCAL
CdC - La Porte Normande**

M49

COMPTE ADMINISTRATIF

BUDGET : Service Public Assainissement Collectif

ANNEE 2016



I - INFORMATIONS GENERALES**I****MODALITES DE VOTE DU BUDGET****POUR MEMOIRE(1)**

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement,
- avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont budgétaires.

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF		II
VUE D'ENSEMBLE		A1

EXECUTION DU BUDGET

REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
		A	G	486 234,56 G-A
	Section d'investissement (y compris les comptes 1064 et 1068)	B	H	1 197 614,07 H-B

REPORTS DE L'EXERCICE 2015	Report en section d'exploitation (002)	C	I	30 000,00 (si déficit) (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	J	387 944,45 (si déficit) (si excédent)

	DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)	1 842 291,50 $P = A+B+C+D$	3 168 195,68 $Q = G+H+I+J$	1 325 904,18 $= Q-P$

RESTES A REALISER A REPORTER EN 2017 (2)	Section d'exploitation	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	27 648,12	L	427 436,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2017		27 648,12		427 436,00
		$= E+F$		$= K+L$	

	DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)	
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	997 883,33 $= A+C+E$	1 514 117,89 $= G+I+K$	516 234,56
	Section d'investissement	872 056,29 $= B+D+F$	2 081 513,79 $= H+J+L$	1 209 457,50
	TOTAL CUMULE	1 869 939,62 $= A+B+C+D+E+F$	3 595 631,68 $= G+H+I+J+K+L$	1 725 692,06

(1) Indiquer le signe - si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF**II****VUE D'ENSEMBLE****A1****DETAIL DES RESTES A REALISER**

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION	E 0,00	K 0,00
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	F 27 648,12	L 427 436,00
13	Subventions d'investissement	0,00	17 436,00
20	Immobilisations incorporelles	17 276,06	0,00
51	Les Authieux	10 372,06	410 000,00

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF		II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES		A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	709 520,00	383 151,68	23 429,82	0,00	302 938,50
012	Charges de personnel et frais assimilés	175 622,00	129 297,77	4 792,30	0,00	41 531,93
014	Atténuations de produits	58 791,00	58 790,70	0,00	0,00	0,30
65	Autres charges de gestion courante	25 182,00	2 619,30	0,00	0,00	22 562,70
Total des dépenses de gestion courante		969 115,00	573 859,45	28 222,12	0,00	367 033,43
66	Charges financières	127 391,00	10 693,32	44 843,14	0,00	71 854,54
67	Charges exceptionnelles	9 900,00	6 534,81	0,00	0,00	3 365,19
022	Dépenses imprévues (exploitation)	10 400,00				
Total des dépenses réelles d'exploitation		1 116 806,00	591 087,58	73 065,26	0,00	452 653,16
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00				
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (4)	333 731,00	333 730,49			0,51
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'e	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		333 731,00	333 730,49			0,51
TOTAL		1 450 537,00	924 818,07	73 065,26	0,00	452 653,67
Pour information						
D002 Déficit d'exploitation reporté de 2015		0,00				

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de service	921 660,00	979 785,37	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	20 100,00	427,05	20 000,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	4 330,13	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		941 660,00	984 542,55	20 000,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	278 877,00	286 042,24	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		1 220 537,00	1 270 584,79	20 000,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (4)	200 000,00	193 533,10			6 466,90
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'e	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		200 000,00	193 533,10			6 466,90
TOTAL		1 420 537,00	1 464 117,89	20 000,00	0,00	0,00
Pour information						
R002 Excédent d'exploitation reporté de 2015		30 000,00				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	189 220,00	37 436,94	17 276,06	134 507,00
21	Immobilisations corporelles	1 014 592,00	10 352,41	0,00	1 004 239,59
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	322 046,00	109 807,32	10 372,06	201 866,62
	Total des dépenses d'équipement	1 525 858,00	157 596,67	27 648,12	1 340 613,21
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	131 975,00	105 333,95		26 641,05
18	Compte de liaison : affectation (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	64 624,00			
	Total des dépenses financières	196 599,00	105 333,95	0,00	91 265,05
4581	Total des opé. pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 722 457,00	262 930,62	27 648,12	1 431 878,26
040	Opérations d'ordre entre sections (2)	200 000,00	193 533,10		6 466,90
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	200 000,00	193 533,10		6 466,90
	TOTAL	1 922 457,00	456 463,72	27 648,12	1 438 345,16
Pour information					
D001 Déficit d'investissement reporté de 2015		387 944,45			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
13	Subventions d'investissement	336 751,00	80 427,01	347 436,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	400 000,00	0,00	80 000,00	320 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	736 751,00	80 427,01	427 436,00	228 887,99
106	Dotations, fonds divers et réserves (5)	1 239 920,00	1 239 920,29	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	1 239 920,00	1 239 920,29	0,00	0,00
4582	Total des opé. pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	1 976 671,00	1 320 347,30	427 436,00	228 887,70
021	Virement de la section d'exploitation (2)	0,00			
040	Opérations d'ordre entre sections (2)	333 731,00	333 730,49		0,51
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	333 731,00	333 730,49		0,51
	TOTAL	2 310 402,00	1 654 077,79	427 436,00	228 888,21
Pour information					
R001 Excédent d'investissement reporté de 2015		0,00			

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF**II****BALANCE GENERALE DU BUDGET****B1****1 - MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	406 581,50		406 581,50
012	Charges de personnel et frais assimilés	134 090,07		134 090,07
014	Atténuations de produits	58 790,70		58 790,70
65	Autres charges de gestion courante	2 619,30		2 619,30
66	Charges financières	55 536,46	0,00	55 536,46
67	Charges exceptionnelles	6 534,81	0,00	6 534,81
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	333 730,49	333 730,49
Dépenses d'exploitation - Total		664 152,84	333 730,49	997 883,33
			+	

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTÉ DE 2015**0,00****TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES****997 883,33**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	193 533,10	193 533,10
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	105 333,95	0,00	105 333,95
18	Compte de liaison : affectation	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	109 807,32		109 807,32
20	Immobilisations incorporelles (6)	37 436,94	0,00	37 436,94
21	Immobilisations corporelles (6)	10 352,41	0,00	10 352,41
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
4581	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement - Total		262 930,62	193 533,10	456 463,72
			+	

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ DE 2015**387 944,45****TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES****844 408,17**

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF**II****BALANCE GENERALE DU BUDGET****B2****2 – TITRES EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de services	979 785,37		979 785,37
74	Subventions d'exploitation	20 427,05		20 427,05
75	Autres produits de gestion courante	4 330,13		4 330,13
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits Exceptionnels	286 042,24	193 533,10	479 575,34
Recettes d'exploitation - Total		1 290 584,79	193 533,10	1 484 117,89
+				

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE 2015 **30 000,00****=****TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES** **1 514 117,89**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement	80 427,01	0,00	80 427,01
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>		333 730,49	333 730,49
4582	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		0,00	0,00
Recettes d'investissement - Total		80 427,01	333 730,49	414 157,50
+				

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE 2015 **0,00****=****AFFECTATION AU COMPTE 106** **1 239 920,29****=****TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES** **1 654 077,79**

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la règle applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2)(3)	709 520,00	383 151,68	23 429,82	0,00	302 938,50
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie..)	10,00	0,00	0,00	0,00	10,00
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	250,00	388,07	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	800,00	218,44	0,00	0,00	581,56
6066	Carburants	700,00	228,75	110,00	0,00	361,25
6068	Autres matières et fournitures	750,00	72,22	0,00	0,00	677,78
6071	Compteurs	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
611	Sous-traitance générale	370 000,00	317 248,83	725,00	0,00	52 026,17
6132	Locations immobilières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	1 900,00	763,74	0,00	0,00	1 136,26
6137	Redevances, droits de passage et servitudes	300,00	184,23	0,00	0,00	115,77
61551	Matériel roulant	1 500,00	80,00	0,00	0,00	1 420,00
61558	Autres biens mobiliers	240 000,00	47 114,19	9 075,55	0,00	183 810,26
6156	Maintenance	12 000,00	5 228,00	4 291,00	0,00	2 481,00
6161	Multirisques	2 000,00	776,38	0,00	0,00	1 223,62
6162	Assurance obligatoire dommage construction	0,00	602,00	0,00	0,00	0,00
6168	Autres	0,00	96,92	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	100,00	46,90	0,00	0,00	53,10
6226	Honoraires	70 000,00	6 808,43	9 091,92	0,00	54 099,65
6227	Frais d'actes et de contentieux	750,00	932,67	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
6236	Catalogues et imprimés	200,00	125,12	0,00	0,00	74,88
6241	Transports sur achats	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
6251	Voyages et déplacements	500,00	246,87	0,00	0,00	253,13
6257	Réceptions	3 000,00	1 036,74	136,35	0,00	1 826,91
6261	Frais d'affranchissement	900,00	348,13	0,00	0,00	551,87
6262	Frais de télécommunications	500,00	584,05	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	10,00	0,00	0,00	0,00	10,00
6287	Remboursements de frais	0,00	21,00	0,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
6378	Autres taxes et redevances	50,00	0,00	0,00	0,00	50,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	175 622,00	129 297,77	4 792,30	0,00	41 531,93
6215	Personnel affecté par la collectivité de rattaché	16 039,00	10 055,73	0,00	0,00	5 983,27
6218	Autre personnel extérieur	0,00	4 707,70	4 792,30	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	485,00	395,80	0,00	0,00	89,20
6333	Participations des employeurs à la format° pro	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	1 726,00	1 270,00	0,00	0,00	456,00
6338	Autres impôts, taxes , ...sur rémunérations	291,00	237,48	0,00	0,00	53,52
6411	Salaires, appointements, commissions de bas	102 688,00	80 701,15	0,00	0,00	21 986,85
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	23 539,00	17 425,28	0,00	0,00	6 113,72

(1) Détallier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

C4-1-B

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

III

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
6452	Cotisations aux mutuelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	15 657,00	11 930,49	0,00	0,00	3 726,51
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	3 391,00	2 379,14	0,00	0,00	1 011,86
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	10 175,00	0,00	0,00	0,00	10 175,00
6474	Versements aux autres œuvres sociales	883,00	0,00	0,00	0,00	883,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	248,00	195,00	0,00	0,00	53,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (4)	58 791,00	58 790,70	0,00	0,00	0,30
706129	Reversement redevance pour modernisation d	58 791,00	58 790,70	0,00	0,00	0,30
65	Autres charges de gestion courante	25 182,00	2 619,30	0,00	0,00	22 562,70
6531	Indemnités	3 763,00	1 881,72	0,00	0,00	1 881,28
6532	Frais de mission	100,00	100,00	0,00	0,00	0,00
6533	Cotisations de retraite	154,00	76,82	0,00	0,00	77,18
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	1 155,00	560,76	0,00	0,00	594,24
6541	Créances admises en non-valeur	20 000,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
658	Charges diverses de la gestion courante	10,00	0,00	0,00	0,00	10,00
TOTAL=DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		969 115,00	573 859,45	28 222,12	0,00	367 033,43
66	Charges financières (b)(5)	127 391,00	10 693,32	44 843,14	0,00	71 854,54
66111	Intérêts réglés à l'échéance	78 391,00	57 126,24	0,00	0,00	21 264,76
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	49 000,00	-46 432,92	44 843,14	0,00	50 589,78
67	Charges exceptionnelles (c)	9 900,00	6 534,81	0,00	0,00	3 365,19
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	9 600,00	6 534,81	0,00	0,00	3 065,19
678	Autres charges exceptionnelles	300,00	0,00	0,00	0,00	300,00
022	Dépenses imprévues (exploitation) (f)	10 400,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		1 116 806,00	591 087,58	73 065,26	0,00	452 653,16
023	Virement à la section d'investissement	0,00				
042	Opérations d'ordre de transfert entre sectio	333 731,00	333 730,49			0,51
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles	333 731,00	333 730,49			0,51
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		333 731,00	333 730,49			0,51
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sectio	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		333 731,00	333 730,49			0,51

(1) Détailier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la règle applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF**III****SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES****A1**

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	1 450 537,00	924 818,07	73 065,26	0,00	452 653,67
--	--------------	------------	-----------	------	------------

Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de 2015	0,00
--	------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	44 843,14
Montant de l'exercice 2015	0,00
= Différence ICNE 2016 - ICNE 2015	44 843,14

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.



III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64198	Autres remboursements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de se	921 560,00	979 785,37	0,00	0,00	0,00
70123	Confr-valeur redevance prélèvement	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
704	Travaux	20 000,00	10 144,00	0,00	0,00	9 856,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	840 000,00	904 347,87	0,00	0,00	0,00
706121	Redevance pour modernisation des réseaux d	59 960,00	63 193,50	0,00	0,00	0,00
7068	Autres prestations de services	1 500,00	2 100,00	0,00	0,00	0,00
7087	Remboursements de frais	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	20 100,00	427,05	20 000,00	0,00	0,00
741	Primes d'épuration	20 000,00	0,99	20 000,00	0,00	0,00
748	Autres subventions d'exploitation	100,00	426,06	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	4 330,13	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	4 330,13	0,00	0,00	0,00
TOTAL=RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		941 660,00	984 542,55	20 000,00	0,00	0,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	278 877,00	286 042,24	0,00	0,00	0,00
7718	Autres produits exceptionnels sur opérations d	0,00	481,69	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exerc. antérieurs)	0,00	102,67	0,00	0,00	0,00
778	Autres produits exceptionnels	278 877,00	285 457,88	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		1 220 537,00	1 270 584,79	20 000,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sectio	200 000,00	193 533,10			6 466,90
777	Quote-part des subvent° d'inv. virées au résultat	200 000,00	193 533,10			6 466,90
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sectio	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		200 000,00	193 533,10			6 466,90
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 420 537,00	1 464 117,89	20 000,00	0,00	0,00
Pour information		30 000,00				
R 002 Excédent d'exploitation reporté de 2015						

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2015	0,00
= Différence ICNE 2016 - ICNE 2015	0,00

(1) Détalier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF**SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES****III****B1**

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	189 220,00	37 436,94	17 276,06	134 507,00
2031	Frais d'études	189 220,00	37 436,94	17 276,06	134 507,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	1 014 592,00	10 352,41	0,00	1 004 239,59
2138	Autres constructions	503 000,00	0,00	0,00	503 000,00
21532	Réseaux d'assainissement	508 292,00	8 067,73	0,00	500 224,27
21562	Service d'assainissement	2 300,00	2 284,68	0,00	15,32
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement n° 51 (3)	122 046,00	109 807,32	10 372,06	1 866,62
	Opérations d'équipement n° 701 (3)	200 000,00	0,00	0,00	200 000,00
	Total des dépenses d'équipement	1 525 858,00	157 596,67	27 648,12	1 340 613,21
16	Emprunts et dettes assimilées	131 975,00	105 333,95		26 641,05
1641	Emprunts en euros	68 392,00	48 706,96		19 685,04
1681	Autres emprunts	63 583,00	56 626,99		6 956,01
020	Dépenses imprévues (investissement)	64 624,00			
020	Dépenses imprévues (investissement)	64 624,00	0,00		64 624,00
	Total des dépenses financières	196 599,00	105 333,95	0,00	91 265,05
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	1 722 457,00	262 930,62	27 648,12	1 431 878,26
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (5)	200 000,00	193 533,10		6 466,90
	Reprises sur autofinancement antérieur (6)	200 000,00	193 533,10		6 466,90
139111	Agence de l'eau	42 364,00	41 009,67		1 354,33
139118	Autres	636,00	619,31		16,69
13913	Départements	141 455,00	136 842,39		4 612,61
13914	Communes	125,00	120,96		4,04
13918	Autres	14 097,00	13 644,09		452,91
13933	P.A.E.	1 323,00	1 296,68		26,32
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	200 000,00	193 533,10		6 466,90
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	1 922 457,00	456 463,72	27 648,12	1 438 345,16
Pour information					
D001 Déficit d'investissement reporté de 2015		387 944,45			

(1) Détailier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir état III B pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(6) Les comptes 15,2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF**SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES****III****B2**

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	336 751,00	80 427,01	347 436,00	0,00
13111	Agence de l'eau	252 842,00	76 214,00	264 474,00	0,00
1313	Départements	3 909,00	2 963,00	2 962,00	0,00
1314	Communes	80 000,00	0,00	80 000,00	0,00
1318	Autres	0,00	1 250,01	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	400 000,00	0,00	80 000,00	320 000,00
1641	Emprunts en euros	200 000,00	0,00	0,00	200 000,00
1681	Autres emprunts	200 000,00	0,00	80 000,00	120 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		736 751,00	80 427,01	427 436,00	228 887,99
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 239 920,00	1 239 920,29	0,00	0,00
1068	Autres réserves	1 239 920,00	1 239 920,29	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 239 920,00	1 239 920,29	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		1 976 671,00	1 320 347,30	427 436,00	228 887,70
021	Virement de la section d'exploitation	0,00			
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (4)	333 731,00	333 730,49		0,51
28031	Amortissements des frais d'études	11 001,00	11 001,24		0,00
281311	Bâtiments d'exploitation	68 144,00	68 143,69		0,31
28138	Autres constructions	41 959,00	41 958,72		0,28
281532	Réseaux d'assainissement	67 493,00	67 492,51		0,49
281562	Service d'assainissement	222,00	221,53		0,47
2817311	Bâtiments d'exploitation	9 847,00	9 846,93		0,07
2817532	Réseaux d'assainissement	134 131,00	134 130,89		0,11
281785	Cheptel	41,00	41,92		0,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	642,00	642,11		0,00
28184	Mobilier	51,00	50,95		0,05
28185	Cheptel	200,00	200,00		0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		333 731,00	333 730,49		0,51
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		333 731,00	333 730,49		0,51
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		2 310 402,00	1 654 077,79	427 436,00	228 888,21
Pour information R001 Excédent d'investissement reporté de 2015			0,00		

(1) Détailier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les titres émis et les restes à réaliser au 31/12. Si le montant est négatif, alors les réalisations sont supérieures aux recettes votées.

(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF**III****DETAIL D'INVESTISSEMENT – OPERATIONS D'EQUIPEMENT****B3****CHAPITRE D'OPERATION D'EQUIPEMENT N° 11 (1)**

LIBELLE : Couture : Reconstruction de la STEP + travaux d'amélioration

POUR VOTE

Art. (2)	Libellé (2)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire Cumul des réalisations (3)
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2015)	Mandats émis sur l'exercice	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
	DEPENSES	0,00	A	0,00	0,00	0,00 B 2 023 637,96
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	1 969 502,96
2138	Autres constructions	0,00		0,00	0,00	1 967 374,88
21562	Service d'assainissement	0,00		0,00	0,00	2 128,08
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	54 135,00
238	Avances et acomptes versés sur commar	0,00		0,00	0,00	54 135,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire Cumul des réalisations (3)
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2015)	Titres émis sur l'exercice	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C	0,00	0,00	0,00 D 1 625 510,00
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00	0,00 1 263 610,00
13111	Agence de l'eau	0,00		0,00	0,00 662 496,00
1313	Départements	0,00		0,00	0,00 601 114,00
1318	Autres	0,00		0,00	0,00 0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00	0,00 361 900,00
1641	Emprunts en euros	0,00		0,00	0,00 34 000,00
1681	Autres emprunts	0,00		0,00	0,00 327 900,00

Solde du financement (4)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	0,00 D-B -398 127,96

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailer les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF**III****DETAIL D'INVESTISSEMENT – OPERATIONS D'EQUIPEMENT****B3**

CHAPITRE D'OPERATION D'EQUIPEMENT N° 14 (1)
LIBELLE : Couture : création d'un dégrilleur manuel

POUR VOTE

Art. (2)	Libellé (2)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire Cumul des réalisations (3)
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2015)	Mandats émis sur l'exercice	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
	DEPENSES	0,00	A	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	0,00		0,00	0,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	0,00		0,00	0,00	11 548,63
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire Cumul des réalisations (3)
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2015)	Titres émis sur l'exercice	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (4)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	0,00 D-B -11 548,63

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
(2) Détailier les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF**III****DETAIL D'INVESTISSEMENT – OPERATIONS D'EQUIPEMENT****B3****CHAPITRE D'OPERATION D'EQUIPEMENT N° 21 (1)**

LIBELLE : Garennes : travaux

POUR VOTE

Art. (2)	Libellé (2)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire Cumul des réalisations (3)
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2015)	Mandats émis sur l'exercice	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
DEPENSES		0,00	A	0,00	0,00	B 775 263,08
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	769 913,08
2138	Autres constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	16 681,43
21532	Réseaux d'assainissement	0,00	0,00	0,00	0,00	752 837,02
217532	Réseaux d'assainissement	0,00	0,00	0,00	0,00	394,63
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	5 350,00
2315	Installations, matériel et outillage technique	0,00	0,00	0,00	0,00	5 350,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire Cumul des réalisations (3)
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2015)	Titres émis sur l'exercice	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C	0,00	0,00	D 521 953,76
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
13111	Agence de l'eau	0,00	0,00	0,00	71 723,00
1313	Départements	0,00	0,00	0,00	120 617,62
1318	Autres	0,00	0,00	0,00	218 513,14
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	111 100,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00	111 100,00

Solde du financement (4)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	0,00 D-B -253 309,32

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détaller les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF**III****DETAIL D'INVESTISSEMENT – OPERATIONS D'EQUIPEMENT****B3**

CHAPITRE D'OPERATION D'EQUIPEMENT N° 47 (1)
LIBELLE : Crédit d'un dégrilleur avec compacteur et ensachage

POUR VOTE

Art. (2)	Libellé (2)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire Cumul des réalisations (3)
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2015)	Mandats émis sur l'exercice	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
	DEPENSES	0,00	A	0,00	0,00	0,00 B 25 830,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	25 830,00
2138	Autres constructions	0,00		0,00	0,00	25 830,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire Cumul des réalisations (3)
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2015)	Titres émis sur l'exercice	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C	0,00	0,00	0,00 D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00	0,00
13111	Agence de l'eau	0,00		0,00	0,00
1313	Départements	0,00		0,00	0,00
1318	Autres	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00	0,00

Solde du financement (4)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	0,00 D-B -25 830,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.
(2) Détalier les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF**III****DETAIL D'INVESTISSEMENT – OPERATIONS D'EQUIPEMENT****B3****CHAPITRE D'OPERATION D'EQUIPEMENT N° 51 (1)**

LIBELLE : Les Authieux

POUR VOTE

Art. (2)	Libellé (2)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire Cumul des réalisations (3)
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2015)	Mandats émis sur l'exercice	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
	DEPENSES	122 046,00	A 109 807,32	10 372,06	1 866,62	B 1 645 290,89
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	37 156,75
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	37 156,75
21	Immobilisations corporelles	122 046,00	109 807,32	10 372,06	1 866,62	1 608 134,14
2138	Autres constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	122 046,00	109 807,32	10 372,06	1 866,62	1 608 134,14
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
232	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire Cumul des réalisations (3)
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2015)	Titres émis sur l'exercice	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
TOTAL RECETTES AFFECTEES	532 842,00	C 416,67	410 000,00	122 425,33	D 738 648,32
13	Subventions d'investissement	332 842,00	416,67	330 000,00	2 425,33
13111	Agence de l'eau	252 842,00	0,00	250 000,00	2 842,00
1313	Départements	0,00	0,00	0,00	0,00
1314	Communes	80 000,00	0,00	80 000,00	0,00
1318	Autres	0,00	416,67	0,00	48 750,32
16	Emprunts et dettes assimilées	200 000,00	0,00	80 000,00	120 000,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	200 000,00	0,00	80 000,00	120 000,00
					183 691,00

Solde du financement (4)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A -109 390,65	D-B -906 642,57

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailer les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF**III****DETAIL D'INVESTISSEMENT – OPERATIONS D'EQUIPEMENT****B3****CHAPITRE D'OPERATION D'EQUIPEMENT N° 701 (1)**

LIBELLE : site de traitement intercommunal

POUR VOTE

Art. (2)	Libellé (2)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire Cumul des réalisations (3)
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2015)	Mandats émis sur l'exercice	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
DEPENSES		200 000,00	A	0,00	0,00	200 000,00
20	Immobilisations incorporelles	200 000,00		0,00	0,00	200 000,00
2031	Frais d'études	200 000,00		0,00	0,00	200 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire Cumul des réalisations (3)
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2015)	Titres émis sur l'exercice	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00	C	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00	0,00	303,50
13111	Agence de l'eau	0,00		0,00	0,00	0,00
1313	Départements	0,00		0,00	0,00	303,50
1318	Autres	0,00		0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00		0,00	0,00	0,00

Solde du financement (4)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A 0,00	D-B + 131,34

(1) Ouvrir un cadre par opération.
(2) Détalier les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF**III****DETAIL D'INVESTISSEMENT – OPERATIONS D'EQUIPEMENT****B3****CHAPITRE D'OPERATION D'EQUIPEMENT N° 703 (1)**

LIBELLE : Programme S.I.G.

POUR VOTE

Art. (2)	Libellé (2)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire Cumul des réalisations (3)
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2015)	Mandats émis sur l'exercice	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
	DEPENSES	0,00	A	0,00	0,00	0,00 B 12 725,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00	0,00 1 736,00
2051	Concessions et droits similaires	0,00		0,00	0,00	0,00 1 736,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00 10 989,00
21532	Réseaux d'assainissement	0,00		0,00	0,00	0,00 568,32
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	0,00		0,00	0,00	0,00 10 420,68
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00 0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	0,00 0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire Cumul des réalisations (3)
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2015)	Titres émis sur l'exercice	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00 C	0,00	0,00	0,00	D 0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (4)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A 0,00	D-B -12 725,00

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
(2) Détalier les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
(4) Indiquer le signe algébrique.

CdC - La Porte Normande - 27 - Service Public Assainissement Collectif

CA	2016
-----------	-------------

IV - ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
CREDITS DE TRESORERIE (1)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
519 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n° NOP : INTB800071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6611 et sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV - ANNEXES
**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)**

		IV		IV					
		A1.2							
Emprunts et dettes à l'origine du contrat									
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme créateur ou chef de file	Date de signature	Date de démission ou date de mobilisation (1)	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)				
Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)				2 090 307,05	Index (4)				
1641 Emprunts en euros (total)				2 090 307,05					
88387188101	CREDIT AGRICOLE NORMANDIE SEINE	27/02/2002	25/05/2004	200 473,05 F	5,11				
042286	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	24/05/2006	24/05/2006	262 320,00 F	0,0				
056692	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	02/09/2006	09/08/2007	111 100,00 F	0,0				
06486100	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	04/09/2007	08/08/2008	64 000,00 F	0,0				
064921	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	03/07/2007	07/06/2008	34 000,00 F	0,0				
0627241	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	27/06/2009	28/06/2010	117 414,00 F	0,0				
5883875	CREDIT AGRICOLE NORMANDIE SEINE	01/09/2009	16/02/2010	1 301 800,00 F	4,86				
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)				283 926,00					
1681 Autres emprunts (total)				283 926,00					
043004	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	02/08/2006	06/07/2007	11 300,00 F	0,0				
0422861/01	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	24/11/2009	23/11/2010	65 580,00 F	0,0				
10488601/01	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	13/11/2014	12/11/2015	104 330,00 F	7,6E-4				
10491751/01	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	13/11/2014	12/11/2015	79 361,00 F	0,0				
				23 365,00 F	0,0				
					A				
					X				
					N				
					A-1				
Total général									
				2 374 243,05					

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, F pour *in fine*, X pour autres à préciser

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert 0,00	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11) 0,00	Capital restant dû au 31/12/2016 1 335 806,06	Durée résiduelle (en années) 1 335 806,06	Taux de taux (12) 5,17 F	Index (13) 87 982,55	Niveau du taux d'intérêt au 31/12/2016 (14) 87 982,55	Emprunts et Dettes au 31/12/2016			Annuités de l'exercice Capital Charges d'intérêt (15) 57 126,24	Intérêts perçus (le cas échéant) (16) 0,00	ICNE de l'exercice 44 945,64
									Type de taux F	Annuités de l'exercice Capital Charges d'intérêt (15) 57 126,24	Intérêts perçus (le cas échéant) (16) 0,00			
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)														
1641 Emprunts en euros (Total)	N	0,00	78 306,51	69 952,00	3,42 F			5,11	12 630,69	4 409,35	0,00	402,32		
88387168/01	N	0,00	37 333,32	25 599,99	4,67 F			0,0	17 488,00	0,00	0,00	0,00		
042286	N	0,00	13 599,99	13 599,99	5,50 F			0,0	7 406,67	0,00	0,00	0,00		
055692	N	0,00	62 320,80	62 320,80	7,67 F			0,0	4 286,66	0,00	0,00	0,00		
06486100	N	0,00	1 048 893,45	1 048 893,45	17,17 F			0,0	7 827,60	0,00	0,00	0,00		
064921	N	0,00	221 306,56	221 306,56				4 862,98	36 016,27	52 716,89	0,00	44 543,32		
0627241	N	0,00	3 766,70	3 766,70				0,0	17 371,39	0,00	0,00	0,00		
589375	N	0,00	90 419,34	90 419,34	12,92 F			0,0	753,33	0,00	0,00	0,00		
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)														
1681 Autres emprunts (Total)	N	0,00	68 779,54	68 779,54				0,0	4 372,00	0,00	0,00	0,00		
05004	N	0,00	23 365,00	23 365,00	14,42 F			0,0	5 290,73	0,00	0,00	0,00		
042286/01	N	0,00	1 557 112,64	1 557 112,64				0,0	0,00	0,00	0,00	0,00		
Total général		0,00							105 333,94	57 126,24	0,00	44 945,64		

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICB/10/15077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales.

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (cest-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(14) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisées à l'article 66111 « intérêts réglés à échéance » (intérêts débassés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (Hors A1)
IV**A1.3**

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/2016 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/2016 (9)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (10)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap), ou encadré (tunnel) A													
TOTAL A		0,00	0,00								0,00	0,00	0,00 %
Barrière simple B													
Option d'échange C													
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé D													
Multiplicateur jusqu'à 5 E													
Autres types de structures F													
TOTAL GENERAL		0,00	0,00								0,00	0,00	0,00 %

(1) Repartition des emprunts selon le type de structure taux (de A à F, selon la classification de la charge de risque conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée du contrat de prêt en après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant du couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'emprunt sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou, le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat d'échange et comptaibilisés au 76B.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptaibilisés au 76B.

IV - ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)**

IV

A1.4

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Échange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Échange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (unnel)	Nombre de produits % de l'encours	12 100,00%					
	Montant en euros	1 557 112,64					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits % de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits % de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits % de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits % de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits % de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/2016 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES
**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)**
IV**A1.5**

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert						Instrument de couverture					Primes éventuelles
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (charge ou taux)	Notionnel de l'Instrument de couverture	Date du début contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	
Total												

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, future, swap), ...

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

CA	2016
----	------

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture				
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé	Taux reçu (7)	Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat	Catégorie d'emprunt (8)
Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768
Total					

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV	A1.5
----	------

IV - ANNEXES
**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)**

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinance- ment	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Caractéristique du taux		Coût de sortie (10)	Annuité de l'exercice	ICNE de l'exercice	
	Année	Profil (5)						Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)
Total des dépenses au c/166													
Refinancement de dette (3)													
Total des recettes au c/166													
Refinancement de dette (4)													

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auparès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Indiquer C pour amortissement constant, P pour réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X : autre.

(6) Indiquer le type d'index (ex : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(7) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(8) Indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, I pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 6611 « Intérêts décaissés » et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange régis à l'article 668.

IV - ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE 2016 (1)**

A1.7									
IV									
N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années	Taux (2)		Nominal	Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)
					Contrat initial	Contrat renégocié			
					Type de taux (3)	Type index (4)	Taux act.	Index (4)	Taux de taux (3)

(1) Inscrite les emprunts renégociés, à la date de vote du budget, pour l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index renou (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV - ANNEXES**IV****ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
AUTRES DETTES****A1.8**

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restante

IV - ANNEXES**IV****ELEMENTS DU BILAN
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS****A2**

CHOIX DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE		Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) :		
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)

IV - ANNEXES**IV****ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECiations****A3.1**

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE
TOTAL						

(1) Nouvelles ou abondement d'une provision ou d'une dépréciation déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges et contentieux au titre du procès...;provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement...)

IV - ANNEXES**IV****ELEMENTS DU BILAN
ETALEMENT DES PROVISIONS (1)****A3.2**

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 31/12/N	Provision constituée au cours de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV - ANNEXES**IV**
ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES
A4.1**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2015)	Réalisations
	DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B	396 599,00	I 298 867,05
16	Emprunts et dettes assimilées (A)	131 975,00	105 333,95
1641	Emprunts en euros	68 392,00	48 706,96
1681	Autres emprunts	63 583,00	56 626,99
	Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)	264 624,00	193 533,10
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
139	<i>Subv. invest. transférées cpté résultat</i>	200 000,00	193 533,10
020	Dépenses imprévues (investissement)	64 624,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	64 624,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12/2016	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (2015)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	298 867,05	27 648,12	387 944,45	714 459,62

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV - ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES****IV****A4.2****RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2015)	Réalisations
	RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	333 731,00	III 333 730,49
	Ressources propres externes de l'année (a)	0,00	0,00
	Ressources propres internes de l'année (b)(6)	333 731,00	333 730,49
28031	<i>Amortissement des immobilisations</i>	11 001,00	11 001,24
281311	<i>Amortissement des immobilisations</i>	68 144,00	68 143,69
28138	<i>Amortissement des immobilisations</i>	41 959,00	41 958,72
281532	<i>Amortissement des immobilisations</i>	67 493,00	67 492,51
281562	<i>Amortissement des immobilisations</i>	222,00	221,53
2817311	<i>Amortissement des immobilisations</i>	9 847,00	9 846,93
2817532	<i>Amortissement des immobilisations</i>	134 131,00	134 130,89
281785	<i>Amortissement des immobilisations</i>	41,00	41,92
28183	<i>Amortissement des immobilisations</i>	642,00	642,11
28184	<i>Amortissement des immobilisations</i>	51,00	50,95
28185	<i>Amortissement des immobilisations</i>	200,00	200,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12/2016	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	333 730,49	427 436,00	0,00	1 239 920,29	2 001 086,78

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 714 459,62
Ressources propres disponibles	IV 2 001 086,78
Solde	V = IV - II (3) + 1 286 627,16

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

ANNEXES		
ELEMENTS DU BILAN		Ax.1.1
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT		

DEPENSES - MANDATS EMIS			RECETTES - TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles	
	Total des dépenses d'ordre			Total des recettes d'ordre	
	TOTAL GENERAL			TOTAL GENERAL	

(1) Compléter par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » dans la mesure où il faut établir un état par service.

(2) Détalier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

ANNEXES		
ELEMENTS DU BILAN		Ax.1.2
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT - SECTION D'INVESTISSEMENT		

DEPENSES - MANDATS EMIS			RECETTES - TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles	
	Total des dépenses d'ordre			Total des recettes d'ordre	
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES			TOTAL GENERAL DES RECETTES	

(1) Compléter par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » dans la mesure où il faut établir un état par service ;
(2) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement. ;

IV - ANNEXES**IV****ELEMENTS DU BILAN****A5.2.1****ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES
D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF - SECTION D'EXPLOITATION**

(en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.2.1 - SECTION D'EXPLOITATION

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)	Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
	Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles	
	<i>Total des dépenses d'ordre</i>			<i>Total des recettes d'ordre</i>	
	D002 (5)			R002 (5)	
	TOTAL GENERAL			TOTAL GENERAL	

(1) Compléter soit par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par "Service d'assainissement collectif" ou "Service d'assainissement non collectif" si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de compte M49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR+crédits volés au titre de l'exercice.

(4) Si la règle applique le régime des provisions semi-budgétaires ainsi que pour les dotations et les reprises sur dépréciations des immobilisations ou des stocks.

(5) Incrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du conseil administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES**IV****ELEMENTS DU BILAN****A5.2.2****ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES
D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF - SECTION D'INVESTISSEMENT**

(en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.2.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)	Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
	Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles	
	<i>Total des dépenses d'ordre</i>			<i>Total des recettes d'ordre</i>	
	D001 (4)			R001 (4)	
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES			TOTAL GENERAL DES RECETTES	

(1) Compléter soit par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par "Service d'assainissement collectif" ou "Service d'assainissement non collectif" si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de compte M49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR+crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Incrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du conseil administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6

A6 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir=I - (II+III)

IV - ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)**

A7

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération :	Intitulé de l'opération :	Date de la délibération :				Cumul des réalisations au 31/12/N
		Cumul des réalisations avant l'exercice	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	
DEPENSES (a)						
Dépenses nettes (a-c)						
RECETTES (b)						
Recettes nettes (b-d)						

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
 (2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
 (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
 (4) Indiquer le chapitre.

IV - ANNEXES**IV****ELEMENTS DU BILAN****A8.1****VARIATION DU PATRIMOINE (article R.2313-3 du CGCT) - ENTREES****ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS**

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
30/03/2016	CONSTRUCTION D'UNE CENTRALE DE VIDE A PROXIMITE DE L'OUVRAGE STE E16000104/76 - COM COM PORTE NORMANDE - GUILLIN MAURICE ET POQUE	4 850,00	0,00	2
16/08/2016	MISSION MAITRISE D'OEUVRE AMELIORATION PAR LA REFONTE DU RESEAU	700,00	0,00	2
06/09/2016	REHABILITATION RESEAU EAUX USEES BLD DE VERDUN ET RUE DE DAMVILL	2 812,18	0,00	2
25/10/2016	MISSION MAITRISE D'OEUVRE AMELIORATION PAR LA REFONTE DU RESEAU	3 158,00	0,00	15
06/12/2016		3 061,76	0,00	2
TOTAL GENERAL		14 581,94	0,00	

	IV – ANNEXES	IV
	ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/2016	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes eventuelles
Taux fixe (total)												
Taux variable simple (total)												
Taux complexe (total) (2)	1 151 336,60											
ONE-334685 065/076	1 151 336,60	01/01/2024	SOCIETE GENERALE	swap	taux	1 151 336,60	01/01/2013	01/01/2024	A		0,00	0,00
Total	1 151 336,60											

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer si il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN	IV
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) - SORTIES	A8.2

ETAT DES SORTIES D'IMMOBILISATION

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
TOTAL GENERAL							

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de conversion					Catégorie d'emprunt (8)
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé	Taux reçu (7)	Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat	Avant opération de couverture	
Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	
Taux fixe (total)						
Taux variable simple (total)						
Taux complexe (total) (2)						
ONE-334685	065/076	Taux fixe à 4.25 %	4.31	3.03-(5*Cap 4 sur Libor CHF 12 M(Postfixe))	3,07	15 661,76
Total						15 661,76
						0,00

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un SWAP.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES**IV****ELEMENTS DU BILAN
OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS**

A8.3

Produit des cessions		Réalisations
compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A9.1
VARIATION DU PATRIMOINE (article L.300-5 du code de l'urbanisme) - ENTREES	

ETAT DES ENTREES DES IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre gratuit			0,00	
Mise à disposition			0,00	
Affectation			0,00	
Mises en concession ou affermage			0,00	
Divers			0,00	
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV - ANNEXES**IV****ELEMENTS DU BILAN****A9.2****VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - SORTIES****ETAT DES SORTIES D'IMMOBILISATION**

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Cessions à titre gratuit		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à disposition		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Affectation		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mises en concession ou affermage		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mises à la réforme		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Divers		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV - ANNEXES**IV****ELEMENTS DU BILAN - ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)****A10****SECTION D'EXPLOITATION**

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
	TOTAL GENERAL		I

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
	TOTAL GENERAL	

(1) Les Immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliquée par la commune ou l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

RATIO

	Montant
Recette 72 (I)	
Recettes réelles d'exploitation	1 290 584,79
Recettes 72 / Recettes réelles d'exploitation	

IV - ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garantie	Organisme prêteur ou chef de fille	Montant initial	Capital restant du au 31/12/N	Périodicité des remboursements (2)	Durée résiduelle	Taux initial	Taux à la date du vote du budget (6)	Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice
	Année	Profil											
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)													
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)													
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social													
TOTAL GENERAL													

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour linéaire, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICB/10/15077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décalissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

CdC - La Porte Normande - 27 - Service Public Assainissement Collectif	CA	2016
IV - ANNEXES	IV	
ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2	

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT		Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	 =A+B+C-D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice	II	1 290 584,79

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)		 / I	0,00%

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 151-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réalisées de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES**IV****ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET****B1.3**

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention ;
 (2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention ;
 (3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV - ANNEXES**IV****ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
8016 - ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL****B1.4**

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

	CdC - La Porte Normande - 27 - Service Public Assainissement Collectif	CA	2016
--	--	----	------

IV - ANNEXES	
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.5

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

IV - ANNEXES**IV****ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES****B1.6**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
TOTAL							

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible;
- la colonne « Dette en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV - ANNEXES**IV****ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS****B1.7**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Péodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	TOTAL						

IV - ANNEXES**IV**
ENGAGEMENTS HORS BILAN
SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT
B2.1

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au delà de l'exercice N (3)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV - ANNEXES**IV****ENGAGEMENTS HORS BILAN****B2.2****SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT**

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au delà de l'exercice N (3)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
 (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
 (3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV - ANNEXE

**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
ETAT DU PERSONNEL AU 31/12**

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12

(1) Les études ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NCR : INT 8500102C du 23 mars 1985. Les emplois fonctionnels sont également complétés dans leur filière d'origine.

Mémoires budgétaires cré

Le tableau 1 nous montre que les agents de l'administration publique ont une plus grande disponibilité que les autres agents pour effectuer des travaux à leur domicile. Les agents de l'administration publique sont également plus susceptibles d'avoir un poste à temps partiel et de faire du télétravail.

1 = Effets physiques - 2 = Effets psychologiques - 3 = Effets sociaux : l'agent à temps partiel, à 80 % (qualité de travail = 80 %) présente toute l'annexe correspondant à 1 ETPT : un agent à temps partiel, à 80 % (qualité de travail = 80 %) présente toute l'annexe correspondant à 1 ETPT :

(f) Par exemple : temps partiels à un agent à temps plein, la moitié de l'année (ex : CDD de 8 mois, renouvelé à mi-année) correspond à 80 % d'un temps plein ; les missions non correspondantes sont comprises dans le temps partiel.

Syndicat Public Assainissement Collectif

IV - ANNEXE

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
ETAT DU PERSONNEL AU 31/12

		C1.1		IV		Compte administratif 2016	
Agents occupant un emploi permanent (6)							
Agents occupant un emploi non permanent (7)							
ADJOINT ADMINISTRATIF 2ME CLASSE	C	ADM	458		A		
INGÉNIEUR	A	TECH					
TECHNICIEN	B	TECH	352				
TECHNICIEN	B	TECH					
TOTAL GÉNÉRAL							
(1) CATEGORIES: A, B et C.							
(2) SECTEUR ADM : Administratif.							
TECH: Technique.							
URB: Urbanisme (dont aménagement urbain).							
S : Social.							
MS : Médico-social.							
MT : Médicto-technique.							
SP : Sportif.							
CULT: Culturel.							
ANIM: Animation							
PM : Praticien.							
OTR: Mission non rattachable à une filière.							
(3) REUNIONNEMENT : Référence à un indice brut (Indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération de la rémunération brute annuelle).							
(4) CONTRAT : Mettre le contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :							
3-a : article 3, 1er alinéa , accordement temporaire d'activité.							
3-b : article 3, 2ème alinéa , accordement saisonnier d'activité.							
3-c : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).							
3-2 : vacance temporaire d'un emploi;							
3-3-1 : absences de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.							
3-3-2* : emplois ou niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions la justifient.							
3-3-4* : emplois de secrétaires de maître des communautés de moins de 1 000 habitants et de secrétaires des groupements composés de communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes de 1 000 à 5 000 habitants dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.							
3-3-5* : emplois des communautés de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.							
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 ; contrat à durée indéterminée obligatoirement proposé à un agent contractuel.							
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.							
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels							
110-1 : collaborateurs de groupes de cabinets.							
A : autres préseins.							
(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.							
(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale. (les agents non titulaires recrutés sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.							
(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement d'un contrat à durée indéterminée obligatoirement proposé à un agent contractuel.							
(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors schéma, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.							

(4) REUNIONNEMENT : Référence à un indice brut (Indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Mettre le contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-b : article 3, 1er alinéa , accordement temporaire d'activité.

3-c : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi;

3-3-1 : absences de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2* : emplois ou niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions la justifient.

3-3-4* : emplois de secrétaires de maître des communautés de moins de 1 000 habitants et de secrétaires des groupements composés de communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes de 1 000 à 5 000 habitants dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-5* : emplois des communautés de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 ; contrat à durée indéterminée obligatoirement proposé à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110-1 : collaborateurs de groupes de cabinets.

A : autres préseins.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale. (les agents non titulaires recrutés sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement d'un contrat à durée indéterminée obligatoirement proposé à un agent contractuel.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors schéma, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES**IV**

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2
---	------

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215 (1)
TOTAL GENERAL			

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV - ANNEXES**IV****C2**

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT
FINANCIER
(articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à
Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (2)				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Autres				

(1) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);
(2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV - ANNEXES**IV**
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE (1)
C3

Catégorie	Intitulé / objet	Date de création	N° et date délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES (uniquement pour les SPIC dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale)	C4

1 - Service Public Assainissement Collectif

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	1 450 537,00	997 883,33	0,00	997 883,33
RECETTES	1 450 537,00	1 514 117,89	0,00	1 514 117,89
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	2 310 402,00	844 408,17	27 648,12	872 056,29
RECETTES	2 310 402,00	1 654 077,79	427 436,00	2 081 513,79

(1) Cumul du BP, BS et DM

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser

3 - PRESENTATION AGREGEE

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	1 450 537,00	997 883,33	0,00	997 883,33
RECETTES	1 450 537,00	1 514 117,89	0,00	1 514 117,89
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	2 310 402,00	844 408,17	27 648,12	872 056,29
RECETTES	2 310 402,00	1 654 077,79	427 436,00	2 081 513,79
TOTAL AGREGÉ DES DEPENSES	3 760 939,00	1 842 291,50	27 648,12	1 869 939,62
TOTAL AGREGÉ DES RECETTES	3 760 939,00	3 168 195,68	427 436,00	3 595 631,68

(1) Cumul du BP, BS et DM

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Présenté par le M. le Président,
A , le

Le M. le Président,

Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session

A , le

Les membres du Conseil Communautaire,

Nombre de membres en exercice :

Nombre de membres présents :

Nombre de suffrages exprimés :

VOTES : Pour :

Contre :

Abstention :

Date de convocation :

Certifié exécutoire par le M. le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le, et de la publication le

A, le

REPUBLIQUE FRANCAISE

24270056500045

COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT
CdC - La Porte Normande

POSTE COMPTABLE : **TRESORERIE SAINT ANDRE DE L EURE**

SERVICE PUBLIC LOCAL
CdC - La Porte Normande

M49

COMPTE ADMINISTRATIF

BUDGET : **Service Public Assainissement Non Collectif**

ANNEE 2016



I - INFORMATIONS GENERALES**I****MODALITES DE VOTE DU BUDGET****POUR MEMOIRE(1)**

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
- avec les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".

III - Les provisions sont budgétaires.

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF**II****VUE D'ENSEMBLE****A1****EXECUTION DU BUDGET**

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 138 133,30	G 95 315,59	-42 817,71 G-A
	Section d'investissement (y compris les comptes 1064 et 1068)	B 0,00	H 1 170,36	1 170,36 H-B

REPORTS DE L'EXERCICE 2015	Report en section d'exploitation (002)	C (si déficit)	I 75 596,47 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D (si déficit)	J 19 652,18 (si excédent)

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
	TOTAL (réalisations + reports)	138 133,30 P= A+B+C+D	191 734,60 Q= G+H+I+J	53 601,30 =Q-P

RESTES A REALISER A REPORTER EN 2017 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 0,00	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2017	0,00 = E+F	0,00 = K+L

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	138 133,30 = A+C+E	170 912,06 = G+I+K	32 778,76
	Section d'investissement	0,00 = B+D+F	20 822,54 = H+J+L	20 822,54
	TOTAL CUMULE	138 133,30 = A+B+C+D+E+F	191 734,60 = G+H+I+J+K+L	53 601,30

(1) Indiquer le signe - si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF**II****VUE D'ENSEMBLE****A1****DETAIL DES RESTES A REALISER**

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION	E 0,00	K 0,00
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	F 0,00	L 0,00

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF		II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES		A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	61 794,00	25 472,11	10 690,80	0,00	25 631,09
012	Charges de personnel et frais assimilés	37 588,00	33 389,11	0,00	0,00	4 198,89
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	13 145,00	10 093,92	0,00	0,00	3 051,08
Total des dépenses de gestion courante		112 527,00	68 955,14	10 690,80	0,00	32 881,06
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	70 000,00	57 317,00	0,00	0,00	12 683,00
022	Dépenses imprévues (exploitation)	5 000,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		187 527,00	126 272,14	10 690,80	0,00	50 564,06
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (4)	1 171,00	1 170,36	0,00	0,00	0,64
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'e	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		1 171,00	1 170,36			0,64
TOTAL		188 698,00	127 442,50	10 690,80	0,00	50 564,70
Pour information						
D002 Déficit d'exploitation reporté de 2015		0,00				

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de service	65 000,00	65 406,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	43 000,00	24 836,00	2 502,00	0,00	15 662,00
75	Autres produits de gestion courante	5 102,00	2 571,59	0,00	0,00	2 530,41
Total des recettes de gestion courante		113 102,00	92 813,59	2 502,00	0,00	17 786,41
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		113 102,00	92 813,59	2 502,00	0,00	17 786,41
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'e	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		0,00	0,00			0,00
TOTAL		113 102,00	92 813,59	2 502,00	0,00	17 786,41
Pour information						
R002 Excédent d'exploitation reporté de 2015		75 596,47				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M.49.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF**SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES****II****A3****DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	19 852,00	0,00	0,00	19 852,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		19 852,00	0,00	0,00	19 852,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	971,00			
Total des dépenses financières		971,00	0,00	0,00	971,00
4581	Total des opé. pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		20 823,00	0,00	0,00	20 823,00
040	Opérations d'ordre entre sections (2)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00	0,00		0,00
TOTAL		20 823,00	0,00	0,00	20 823,00
Pour information					
R001 Déficit d'investissement reporté de 2015		0,00			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
106	Dotations, fonds divers et réserves (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00
4582	Total des opé. pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation (2)	0,00			
040	Opérations d'ordre entre sections (2)	1 171,00	1 170,36		0,64
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		1 171,00	1 170,36		0,64
TOTAL		1 171,00	1 170,36	0,00	0,64
Pour information					
R001 Excédent d'investissement reporté de 2015		19 652,18			

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF**II****BALANCE GENERALE DU BUDGET****B1****1 - MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	36 162,91		36 162,91
012	Charges de personnel et frais assimilés	33 389,11		33 389,11
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	10 093,92		10 093,92
66	Charges financières	0,00		0,00
67	Charges exceptionnelles	57 317,00		57 317,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	1 170,36	1 170,36
Dépenses d'exploitation - Total		136 962,94	1 170,36	138 133,30

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE 2015	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	138 133,30

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
4581	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement - Total		0,00	0,00	0,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE DE 2015	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(5) Si la règle applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF**II****BALANCE GENERALE DU BUDGET****B2****2 – TITRES EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de services	65 406,00		65 406,00
74	Subventions d'exploitation	27 338,00		27 338,00
75	Autres produits de gestion courante	2 571,59		2 571,59
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits Exceptionnels	0,00	0,00	0,00
Recettes d'exploitation - Total		95 315,59	0,00	95 315,59

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTÉ DE 2015	75 596,47
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	170 912,06

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>		1 170,36	1 170,36
4582	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		0,00	0,00
Recettes d'investissement - Total		0,00	1 170,36	1 170,36

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ DE 2015	19 652,18
AFFECTATION AU COMPTE 106	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	20 822,54

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF**III****SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES****A1**

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2)(3)	61 794,00	25 472,11	10 690,80	0,00	25 631,09
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	150,00	75,48	0,00	0,00	74,52
6064	Fournitures administratives	300,00	86,56	0,00	0,00	213,44
6066	Carburants	600,00	199,62	120,00	0,00	280,38
611	Sous-traitance générale	50 119,00	22 322,80	10 570,80	0,00	17 225,40
6132	Locations immobilières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	1 800,00	494,16	0,00	0,00	1 305,84
61551	Matériel roulant	5 200,00	26,00	0,00	0,00	5 174,00
6156	Maintenance	10,00	0,00	0,00	0,00	10,00
6161	Multirisques	1 000,00	817,90	0,00	0,00	182,10
6168	Autres	0,00	96,94	0,00	0,00	0,00
618	Divers	100,00	46,90	0,00	0,00	53,10
6226	Honoraires	0,00	246,55	0,00	0,00	0,00
6241	Transports sur achats	15,00	0,00	0,00	0,00	15,00
6251	Voyages et déplacements	250,00	0,00	0,00	0,00	250,00
6261	Frais d'affranchissement	1 900,00	862,28	0,00	0,00	1 037,72
6262	Frais de télécommunications	350,00	196,92	0,00	0,00	153,08
012	Charges de personnel et frais assimilés	37 588,00	33 389,11	0,00	0,00	4 198,89
6215	Personnel affecté par la collectivité de rattaché	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	131,00	132,83	0,00	0,00	0,00
6333	Participations des employeurs à la format° pro	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	344,00	332,58	0,00	0,00	11,42
6338	Autres impôts, taxes , ...sur rémunérations	79,00	79,62	0,00	0,00	0,00
6411	Salaires, appointements, commissions de bas	22 917,00	23 581,74	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	3 360,00	3 182,28	0,00	0,00	177,72
6452	Cotisations aux mutuelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	5 985,00	6 080,06	0,00	0,00	0,00
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	4 313,00	0,00	0,00	0,00	4 313,00
6474	Versements aux autres œuvres sociales	197,00	0,00	0,00	0,00	197,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	62,00	0,00	0,00	0,00	62,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	13 145,00	10 093,92	0,00	0,00	3 051,08
6531	Indemnités	7 527,00	7 530,56	0,00	0,00	0,00
6533	Cotisations de retraite	307,00	308,68	0,00	0,00	0,00
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	2 311,00	2 254,68	0,00	0,00	56,32
6541	Créances admises en non-valeur	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
TOTAL=DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		112 527,00	68 955,14	10 690,80	0,00	32 881,06
66	Charges financières (b)(5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgetaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régle applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
67	Charges exceptionnelles (c)	70 000,00	57 317,00	0,00	0,00	12 683,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	70 000,00	57 317,00	0,00	0,00	12 683,00
022	Dépenses imprévues (exploitation) (f)	5 000,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		187 527,00	126 272,14	10 690,80	0,00	50 564,06
023	Virement à la section d'investissement	0,00				
042	Opérations d'ordre de transfert entre sectio	1 171,00	1 170,36			0,64
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles	1 171,00	1 170,36			0,64
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 171,00	1 170,36			0,64
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sectio	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 171,00	1 170,36			0,64
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		188 698,00	127 442,50	10 690,80	0,00	50 564,70

Pour information

D 002 Déficit d'exploitation reporté de 2015

0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2015	0,00
= Différence ICNE 2016 - ICNE 2015	0,00

- (1) Détalier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.
(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.
(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = R/ 040.
(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES

III

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de se	65 000,00	65 406,00	0,00	0,00	0,00
7062	Redevances d'assainissement non collectif	65 000,00	65 406,00	0,00	0,00	0,00
7087	Remboursements de frais	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	43 000,00	24 836,00	2 502,00	0,00	15 662,00
747	Subventions et participations des collectivités	43 000,00	24 836,00	2 502,00	0,00	15 662,00
75	Autres produits de gestion courante	5 102,00	2 571,59	0,00	0,00	2 530,41
758	Produits divers de gestion courante	5 102,00	2 571,59	0,00	0,00	2 530,41
TOTAL=RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		113 102,00	92 813,59	2 502,00	0,00	17 786,41
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		113 102,00	92 813,59	2 502,00	0,00	17 786,41
042	Opérations d'ordre de transfert entre sectio	0,00	0,00			0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sectio	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		113 102,00	92 813,59	2 502,00	0,00	17 786,41
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de 2015		75 596,47				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2015	0,00
= Différence ICNE 2016 - ICNE 2015	0,00

(1) Détalier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF**III****SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES****B1**

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	19 852,00	0,00	0,00	19 852,00
21562	Service d'assainissement	7 852,00	0,00	0,00	7 852,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	7 000,00	0,00	0,00	7 000,00
2184	Mobilier	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00
2188	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		19 852,00	0,00	0,00	19 852,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	971,00	0,00	0,00	971,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	971,00	0,00	0,00	971,00
Total des dépenses financières		971,00	0,00	0,00	971,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		20 823,00	0,00	0,00	20 823,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
45811	Opération pour compte de tiers n°1	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		20 823,00	0,00	0,00	20 823,00
Pour information D001 Déficit d'investissement reporté de 2015		0,00			

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la règle applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF**III****SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES****B2**

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Autres réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00			
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (4)	1 171,00	1 170,36		0,64
28182	Matériel de transport	0,00	900,00		0,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	158,00	157,45		0,55
28184	Mobilier	113,00	112,91		0,09
28188	Autres	900,00	0,00		900,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		1 171,00	1 170,36		0,64
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00
45821	Opération pour compte de tiers n°1	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 171,00	1 170,36		0,64
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		1 171,00	1 170,36	0,00	0,64
Pour information R001 Excédent d'investissement reporté de 2015		19 652,18			

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les titres émis et les restes à réaliser au 31/12. Si le montant est négatif, alors les réalisations sont supérieures aux recettes votées.

(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF**III****DETAIL D'INVESTISSEMENT – OPERATIONS D'EQUIPEMENT****B3**

CHAPITRE D'OPERATION D'EQUIPEMENT N° ... (1)

LIBELLE : ...

POUR VOTE

POUR INFORMATION

Art. (2)	Libellé (2)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire Cumul des réalisations (3)
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR N-1)	Mandats émis sur l'exercice	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
DEPENSES		0,00 ^A	0,00	0,00	0,00 ^B	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire Cumul des réalisations (3)
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR N-1)	Titres émis sur l'exercice	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00 ^C	0,00	0,00	0,00 ^D	0,00

Solde du financement (4)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	D-B

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
(2) Détailier les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
(4) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
CREDITS DE TRESORERIE (1)**

		IV			
		A1.1			
IV - ANNEXES					
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE CREDITS DE TRESORERIE (1)					
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N		
519 Crédits de trésorerie (Total)					

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
519 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n° NOR : INTB9900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6611 et sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV - ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 1649 et 166)**

		IV	
		A1.2	
Emprunts et dettes à l'origine du contrat			
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation
			(1)
Total général			

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel progressif, F pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel constant.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

CdC - La Porte Normande - 27 - Service Public Assainissement Non Collectif

	CA	2016
--	----	------

IV - ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 31/12/N								
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt	Annuités de l'exercice	ICNE de l'exercice	Capital	Charges d'intérêt (15)
				Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)
Total général									

- (S) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.
- (10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».
- (11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire OCB/10/5077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture. F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.
- (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
- (15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 26111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (16) Indiquer les intérêts éventuels éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 786.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (Hors A1)

	IV	IV
	A1.3	A1.3

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Cout de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap), ou encadré (tunnel) A														
Barrière simple B														
Option d'échange C														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé D														
Multiplicateur jusqu'à 5 E														
Autres types de structures F														
TOTAL GENERAL														

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt en après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant du couvert et la part non couverte.
(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Cout de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou, le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 6611 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 763.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 763.

IV - ANNEXES
**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)**

Structure	Indices sous-jacents	Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro		(6) Autres indices
						(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)								
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier								
(C) Option d'échange (swaption)								
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé								
(E) Multiplicateur jusqu'à 5								
(F) Autres types de structures								

IV - ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)****IV****A1.5**

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert						Instrument de couverture				Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Numéro de l'Instrument de couverture	Date du début contrat	Date de fin du contrat	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Total												

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swapoption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

	CA	2016
IV	IV	A1.5
IV - ANNEXES		
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE		
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)		

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture					Catégorie d'emprunt (8)
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé	Taux reçu (7)	Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		
	Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/663	Produits c/768
Total						

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICB/015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)**

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le número de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amortir de l'emprunt		Date du refinance- ment	Organisme préteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des rembour- gements (6)	Caractéristique du taux		Coût de sortie (10)	Annuité de l'exercice (13)	ICNE de l'exercice	
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	
Total des dépenses au c/166 Refinancement de dette (3)														
Total des recettes au c/166 Refinancement de dette (4)														

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivie, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour linéaire, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X : autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Eurobor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autocofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « intérêts régulés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 66112.

IV - ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE 2016 (1)**

										IV		
										A1.7		
N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années	Taux (2)		Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)	Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)
					Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial	Contrat renégocié (5)				
					Type Index de taux (3)	Taux act. (4)	Type Index de taux (3)	Taux act. (4)				

(1) Incrire les emprunts renégociés, à la date de vote du budget, pour l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour linéaire, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV - ANNEXES**IV****ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
AUTRES DETTES****A1.8**

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restante

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

CHOIX DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE		Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) :		
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)

IV - ANNEXES**ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECiations****IV****A3.1**

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE
TOTAL						

(1) Nouvelles ou abondement d'une provision ou d'une dépréciation déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges et contentieux au titre du procès...;provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement...)

IV - ANNEXES**IV****ELEMENTS DU BILAN
ETALEMENT DES PROVISIONS (1)****A3.2**

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 31/12/N	Provision constituée au cours de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV - ANNEXES**IV**
ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES
A4.1**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2015)	Réalisations
	DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B	971,00	I 0,00
	Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)	971,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	971,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	971,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12/2016	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (2015)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV - ANNEXES**IV****ELEMENTS DU BILAN****A4.2****EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES****RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2015)	Réalisations
	RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	1 171,00	III 1 170,36
	Ressources propres externes de l'année (a)	0,00	0,00
	Ressources propres internes de l'année (b)(6)	1 171,00	1 170,36
28182	<i>Amortissement des immobilisations</i>	0,00	900,00
28183	<i>Amortissement des immobilisations</i>	158,00	157,45
28184	<i>Amortissement des immobilisations</i>	113,00	112,91
28188	<i>Amortissement des immobilisations</i>	900,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12/2016	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 170,36	0,00	19 652,18	0,00	20 822,54

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 0,00
Ressources propres disponibles	IV 20 822,54
Solde	V = IV - II (3) + 20 822,54

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN****ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET
D'ASSAINISSEMENT**

Ax.1.1

DEPENSES - MANDATS EMIS			RECETTES - TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles	
	Total des dépenses d'ordre			Total des recettes d'ordre	
	TOTAL GENERAL			TOTAL GENERAL	

(1) Compléter par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » dans la mesure où il faut établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT - SECTION D'INVESTISSEMENT	Ax.1.2

DEPENSES - MANDATS EMIS			RECETTES - TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles	
	Total des dépenses d'ordre			Total des recettes d'ordre	
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES			TOTAL GENERAL DES RECETTES	

(1) Compléter par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » dans la mesure où il faut établir un état par service ;
(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement. ;

IV - ANNEXES**IV****ELEMENTS DU BILAN****A5.2.1****ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES
D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF - SECTION D'EXPLOITATION**

(en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.2.1 - SECTION D'EXPLOITATION

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)	Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
	Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles	
	<i>Total des dépenses d'ordre</i>			<i>Total des recettes d'ordre</i>	
	D002 (5)			R002 (5)	
	TOTAL GENERAL			TOTAL GENERAL	

(1) Compléter soit par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par "Service d'assainissement collectif" ou "Service d'assainissement non collectif" si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de compte M49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR+crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires ainsi que pour les dotations et les reprises sur dépréciations des immobilisations ou des stocks.

(5) Incrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du conseil administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES**IV****ELEMENTS DU BILAN****A5.2.2****ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES
D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF - SECTION D'INVESTISSEMENT**

(en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.2.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)	Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
	Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles	
	<i>Total des dépenses d'ordre</i>			<i>Total des recettes d'ordre</i>	
	D001 (4)			R001 (4)	
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES			TOTAL GENERAL DES RECETTES	

(1) Compléter soit par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par "Service d'assainissement collectif" ou "Service d'assainissement non collectif" si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détalier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de compte M49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR+crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Incrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du conseil administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6

A6 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir=I - (II+III)

IV - ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)****IV****A7****CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)**

N° opération : 4581	Intitulé de l'opération : Opération pour compte de tiers n°1	Sur l'exercice			Date de la délibération :	Cumul des réalisations au 31/12/2016
		Cumul des réalisations avant l'exercice	Crédits ouverts (BP + DM + RAR 2015)	Réalisations	Restes à réaliser	
DÉPENSES (a)	64 711,19	0,00	0,00	0,00	0,00	64 711,19
45811 Mouvements réels dépenses	6 291,60	0,00	0,00	0,00	0,00	6 291,60
041 Ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458111 Dépenses nouvelles (2)	58 419,59	0,00	0,00	0,00	0,00	58 419,59
Annulations sur dépenses (c)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a-c)	64 711,19	0,00	0,00	0,00	0,00	64 711,19
RECETTES (b)	147 276,63	0,00	0,00	0,00	0,00	147 276,63
041 Ordre à l'intérieur de la section	13 617,34	0,00	0,00	0,00	0,00	13 617,34
45821 Financement par le tiers et par d'autres tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d)(5)	133 659,29	0,00	0,00	0,00	0,00	133 659,29
Recettes nettes (b-d)	147 276,63	0,00	0,00	0,00	0,00	147 276,63

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
 (2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
 (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
 (4) Indiquer le chapitre.
- C4-3-4-A07

IV - ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN
VARIATION DU PATRIMOINE (article R.2313-3 du CGCT) - ENTREES****IV****A8.1****ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS**

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
TOTAL GENERAL				

IV - ANNEXES**IV****ELEMENTS DU BILAN****A8.2****VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) - SORTIES****ETAT DES SORTIES D'IMMOBILISATION**

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
TOTAL GENERAL							

IV - ANNEXES**IV****ELEMENTS DU BILAN
OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS**

A8.3

Produit des cessions		Réalisations
compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A9.1
VARIATION DU PATRIMOINE (article L.300-5 du code de l'urbanisme) - ENTREES	

ETAT DES ENTREES DES IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux			0,00	
Acquisitions à titre gratuit			0,00	
Mise à disposition			0,00	
Affection			0,00	
Mises en concession ou affermage			0,00	
Divers			0,00	
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV - ANNEXES**IV****ELEMENTS DU BILAN****A9.2****VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - SORTIES****ETAT DES SORTIES D'IMMOBILISATION**

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Cessions à titre gratuit		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à disposition		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Affectation		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mises en concession ou affermage		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mises à la réforme		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Divers		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV - ANNEXES**IV****ELEMENTS DU BILAN - ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)****A10****SECTION D'EXPLOITATION**

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
	TOTAL GENERAL		I

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
	TOTAL GENERAL	

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détalier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

RATIO

	Montant
Recette 72 (I)	
Recettes réelles d'exploitation	95 315,59
Recettes 72 / Recettes réelles d'exploitation	

IV - ANNEXES
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS\$
ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE
ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial		Taux à la date du vote du budget (6)		Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuairel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux	
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)															
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)															
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social															
TOTAL GENERAL															

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour linéaire, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOC/B/10/5077/C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 661111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

CdC - La Porte Normande - 27 - Service Public Assainissement Non Collectif

CA 2016

IV - ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT		Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+B-C-D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice	II	95 315,59
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)		0,00%

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

IV - ANNEXES**IV****ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET****B1.3**

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention

(1) Indiquer l'article d'impulsion de la subvention ;
 (2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention ;
 (3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV - ANNEXES**IV****ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
8016 - ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL****B1.4**

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

		CA	2016
--	--	----	------

IV - ANNEXES	
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.5

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

IV - ANNEXES**IV****ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES****B1.6**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
TOTAL							

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible;
- la colonne « Dette en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV - ANNEXES**IV****ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS****B1.7**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Péodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
TOTAL							

IV - ANNEXES**IV****ENGAGEMENTS HORS BILAN****B2.1****SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT**

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au delà de l'exercice N (3)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
 (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
 (3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV - ANNEXES**IV**
ENGAGEMENTS HORS BILAN
SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT
B2.2

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au delà de l'exercice N (3)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
 (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
 (3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

Syndicat Public Assainissement Non Collectif

Compte administratif
2016

[1] Les grilles ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INT9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

۶

Les emplois permanents à temps complet sont créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complémentaire sont créés par l'assemblée délibérante. Les emplois temporaires sont créés par l'assemblée délibérante. Les emplois temporaires sont créés par l'assemblée délibérante.

**Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur période d'activité sur l'année :
écart annuel travaillé (ETPT).**

historiques - quotidiennement de temps de travail * période d'activité dans l'année

EJET: un avenir à temps partiel; à 80 % (quantité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 1 EJET.

Ensuite, l'agent passe à temps plein (qualité de travail = 100 %) et présente toute l'année correspondant à 1 ETP. Un agent à temps partiel, à 80 % (qualité de travail = 80 %) présente toute l'année une charge de travail équivalente à 0,8 ETP.

partiel, à 80 % (qualité de travail = 80 %), présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

Syndicat Public Assainissement Non Collectif

Budget primitif 2017	IV
IV - ANNEXE	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
ETAT DES PERSONNELS	

IV - ANNEXE

**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N**

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INT850102C du 23 mars 1985. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière.

ପ୍ରକାଶକ

ETPT = Effectifs physiques "qualité de temps de travail" période d'activité dans l'année

un agent à temps partiel à son poste et qui prend une quote-part de travail = 100 %, présente toute l'année correspondant à 1 ETBTP.

[5] Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, emplois concernant des personnes qui n'ont pas de diplôme ou qui ont obtenu un diplôme au moins de niveau primaire, à 0,0 % (quotile de travail = 80 %) présent toute l'année contre 0,4 ETPT ;

IV - ANNEXES**IV****AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE
OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE****C1.2**

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215 (1)
TOTAL GENERAL			

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV - ANNEXES**IV****C2****AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS****LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER**

(articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à
 Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (2)				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Autres				

(1) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);
 (2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV - ANNEXES**IV****AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS****C3****LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE (1)**

Catégorie	Intitulé / objet	Date de création	N° et date délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES (uniquement pour les SPIC dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale)	C4

1 - Service Public Assainissement Non Collectif

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	188 698,00	138 133,30	0,00	138 133,30
RECETTES	188 698,00	170 912,06	0,00	170 912,06
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	20 823,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	20 823,00	20 822,54	0,00	20 822,54

(1) Cumul du BP, BS et DM

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser

3 - PRESENTATION AGREGEE

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	188 698,00	138 133,30	0,00	138 133,30
RECETTES	188 698,00	170 912,06	0,00	170 912,06
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	20 823,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	20 823,00	20 822,54	0,00	20 822,54
TOTAL AGREGÉ DES DEPENSES	209 521,00	138 133,30	0,00	138 133,30
TOTAL AGREGÉ DES RECETTES	209 521,00	191 734,60	0,00	191 734,60

(1) Cumul du BP, BS et DM

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Présenté par le M. le Président,
A , le
Le M. le Président,

Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session
A , le

Les membres du Conseil Communautaire,

Nombre de membres en exercice :
Nombre de membres présents :
Nombre de suffrages exprimés :
VOTES : Pour :
Contre :
Abstention :

Date de convocation :

Certifié exécutoire par le M. le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le et de la publication le

A , le

SOMMAIRE

I.Informations générales

p.2 Modalités de vote du budget

II.Présentation générale du budget

p.3 A1 - Vue d'ensemble - Sections

p.5 A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres

p.6 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

p.7 B1 - Balance générale du compte administratif - Dépenses

p.8 B2 - Balance générale du compte administratif - Recettes

III.Vote du budget

p.9 A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses - Articles

p.11 A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes - Articles

p.12 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

p.13 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

p.14 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV – ANNEXES

Jointes Sans Objet

A - Eléments du bilan

p.15 A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie X

p.16 A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes X

p.18 A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux X

p.19 A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours X

p.20 A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture X

p.22 A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement X

p.23 A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N X

p.24 A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes X

p.25 A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements X

p.26 A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations X

p.27 A3.2 - Etalement des provisions X

p.28 A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses X

p.29 A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes X

p.30 A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation X

p.31 A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement X

p.32 A5.2.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation X

p.33 A5.2.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement X

p.34 A6 - Etat des charges transférées X

p.35 A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers X

p.36 A8.1 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT) - Entrées X

p.37 A8.2 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT) - Sorties X

p.38 A8.3 - Opérations liées aux cessions X

p.39 A9.1 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées X

p.40 A9.2 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties X

p.41 A10 - Etat des travaux en régie X

B - Engagements hors bilan

p.42 B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie X

p.43 B1.2 - Calcul du ratio d'endettement X

p.44 B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget X

p.45 B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail X

p.46 B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé X

p.47 B1.6 - Etat des autres engagements donnés X

p.48 B1.7 - Etat des engagements reçus X

p.49 B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents X

p.50 B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents X

C - Autres éléments d'informations

p.51 C1.1 - Etat du personnel X

p.53 C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie X

p.54 C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier X

p.55 C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe X

p.56 C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes X

D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures

p.57 D - Arrêté et signatures X

REPUBLIQUE FRANCAISE

24270056500037

COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT
CdC - La Porte Normande

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE SAINT ANDRE DE L EURE

SERVICE PUBLIC LOCAL
CdC - La Porte Normande

M4

COMPTE ADMINISTRATIF

BUDGET : Budget Economie

ANNEE 2016



I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

POUR MEMOIRE⁽¹⁾

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
- avec les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".

III - Les provisions sont budgétaires.

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 100 140,61	G 116 193,14	16 052,53 G-A
	Section d'investissement (y compris les comptes 1064 et 1068)	B 217 831,52	H 1 328 116,02	1 110 284,50 H-B

REPORTS DE L'EXERCICE 2015	Report en section d'exploitation (002)	C (si déficit)	I 87 334,97 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D 6 169,26 (si déficit)	J (si excédent)

	DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)	324 141,39 P= A+B+C+D	1 531 644,13 Q= G+H+I+J	1 207 502,74 =Q-P

RESTES A REALISER A REPORTER EN 2017 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 339 897,09	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2017	339 897,09 = E+F	0,00 = K+L

	DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	100 140,61 = A+C+E	203 528,11 = G+I+K
	Section d'investissement	563 897,87 = B+D+F	1 328 116,02 = H+J+L
	TOTAL CUMULE	664 038,48 = A+B+C+D+E+F	1 531 644,13 = G+H+I+J+K+L

(1) Indiquer le signe - si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).
 Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF**II****VUE D'ENSEMBLE****A1****DETAIL DES RESTES A REALISER**

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION	E 0,00	K 0,00
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	F 339 897,09	L 0,00
21	Immobilisations corporelles	339 897,09	0,00

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF		II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES		A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	30 050,00	26 241,97	0,00	0,00	3 808,03
012	Charges de personnel et frais assimilés	27 000,00	9 514,50	0,00	0,00	17 485,50
014	Alténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	8 430,00	5 889,17	0,00	0,00	2 540,83
Total des dépenses de gestion courante		65 480,00	41 645,64	0,00	0,00	23 834,36
66	Charges financières	19 300,00	5 067,83	6 963,28	0,00	7 268,89
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	500,00				
Total des dépenses réelles d'exploitation		85 280,00	46 713,47	6 963,28	0,00	31 603,25
023	Virement à la section d'investissement (4)	20 589,00				
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (4)	46 465,00	46 463,86			1,14
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'e	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		67 054,00	46 463,86			20 590,14
TOTAL		152 334,00	93 177,33	6 963,28	0,00	52 193,39
Pour information						
D002 Déficit d'exploitation reporté de 2015		0,00				

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat ^e de service	64 999,64	66 104,78	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		64 999,64	66 104,78	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	50 088,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		64 999,64	116 192,78	0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (4)	0,36	0,36			0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'e	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		0,36	0,36			0,00
TOTAL		65 000,00	116 193,14	0,00	0,00	0,00
Pour information						
R002 Excédent d'exploitation reporté de 2015		87 334,97				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	15 000,00	6 581,09	0,00	8 418,91
21	Immobilisations corporelles	1 820 741,64	155 820,00	339 897,09	1 325 024,55
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		1 835 741,64	162 401,09	339 897,09	1 333 443,46
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	56 794,00	55 430,07	0,00	1 363,93
18	Compte de liaison : affectation (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		56 794,00	55 430,07	0,00	1 363,93
4581	Total des opé. pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		1 892 535,64	217 831,16	339 897,09	1 334 807,39
040	Opérations d'ordre entre sections (2)	0,36	0,36	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,36	0,36	0,00	0,00
TOTAL		1 892 536,00	217 831,52	339 897,09	1 334 807,39
Pour information					
D001 Déficit d'investissement reporté de 2015		6 169,26			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
13	Subventions d'investissement	1 824 742,00	1 274 742,00	0,00	550 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 824 742,00	1 274 742,00	0,00	550 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Dotations, fonds divers et réserves (5)	6 910,00	6 910,16	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		6 910,00	6 910,16	0,00	0,00
4582	Total des opé. pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		1 831 652,00	1 281 652,16	0,00	549 999,84
021	Virement de la section d'exploitation (2)	20 589,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre entre sections (2)	46 465,00	46 463,86	0,00	1,14
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		67 054,00	46 463,86	0,00	20 590,14
TOTAL		1 898 706,00	1 328 116,02	0,00	570 589,98
Pour information					
R001 Excédent d'investissement reporté de 2015		0,00			

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMpte ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	26 241,97		26 241,97
012	Charges de personnel et frais assimilés	9 514,50		9 514,50
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	5 889,17		5 889,17
66	Charges financières	12 031,11	0,00	12 031,11
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	46 463,86	46 463,86
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
Dépenses d'exploitation - Total		53 676,75	46 463,86	100 140,61
+				
D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTÉ DE 2015				0,00
=				
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES				100 140,61

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	55 430,07	0,00	55 430,07
18	Compte de liaison : affectation	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	6 581,09	0,00	6 581,09
21	Immobilisations corporelles (6)	155 820,00	0,00	155 820,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations (reprises)	0,00	0,36	0,36
4581	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement - Total		217 831,16	0,36	217 831,52
+				
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ DE 2015				6 169,26
=				
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				224 000,78

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(5) Si la règle applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF**II****BALANCE GENERALE DU BUDGET****B2****2 – TITRES EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de services	66 104,78		66 104,78
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits Exceptionnels	50 088,00	0,00	50 088,00
78	Reprises sur amortissements et provisions	0,00	0,36	0,36
Recettes d'exploitation - Total		116 192,78	0,36	116 193,14

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE 2015	87 334,97
--	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	203 528,11
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement	1 274 742,00	0,00	1 274 742,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>		46 463,86	46 463,86
4582	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		0,00	0,00
Recettes d'investissement - Total		1 274 742,00	46 463,86	1 321 205,86

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE 2015	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 106	6 910,16
----------------------------------	-----------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 328 116,02
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF**III****SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES****A1**

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2)(3)	30 050,00	26 241,97	0,00	0,00	3 808,03
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie..)	250,00	176,03	0,00	0,00	73,97
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	0,00	190,79	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	50,00	13,14	0,00	0,00	36,86
6068	Autres matières et fournitures	100,00	12,98	0,00	0,00	87,02
611	Sous-traitance générale	1 200,00	2 155,09	0,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	450,00	168,19	0,00	0,00	281,81
61528	Entretien et réparations autres biens immobiliers	8 000,00	231,79	0,00	0,00	7 768,21
61558	Autres biens mobiliers	0,00	330,80	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	150,00	0,00	0,00	0,00	150,00
6161	Multirisques	600,00	0,00	0,00	0,00	600,00
6162	Assurance obligatoire dommage construction	0,00	259,50	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	10 000,00	12 955,45	0,00	0,00	0,00
6237	Publications	0,00	720,00	0,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	50,00	42,21	0,00	0,00	7,79
63512	Taxes foncières	9 200,00	8 986,00	0,00	0,00	214,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	27 000,00	9 514,50	0,00	0,00	17 485,50
6215	Personnel affecté par la collectivité de rattachement	2 000,00	9 514,50	0,00	0,00	0,00
6411	Salaires, appointements, commissions de bas	25 000,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
014	Atténuations de produits (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	8 430,00	5 889,17	0,00	0,00	2 540,83
6531	Indemnités	7 530,00	5 656,47	0,00	0,00	1 873,53
6533	Cotisations de retraite	300,00	230,79	0,00	0,00	69,21
6541	Créances admises en non-valeur	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
658	Charges diverses de la gestion courante	100,00	1,91	0,00	0,00	98,09
TOTAL=DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		65 480,00	41 645,64	0,00	0,00	23 834,36
66	Charges financières (b)(5)	19 300,00	5 067,83	6 963,28	0,00	7 268,89
66111	Intérêts réglés à l'échéance	15 300,00	12 614,27	0,00	0,00	2 685,73
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	3 800,00	-7 546,44	6 963,28	0,00	4 383,16
6688	Autres	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e)(7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (f)	500,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		85 280,00	46 713,47	6 963,28	0,00	31 603,25
023	Virement à la section d'investissement	20 589,00				

(1) Détailier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.
(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF**SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES****III****A1**

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sectio</i>	46 465,00	46 463,86			1,14
675	Valeurs comptables des immobilisations cédéte	0,00	0,00			0,00
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles	46 465,00	46 463,86			1,14
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		67 054,00	46 463,86			20 590,14
043	<i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la sectio</i>	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		67 054,00	46 463,86			20 590,14
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		152 334,00	93 177,33	6 963,28	0,00	52 193,39

Pour information

D 002 Déficit d'exploitation reporté de 2015

0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	6 963,28
Montant de l'exercice 2015	0,00
= Différence ICNE 2016 - ICNE 2015	6 963,28

- (1) Détalier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.
(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.
(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.
(9) Le compte 6615 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF**III****SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES****A2**

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de se	64 999,64	66 104,78	0,00	0,00	0,00
7083	Locations diverses	64 999,64	66 104,78	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL=RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		64 999,64	66 104,78	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	50 088,00	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
778	Autres produits exceptionnels	0,00	50 088,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		64 999,64	116 192,78	0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sectio	0,36	0,36			0,00
7811	Reprises sur amort. des immos incorporelles e	0,36	0,36			0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sectio	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,36	0,36			0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		65 000,00	116 193,14	0,00	0,00	0,00
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de 2015		87 334,97				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2015	0,00
= Différence ICNE 2016 - ICNE 2015	0,00

(1) Détalier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régle.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(4) Si la régle applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régle a opté pour les provisions budgétaires.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF**III****SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES****B1**

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	immobilisations incorporelles (hors opérations)	15 000,00	6 581,09	0,00	8 418,91
2031	Frais d'études	15 000,00	6 581,09	0,00	8 418,91
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	1 820 741,64	155 820,00	339 897,09	1 325 024,55
2121	Terrains nus	1 200 415,64	0,00	300 361,89	900 053,75
2131	Bâtiments	170 000,00	150 000,00	0,00	20 000,00
2135	Installat° générales, agencements, aménagements des cor	450 000,00	5 820,00	39 535,20	404 644,80
2181	Installations générales, agencements et aménagements div	326,00	0,00	0,00	326,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	1 835 741,64	162 401,09	339 897,09	1 333 443,46
16	Emprunts et dettes assimilées	56 794,00	55 430,07		1 363,93
1641	Emprunts en euros	56 794,00	55 430,07		1 363,93
	Total des dépenses financières	56 794,00	55 430,07	0,00	1 363,93
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	1 892 535,64	217 831,16	339 897,09	1 334 807,39
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (5)	0,36	0,36		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (6)	0,36	0,36		0,00
28135	Installat° générales, agencements, aménagement des cons	0,36	0,36		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	0,36	0,36		0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	1 892 536,00	217 831,52	339 897,09	1 334 807,39
Pour information					
D001 Déficit d'investissement reporté de					
2015		6 169,26			

(1) Détailier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF**III****SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES****B2**

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	1 824 742,00	1 274 742,00	0,00	550 000,00
1311	Etat et établissements nationaux	400 000,00	0,00	0,00	400 000,00
1312	Régions	150 000,00	0,00	0,00	150 000,00
1317	Budget communautaire et fonds structurels	1 274 742,00	1 274 742,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 824 742,00	1 274 742,00	0,00	550 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	6 910,00	6 910,16	0,00	0,00
1068	Autres réserves	6 910,00	6 910,16	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		6 910,00	6 910,16	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		1 831 652,00	1 281 652,16	0,00	549 999,84
021	Virement de la section d'exploitation	20 589,00			
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (4)	46 465,00	46 463,86		1,14
2111	Terrains nus	0,00	0,00		0,00
28121	Terrains nus	10 872,00	10 871,85		0,15
28131	Bâtiments	24 052,00	24 051,47		0,53
28151	Installations complexes spécialisées	1 117,00	1 116,76		0,24
28181	Installations générales, agencements et aménagements div	10 424,00	10 423,78		0,22
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		67 054,00	46 463,86		20 590,14
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		67 054,00	46 463,86		20 590,14
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		1 898 706,00	1 328 116,02	0,00	570 589,98
Pour information R001 Excédent d'investissement reporté de 2015		0,00			

- (1) Détailier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
 (2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les titres émis et les restes à réaliser au 31/12. Si le montant est négatif, alors les réalisations sont supérieures aux recettes votées.
 (3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
 (4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.
 (5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
 (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF**III****DETAIL D'INVESTISSEMENT – OPERATIONS D'EQUIPEMENT****B3****CHAPITRE D'OPERATION D'EQUIPEMENT N° ... (1)**

LIBELLE : ...

POUR VOTE

POUR INFORMATION

Art. (2)	Libellé (2)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire Cumul des réalisations (3)
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR N-1)	Mandats émis sur l'exercice	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
DEPENSES		0,00	A	0,00	0,00	0,00 B 0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire Cumul des réalisations (3)
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR N-1)	Titres émis sur l'exercice	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C	0,00	0,00	0,00 D 0,00

Solde du financement (4)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	D-B

(1) Ouvrir un cadre par opération.
 (2) Détailer les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
 (3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
 (4) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
CREDITS DE TRESORERIE (1)**

		IV
		A1.1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
519 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n° NOR : INTB900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV - ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 1649 et 166)**

IV

A1.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)		Emprunts et dettes à l'origine du contrat						Catégorie d'emprunt (8)			
Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remb.	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial Niveau de taux actuel (5)	Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N
164 Emprunts d'établissement de crédit (Total)											
1841 Emprunts en euros (total)				904 118,46							
7800-1476490	16/12/2004	11/04/2005	904 118,46								
MON237406EUR02			265 000,00	F			3,95				
88394239201	22/11/2005	03/04/2006	60 000,00	F			2,612				
70005785396	15/01/2008	15/04/2008	170 502,46	V			4,4				
70007126768	28/12/2009	08/05/2010	238 816,00	V			1,494				
Total général			904 118,46				3,85				

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer la périodicité d'amortissement annuel progressif, F pour amortissement annuel progressif, X pour autres à préciser

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire 10CB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

	CA	2016
--	----	------

IV - ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)**

	IV	A1.2
--	----	------

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverte ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant du au 31/12/2016	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et Dettes au 31/12/2016			Annuités de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Taux d'intérêt	
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)									
1641 Emprunts en euros (Total)		0,00		522 972,92					
70001476480	N	0,00		522 972,92					
MON237406EUR/02	N	0,00		163 579,17	12,33 F				
88894239201	N	0,00		23 421,86	4,08 F				
70005786396	N	0,00		84 771,39	6,08 V				
70007126768	N	0,00		158 083,10	13,17 V				
Total général		0,00		93 117,40	4,83 F				
				522 972,92					
(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.									
(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».									
(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification IOC/B/013077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).									
(12) Type de taux d'intérêt, après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).									
(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.									
(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.									
(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisées à l'article 68111 « intérêts négociés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.									
(16) Indiquer les intérêts éventuels éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.									

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification IOC/B/013077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt, après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisées à l'article 68111 « intérêts négociés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

(16) Indiquer les intérêts éventuels éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES
**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (Hors A1)**

	IV	CA	2016
	A1.3		

	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/2016 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal maximal (5)	Taux (6)	Cout de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/2016 (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)														
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap), ou encadré (tunnel) A														
TOTAL A		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %
Barrière simple B														
Option d'échange C														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé D														
Multiplicateur jusqu'à 5 E														
Autres types de structures F														
TOTAL GENERAL		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt en après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant du couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulation du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Cout de sortie . Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou, le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés au 768.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES
**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)**

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Écarts d'indices hors zone euro		(6) Autres indices
						A1.4	IV	
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement.	Nombre de produits l'encours	5						
Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	% de l'encours	100,00%						
	Montant en euros	522 972,92						
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits % de l'encours							
	Montant en euros							
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits % de l'encours							
	Montant en euros							
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits % de l'encours							
	Montant en euros							
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits % de l'encours							
	Montant en euros							
(F) Autres types de structures	Nombre de produits % de l'encours							
	Montant en euros							

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/2016 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)****IV****A1.5**

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert					Instrument de couverture							
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date du début contrat	Date de fin du contrat	Montant des commissions diverses	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Primes payées pour l'achat d'option	Primes éventuelles
Total													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option cap, floor, turnet, swapoption.

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

	CA	2016
	IV	A1.5
IV - ANNEXES		
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)		

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de l'emprunt couvert)	Effet de l'instrument de couverture			Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat			Catégorie d'emprunt (8)			
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé	Taux reçu (7)	Index	Niveau de taux (6)	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Total										

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux
(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.
(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)**

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Organisme préteur ou chef de file	Date du refinance- ment	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des rembour- sements (6)	Caractéristique du taux		Coût de sortie (10)	Annuité de l'exercice	ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Type de Index (8)	Niveau de taux (9)		
Total des dépenses au c/166													
Refinancement de dette (3)													
Total des recettes au c/166													
Refinancement de dette (4)													

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques ayant réaménagé les emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, F pour amortissement progressif, F pour linéaire, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 6611 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE 2016 (1)**

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années	Taux (2)	Nominal	Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)
							Contrat initial	Contrat renégocié			
							Contrat initial	Type Index de taux (3)	Taux act. (4)	Index act.	Capital

IV**A1.7**

- (1) Inscrite les emprunts renégociés, à la date de vote du budget, pour l'exercice N.
 (2) Taux à la date de renégociation.
 (3) Indiquer : V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
 (4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).
 (5) Nominal à la date de renégociation.
 (6) Faire figurer 2 lettres : - Pour la profi d'amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; B : bimestrielle ; M : mensuelle ; T : trimestrielle, S : semestrielle, X : autre.

IV - ANNEXES**IV****ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
AUTRES DETTES****A1.8**

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restante

IV - ANNEXES**IV**
ELEMENTS DU BILAN
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS
A2

CHOIX DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) :			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	

IV - ANNEXES**IV****ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECiations****A3.1**

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE
TOTAL						

(1) Nouvelles ou abondement d'une provision ou d'une dépréciation déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges et contentieux au titre du procès... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement...)

IV - ANNEXES**IV****ELEMENTS DU BILAN
ETALEMENT DES PROVISIONS (1)****A3.2**

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 31/12/N	Provision constituée au cours de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV - ANNEXES**IV****ELEMENTS DU BILAN****A4.1****EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES****DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2015)	Réalisations
	DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B	56 794,00	I 55 430,07
	16 Emprunts et dettes assimilées (A)	56 794,00	55 430,07
1641	Emprunts en euros	56 794,00	55 430,07
	Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)	0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12/2016	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (2015)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	55 430,07	339 897,09	6 169,26	401 496,42

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV - ANNEXES**IV****ELEMENTS DU BILAN****A4.2****EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES****RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2015)	Réalisations
	RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	67 054,00	III 46 463,86
	Ressources propres externes de l'année (a)	0,00	0,00
	Ressources propres internes de l'année (b)(6)	67 054,00	46 463,86
28121	<i>Amortissement des immobilisations</i>	10 872,00	10 871,85
28131	<i>Amortissement des immobilisations</i>	24 052,00	24 051,47
28151	<i>Amortissement des immobilisations</i>	1 117,00	1 116,76
28181	<i>Amortissement des immobilisations</i>	10 424,00	10 423,78
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>	20 589,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12/2016	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	46 463,86	0,00	0,00	6 910,16	53 374,02

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 401 496,42
Ressources propres disponibles	IV 53 374,02
Solde	V = IV - II (3) -348 122,40

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(3) Indiquer le signe algébrique.

ANNEXES		
ELEMENTS DU BILAN		Ax.1.1
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT		

DEPENSES - MANDATS EMIS			RECETTES - TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles	
	<i>Total des dépenses d'ordre</i>			<i>Total des recettes d'ordre</i>	
	TOTAL GENERAL			TOTAL GENERAL	

(1) Compléter par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » dans la mesure où il faut établir un état par service.

(2) Détalier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

ANNEXES		
ELEMENTS DU BILAN		Ax.1.2
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT - SECTION D'INVESTISSEMENT		

DEPENSES - MANDATS EMIS			RECETTES - TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles	
	Total des dépenses d'ordre			Total des recettes d'ordre	
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES			TOTAL GENERAL DES RECETTES	

(1) Compléter par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » dans la mesure où il faut établir un état par service ;
(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement. ;

IV - ANNEXES**IV****ELEMENTS DU BILAN****A5.2.1****ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES
D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF - SECTION D'EXPLOITATION**

(en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.2.1 - SECTION D'EXPLOITATION

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)	Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
	Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles	
	<i>Total des dépenses d'ordre</i>			<i>Total des recettes d'ordre</i>	
	D002 (5)			R002 (5)	
	TOTAL GENERAL			TOTAL GENERAL	

(1) Compléter soit par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" si l'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par "Service d'assainissement collectif" ou "Service d'assainissement non collectif" si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de compte M49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR+crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Si la règle applique le régime des provisions semi-budgétaires ainsi que pour les dotations et les reprises sur dépréciations des immobilisations ou des stocks.

(5) Incrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du conseil administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF - SECTION D'INVESTISSEMENT (en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)	A5.2.2

A5.2.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)	Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
	Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles	
	Total des dépenses d'ordre			Total des recettes d'ordre	
	D001 (4)			R001 (4)	
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES			TOTAL GENERAL DES RECETTES	

(1) Compléter soit par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par "Service d'assainissement collectif" ou "Service d'assainissement non collectif" si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif, il convient d'établir un état par service.

(2) Détaller les chapitres budgétaires par article conformément au plan de compte M49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR+crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Incrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du conseil administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES**IV****ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES****A6****A6 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES**

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir=I - (II+III)

		CA	2016
--	--	----	------

CdC - La Porte Normande - 27 - Budget Economie

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération :	Intitulé de l'opération :	Date de la délibération :			
		Sur l'exercice	Réalisations	Restes à réaliser	Op. à annuler
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Cumul des réalisations (BP + DM + RAR N-1)			Cumul des réalisations au 31/12/N
DEPENSES (a)					
Dépenses nettes (a-c)					
RECETTES (b)					
Recettes nettes (b-d)					

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (4) Indiquer le chapitre.

IV - ANNEXES**IV****ELEMENTS DU BILAN****A8.1****VARIATION DU PATRIMOINE (article R.2313-3 du CGCT) - ENTREES****ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS**

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
11/10/2016	MISSIN DE DIAGNOSTIQUE/FAISABILITE POUR AMENAGEMENT BATIMENT VIL Proposition financière ZAC la Croix Prunelle	1 376,40	0,00	2
11/10/2016	INVESTIGATION AUTOUR D UN AFFAISSEMENT ZAC LA CROIX PRUNELLE	1 600,00	0,00	2
21/10/2016	ACHAT BATIMENT ARTISAN LCB	2 250,00	0,00	15
18/11/2016	TRAVAUX DE BRANCHEMENT AUX RESEAUX D ASSAINISSEMENT ZAC DES COQU	150 000,00	0,00	10
23/11/2016	FRAIS D ETUDES ZAC LA CROIX PRUNELLE	3 570,00	0,00	15
01/12/2016		393,09	0,00	2
TOTAL GENERAL		159 189,49	0,00	

IV - ANNEXES**IV****ELEMENTS DU BILAN****A8.2****VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) - SORTIES****ETAT DES SORTIES D'IMMOBILISATION**

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
TOTAL GENERAL							

IV - ANNEXES**IV****ELEMENTS DU BILAN
OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS****A8.3**

Produit des cessions		Réalisations
compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00

IV - ANNEXES**IV****ELEMENTS DU BILAN****A9.1****VARIATION DU PATRIMOINE (article L.300-5 du code de l'urbanisme) - ENTREES****ETAT DES ENTREES DES IMMOBILISATIONS**

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre gratuit			0,00	
Mise à disposition			0,00	
Affectation			0,00	
Mises en concession ou affermage			0,00	
Divers			0,00	
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV - ANNEXES**IV****ELEMENTS DU BILAN****A9.2****VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - SORTIES****ETAT DES SORTIES D'IMMOBILISATION**

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
29/02/2016	TERRAINS LE CHEMIN DE ST ANDRE XC22	51 718,70		0,00	25 200,00	25 200,00	0,00
Cessions à titre gratuit							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à disposition							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Affectation							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mises en concession ou affermage							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mises à la réforme							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Divers							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		51 718,70					0,00

IV - ANNEXES**IV****ELEMENTS DU BILAN - ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)****A10****SECTION D'EXPLOITATION**

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
	TOTAL GENERAL		

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
	TOTAL GENERAL	

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détalier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

RATIO

	Montant
Recette 72 (I)	
Recettes réelles d'exploitation	116 192,78
Recettes 72 / Recettes réelles d'exploitation	

IV - ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)	Objet de l'emprunt garant	Organisme préteur ou chef de fil	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice
								Taux	Index	Taux actuel	Taux	Index	Niveau de taux			
								(3)	(4)	(5)	(3)	(4)	(4)			
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social																
TOTAL GENERAL																

- (1) Indiquer C pour amortissement constant ; P pour amortissement progressif ; F pour annuité ; X pour autres (à préciser).
(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.
(3) Type de taux d'intérêt : : fixe : V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).
(5) Taux annuel, lors frais compris.
(6) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
(7) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICB/10/15077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 6511 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 665.

	CA	2016
CdC - La Porte Normande - 27 - Budget Economie		
IV - ANNEXES	IV	

ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	0,00
Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice	116 192,78
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	0,00%

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES**IV****ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET****B1.3**

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention

IV - ANNEXES**IV****ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
8016 - ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL****B1.4**

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

			CA	2016
--	--	--	----	------

CdC - La Porte Normande - 27 - Budget Economie

IV - ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE**

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée résidante du contrat de PPP au 01/01/N.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

		IV
		B1.5

IV - ANNEXES**IV****ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES****B1.6**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
TOTAL							

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible;
- la colonne « Dette en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV - ANNEXES**IV****ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS****B1.7**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Péodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
TOTAL							

IV - ANNEXES		IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT		B2.1

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP		Montant des CP				
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au delà de l'exercice N (3)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV - ANNEXES**IV**
ENGAGEMENTS HORS BILAN
SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT
B2.2

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au delà de l'exercice N (3)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
 (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
 (3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV - ANNEXES**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2016**

	IV
	C1.1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATÉGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)							

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NORINTIB95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Équivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

(4) Equivalent temps plein * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

(4) ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail = 100% présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

	CA	2016
IV - ANNEXES		

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2016

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)	CONTRAT
			Indice (8)	Euros			
TOTAL GENERAL							

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animational.

PM : Police.

OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a : article 3, 1^{er} alinéa : accroissement temporaire d'activité.3-b : article 3, 2^{ème} alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1* : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2* : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3 : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-5 : emplois des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-247 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets,

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser),

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labelisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 2-1 de la loi n°2012-247.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES**IV****AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE
OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE****C1.2**

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215 (1)
TOTAL GENERAL			

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV - ANNEXES**IV****C2**

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT
FINANCIER
(articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à
Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (2)				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Autres				

(1) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);
(2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV - ANNEXES**IV****AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS****C3****LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE (1)**

Catégorie	Intitulé / objet	Date de création	N° et date délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

IV - ANNEXES**IV****C4**

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS
ANNEXES
(uniquement pour les SPIC dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale)

1 - Budget Economie

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	152 334,00	100 140,61	0,00	100 140,61
RECETTES	152 334,00	203 528,11	0,00	203 528,11
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 898 706,00	224 000,78	339 897,09	563 897,87
RECETTES	1 898 706,00	1 328 116,02	0,00	1 328 116,02

(1) Cumul du BP, BS et DM

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser

3 - PRESENTATION AGREGEE

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	152 334,00	100 140,61	0,00	100 140,61
RECETTES	152 334,00	203 528,11	0,00	203 528,11
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 898 706,00	224 000,78	339 897,09	563 897,87
RECETTES	1 898 706,00	1 328 116,02	0,00	1 328 116,02
TOTAL AGREGÉ DES DEPENSES	2 051 040,00	324 141,39	339 897,09	664 038,48
TOTAL AGREGÉ DES RECETTES	2 051 040,00	1 531 644,13	0,00	1 531 644,13

(1) Cumul du BP, BS et DM

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser

IV - ANNEXES**ARRETE ET SIGNATURES****IV****D**

Présenté par le M. le Président,
A , le
Le M. le Président,

Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session
A , le

Nombre de membres en exercice :

Nombre de membres présents :

Nombre de suffrages exprimés :

VOTES : Pour :

Contre :

Abstention :

Date de convocation :

Les membres du Conseil Communautaire,

Certifié exécutoire par le M. le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le et de la publication le

A , le

